

april 12, 19

HISTOIRE

DU SANCTUAIRE ET DE LA COMMUNAUTÉ

DE NOTRE-DAME-DES-GARDES

Angers, imp. Lainé frères. — 8-75.

HISTOIRE

DU SANCTUAIRE ET DE LA COMMUNAUTÉ

de

NOTRE-DAME-DES-GARDES

par

LE R. P. MARIE-THÉOPHILE

Religieux de la Trappe de Bellefontaine.



ANGERS,

LIBRAIRIE DE BRIAND ET HERVÉ, 9, RUE SAINT-LAUD.

1875.

L'auteur déclare expressément se conformer aux décrets du pape Urbain VIII, et, malgré les termes qu'il emploie dans cet écrit, ne prévenir aucun jugement de la sainte Eglise, relativement aux faits extraordinaires qu'il rapporte.

L'impression de cet ouvrage a été approuvée par les supérieurs majeurs de l'ordre des Cisterciens réformés, vulgairement appelés Trappistes.

Permis d'imprimer,

† CH.-ÉMILE, Évêque d'Angers.

AVANT-PROPOS.

Le saint Roi-Prophète nous avertit qu'au ciel et pendant toute l'éternité, son occupation sera de chanter les miséricordes de son Dieu : *Misericordias Domini in æternum cantabo* [1]. Saint Bonaventure, dans un langage qui n'appartient qu'aux saints, ajoute : « Et moi je chanterai éternellement « les Miséricordes de sa Mère ; oui, continue-t-il, vous con- « naître et publier vos bontés, ô Marie, c'est la source de « l'immortalité, et raconter vos bienfaits c'est le chemin du « salut. » *Scire et cognoscere te est radix immortalitatis et enarrare virtutes tuas est via salutis.* (Saint Bonaventure.) Ces consolantes pensées nous ont paru suffisantes pour nous engager à mettre au jour le trésor des bontés et des miséricordes de Notre-Dame-des-Gardes.

Avant la Révolution de 1793, Notre-Dame-des-Gardes était, sans contredit, le pélerinage le plus célèbre de la Vendée-Angevine. Ruiné de fond en comble pendant les guerres de la Vendée, il fut un des premiers à renaître de ses cendres, ou plutôt la dévotion à Notre-Dame-des-Gardes ne s'éteignit jamais ; car, comme nous le dirons plus tard, aux jours mêmes où la persécution était la plus violente, les fidèles ne cessèrent de venir, souvent au péril de leur vie, la prier sur sa montagne privilégiée.

Arraché comme par miracle des mains profanes qui le possédaient, soudain par un second prodige l'édifice reparut tel qu'il était autrefois. Plus tard, en butte à la fureur de l'enfer, le culte de Notre-Dame-des-Gardes deviendra plus éclatant que jamais : Notre-Dame fera connaître ses volon-

[1] Ps. 88. v. 1.

tés à une humble sœur converse de la communauté, et malgré les plus violents obstacles, les désirs de la Reine des Anges recevront le plus entier accomplissement.

Cependant bien des années seront nécessaires pour qu'ils soient parfaitement remplis.

Citons de suite les propres paroles de cette digne fille de la Trappe dont nous parlerons longuement plus tard. En 1849 elle écrivait à un religieux pour le presser de travailler à l'histoire de Notre-Dame-des-Gardes, et lui disait. . . . .

« Il faut porter les fidèles à rendre hommage d'un grand « cœur à notre Souveraine, non-seulement sur ce lieu saint, « mais partout, en tout temps et en tous lieux. J'espère « que votre travail contribuera beaucoup à sa gloire. N'y « mettez point de retardement, je vous en supplie, car son « ennemi ainsi que le nôtre ne manquera pas de chercher « à traverser encore cette sainte œuvre, il fera même son « possible pour en arrêter le cours[1]. »

C'est en effet ce qui arriva.

Aux puissants motifs qui précèdent, vient s'en ajouter un autre de circonstance.

Dans quelques mois aura lieu, et, nous n'en doutons pas, au milieu d'un grand concours, le Couronnement solennel de Notre-Dame-des-Gardes. Il nous a semblé que tous les pélerins seraient heureux de connaître l'antiquité, l'origine et les faits principaux qui se rattachent tant au sanctuaire qu'à la communauté qui en est établie la gardienne, et de laquelle il est difficile de le séparer. C'est ce qui nous fait donner à ce livre le titre d'*Histoire du Sanctuaire et de la Communauté de Notre-Dame-des-Gardes.*

Nous confiant donc en la bonté de cette Vierge bien-aimée, nous avons entrepris ce travail, que nous mettons sous sa haute et puissante protection. Notre seul et unique

[1] Lettre de sœur Victoire

but est de faire connaître la puissance de Notre-Dame-des-Gardes, ainsi que sa prompte miséricorde envers ceux qui l'appellent à leur aide. Témoin nous-même de plusieurs bienfaits, fruits de sa libéralité maternelle, nous choisirons ceux qui semblent offrir un plus vif intérêt : pour le reste nous suivrons les guides qui nous ont précédé. Après avoir exposé la légende, nous prendrons le premier écrivain de Notre-Dame-des-Gardes. C'est un religieux ermite de Saint-Augustin qui desservait le sanctuaire vers l'année 1650. Son récit respirant la plus complète vérité, nous conduira jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Le manuscrit original existe à la Bibliothèque de la ville d'Angers. Voici ce qu'on lit à la première page : « Ce manuscrit appartient à moi « P. M. F. Dirmand, compiégnois, chanoine de Craon. Le « tout m'a été donné le mercredi, 20 octobre 1790, par le « Père Duchemin de Compiègne, mon compatriote et le « dernier Augustin de cette maison. » Ce manuscrit fut acquis plus tard par le savant M. Grille, qui en fit présent à la Bibliothèque d'Angers.

L'abbé Grandet, dans sa *Notre-Dame-Angevine*, l'analyse et le suit pas à pas, se bornant à quelques additions postérieures. Pendant cent ans environ, c'est-à-dire de 1663 à 1760, les notes se bornent à de pénibles recherches, souvent infructueuses : mais dès 1760, nous trouvons les souvenirs du Père Legeay, recueillis au commencement de ce siècle, par plusieurs habitants des Gardes qui ont eu soin d'y joindre ce qu'ils savaient eux-mêmes. Puis vient Sœur Victoire dont le récit commence à 1818 et se continue jusqu'en 1848.

Terminons cet avant-propos par les paroles de cette bonne sœur : « Il faut que je vous dise encore quelque « chose touchant les lumières que j'ai reçues vers le même « temps (en 1815), et qui m'ont été continuées depuis : j'ai « vu et bien connu que très-assurément la dévotion à « Notre-Dame-des-Gardes était pour tout le peuple une

« source de grâces et de bénédictions ; mais surtout pour « les personnes religieuses qui ont en elle une grande « confiance et qui ne varient point dans leur piété envers « cette auguste Reine. J'ai connu par elle et vu dans cette « lumière que la piété du peuple envers elle, l'avait incli- « née pour lui obtenir de son adorable Fils tous les « moyens de salut qui lui sont donnés aujourd'hui dans la « personne de son Pasteur; mais ce sera un grand mal- « heur pour ce peuple privilégié par la Mère du Très-Haut « s'il n'est pas fidèle à écouter la voix de ce Pasteur et à « profiter des grâces que le ciel lui prodigue [1]. »

La sœur Victoire parle sans doute ici du Souverain-Pontife Pie IX qui venait d'être élevé sur la chaire de saint Pierre. Ses paroles ont reçu un bien triste accomplissement.

Divine Marie, Notre-Dame-des-Gardes, votre servante et fille dévouée, sœur Victoire, ne vous demanda autre chose quand elle vous vit réinstallée « que des humiliations bien « méritées, des mépris et l'oubli des créatures, et, dit-elle, « j'ai vu que mes prières ont été à peu près exaucées ! »

Pour ma part, ô ma Reine et ma Mère, je n'ose vous faire une semblable demande. Veuillez seulement bénir mon travail, le recevoir pour agréable, en tirer votre gloire et m'accorder d'aller un jour vous aimer au Ciel, et vous y chanter sous ce nom si gracieux :

Notre-Dame-des-Gardes : gardez-nous bien !

En la fête de sainte Anne.

Notre-Dame-des-Gardes, *le* 26 *juillet* 1875.

[1] Lettre de sœur Victoire.

CHAPITRE PREMIER.

Célébrité des Gardes dans les temps anciens. — Les Druides. — Jules César. — Description de la montagne et de ses alentours.

Une réflexion frappe naturellement l'esprit du chrétien qui étudie l'histoire, soit de l'Église en général, soit d'un diocèse, d'une communauté religieuse, et par-dessus tout d'un sanctuaire de Marie. Quand à l'aide d'indices certains, de guides assurés, l'on peut remonter à une époque un peu éloignée, on trouve souvent que ces lieux, maintenant si favorisés de la grâce d'en haut, si aimés et si vénérés des fidèles, furent autrefois des repaires de crimes et d'abominations ; et dans ce sens encore se vérifie la parole de l'Apôtre : « La grâce aujourd'hui surabonde là où jadis abondait le péché. » *Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia* [1].

La colline des Gardes fut-elle le théâtre des pratiques du culte païen? Rien n'est plus probable. Bien que nous n'ayons aucune preuve écrite qui

[1] Épître aux Rom., ch. V, v. 20.

l'établisse, une tradition constante permet d'affirmer que ce point de l'Anjou fut souvent choisi pour offrir aux faux dieux des sacrifices humains.

Dans la vallée méridionale, au bas du coteau, à quelques centaines de pas du sanctuaire privilégié, l'une des sources de l'Èvre produit un petit ruisseau qui dut rouler, mêlé à ses ondes, le sang d'innombrables victimes humaines immolées à Satan par la main sacrilége de ses prêtres, les cruels Druides.

Que l'on aille au village de la Boutière, dépendant maintenant de la commune de la Tourlandry, l'on verra debout, la base appuyée sur le bord même du ruisseau, une pierre, haute d'un mètre cinquante centimètres environ, autour de laquelle on regarde, en frémissant, une saillie, taillée au ciseau, servant, selon toute apparence, à retenir les liens qui attachaient le pauvre patient, dont le corps était étendu dans la cavité de cette pierre. Un peu plus loin, l'on remarque une autre pierre fort large, qui servait peut-être à l'immolation des animaux.

Si le granit formant les ponts du chemin de fer depuis Chemillé jusqu'à Cholet, pouvait parler, il redirait combien de fois, en sa présence, les Druides se livrèrent aux orgies de leurs sombres mystères. Ce granit, en effet, a été pris à la Boutière, où l'on dé-

truisit plusieurs tables suspendues sur des poteaux, ainsi que d'autres pièces qu'il eût été plus convenable de laisser exister, ne fût-ce que comme un simple objet de curiosité.

Les Druides, on le sait, étaient les prêtres du démon. Ils lui avaient élevé un temple près du coteau des Gardes ; et là ils lui sacrifiaient en grand nombre des hommes que leur cruel caprice allait parfois choisir jusque dans des contrées fort éloignées. Le démon régnait donc dans la vallée. Mais un jour viendra où Celle qui doit partout lui écraser la tête, établira son siége sur le sommet de la colline. Son regard maternel s'étendra sur ce pays, autrefois domaine de son ennemi ; et sa douce main y attirera en foule ceux dont elle aura brisé les chaînes. Bientôt, sous son ombre, viendront se ranger d'abord une phalange de saints religieux, ensuite une troupe de vierges, victimes volontaires de l'amour, qu'Elle ira, Elle aussi, chercher dans les pays les plus divers et les plus lointains.

Telle est la plus ancienne célébrité des Gardes.

Une seconde, moins authentique, c'est le séjour ou du moins le passage aux Gardes de Jules César, lors de son expédition dans les Gaules. Le mot *Custodiæ*, les Gardes, semble après tout favoriser le dire, qu'au

village du Puy-de-la-Garde situé sur l'ancienne route de Paris à Nantes, à deux kilomètres du bourg actuel, ce grand capitaine avait placé un poste de soldats pour observer, sans doute, de ce point le plus élevé de l'Anjou, la vallée et les terres que l'on aperçoit se dérouler au loin devant soi.

Au temps de la conquête, toute cette région était couverte de bois dans lesquels se cachaient ceux qu'il appelle dans son histoire : *mala gens*, méchante nation, d'où est venu le nom de *Mauges*, ou pays des Mauges, dont Jules César ne put jamais se rendre complétement le maître.

L'on sait aussi qu'au temps de la grande Guerre, les habitants des Mauges formaient la valeureuse avant-garde de l'armée vendéenne.

Le site des Gardes est par lui-même des plus remarquables. Son élévation de 200 mètres au-dessus du niveau de la mer en fait le plus haut point du pays. Du sommet du Mignon [1] l'œil découvre une grande partie du diocèse d'Angers, que semblent couronner à l'horizon les flèches de Saint-Maurice et

[1] La butte du Mignon se voit à un demi kilomètre du bourg des Gardes, sur le chemin qui conduit à la grande route de Cholet. De ce lieu culminant l'on peut compter jusqu'à cinquante clochers.

la tour Saint-Aubin, dessinées à merveille à travers la légère vapeur de la Maine et de la Loire, dont il est facile de distinguer le parcours par le nuage qui s'en échappe. Puis, se tournant vers le midi, le regard va planer jusque sur le Poitou, les Deux-Sèvres et la Vendée. A une faible distance, au pied du coteau, la vue distingue l'une des merveilles de nos jours, le chemin de fer qu'il est facile de suivre dans sa course majestueuse, depuis son départ de Chalonnes jusqu'à son arrivée à Cholet.

La colline qui s'élève au centre de ce bel ouvrage des mains de Dieu, semble comme le trône naturel que le créateur de toutes choses a préparé à sa divine Mère au milieu de cette région qui, à l'exemple d'un immense amphithéâtre, s'étend et s'incline doucement vers la montagne, comme pour vénérer l'escabeau de la Reine des cieux.

Vanité des grandeurs humaines ! Quelle gloire, ou quel avantage a pu laisser Jules-César à ce coin de terre foulé par ses pieds ? Mais vous, ô Marie ! il n'en est pas ainsi, il a suffi de votre présence pour faire de cette terre déserte et inculte un véritable jardin de délices.

A la fin du xve siècle, époque qui va nous occuper, « ce lieu, » dit le manuscrit du religieux Augustin,

« était une montagne inhabitée, couverte de bois et « qui est encore aujourd'hui d'un abord assez fâcheux, « principalement en temps d'hiver, où les grands « vents résident d'ordinaire avec les autres injures et « inclémences de l'air qui sont très-difficiles à sup- « porter. Il est fort éloigné du voisinage, distant du « bourg de Chemillé d'une bonne grande lieue, ainsi « que des châteaux de Vezins et de la Tour. Ceux « qui sont plus proches d'un quart de lieue, sont « Bouzillé, le Houx, le Pâtis [1] ».

De nos jours le coteau des Gardes n'est plus une terre déserte et sauvage, c'est au contraire un joli bourg, assez régulièrement construit, avec de larges rues, fort bien entretenues. Les sentiers qui l'abordent sont de belles routes, sur une pente douce et facile. Les habitants, d'un caractère pacifique, sont très-hospitaliers. Ils aiment surtout recevoir les pélerins de Notre-Dame-des-Gardes, à laquelle ils sont très-attachés , et à juste titre, car ils lui doivent leur modique aisance et surtout le bonheur d'avoir, dans leurs besoins et dans leurs peines, une Mère tendre et secourable, toujours prête à les écouter et à les exaucer.

[1] Manuscrit des religieux Augustins.

CHAPITRE II.

Légende de Notre-Dame des-Gardes.

Chaque sanctuaire a sa légende.

Souvent revêtue de merveilleuses couleurs, et comme enveloppée d'ombres mystérieuses, la légende plaît aux âmes douées d'une foi droite et simple, à ces âmes que Jésus aimait d'un amour spécial pendant sa vie, parce qu'elles sont humbles, et c'est d'elles qu'il disait : Mon Père, soyez béni ; vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents du siècle, mais vous les avez révélées aux petits. (Saint Matthieu, ch. 11, v. 25.)

Nous voyons la sainte Eglise, dès sa naissance, reconnaître la légende. A côté des saints écrits qu'il n'est pas permis de rejeter sans renier sa foi, nous trouvons une chaîne non interrompue de faits appartenant à la légende, qu'il serait grandement téméraire de récuser absolument. Et pour en rejeter ou en diminuer la valeur, qu'on n'allègue pas que ses récits sont comme un tissu de merveilles, car notre Dieu est le Dieu du mystère, c'est le Dieu caché,

Deus absconditus. (Isaïe, chap. 45, v. 15) Il se plaît dans les choses extraordinaires et incompréhensibles, *investigabiles viæ ejus* (Rom. 11), et cependant ses œuvres sont toujours admirables, *mirabilia opera tua*. (Ps. 138.)

Nous le savons, toute légende ne mérite pas une créance aveugle. Notre-Seigneur recommandait à ses disciples d'unir la prudence du serpent à la simplicité de la colombe. La sainte Eglise, son épouse, use toujours d'une grande réserve dans l'examen des faits qu'elle permet de rapporter aux fidèles. Rarement elle leur donne une approbation complète, mais à moins de raisons graves, elle favorise comme pieuse croyance et comme sujet d'édification, tous ceux qui semblent posséder un cachet de vérité.

La légende de Notre-Dame-des-Gardes se présente mélangée de circonstances dont toutes n'ont pas le même degré de clarté et de certitude incontestée.

Un long examen, des réflexions consciencieuses, l'avis de plusieurs personnes graves, consultées à cette occasion, nous permettent d'exposer dans son entière simplicité, ce qui paraît le plus probable.

Nous donnerons d'abord cette légende telle que les petits enfants des alentours l'entendent de la bouche de leur père ou de leur mère, quand les tenant sur

leurs genoux ils leur font répéter : « Notre-Dame-des-Gardes, priez pour nous ; » telle aussi qu'ils l'avaient apprise eux-mêmes de leurs aïeux ; telle enfin qu'elle s'est transmise d'âge en âge dans la contrée : nous ferons ensuite nos observations particulières.

Sur le versant nord du coteau des Gardes, se voit une ferme d'une construction très-ancienne, appelée la ferme de la Garde. Ses vieilles murailles abritent depuis plusieurs siècles une respectable famille, dont les aïeux sont connus à une époque très-reculée. Des papiers de famille échappés aux désastres de la Révolution, nous fournissent sur ce sujet d'utiles et intéressants documents. Selon toute apparence, l'un de leurs ancêtres était fermier de la Garde, quand une bergère y fit une précieuse découverte.

La colline des Gardes était, nous l'avons dit, couverte de broussailles et de landes où l'on menait paître les troupeaux. Cette bergère observait avec surprise un de ses bœufs, habituellement couché devant un buisson et léchant sans cesse une grosse pierre. Ce bœuf ne paissait point et cependant il était plus gras que les autres. Piquée d'une curiosité bien naturelle, elle s'approche, écarte la pierre et aperçoit derrière, au fond du buisson, une statue de la Vierge

Marie. Ravie de joie, notre bergère la prend et la dépose, sans rien dire, dans le petit meuble où elle avait ses vêtements.

Le lendemain matin, le bœuf retournait à son ordinaire devant son buisson. La bergère de son côté s'y rend, et grande est sa surprise quand elle revoit la statue au même endroit d'où elle l'avait enlevée la veille. A demi effrayée, elle raconte à la ferme ce qui vient de lui arriver. Le maître de la Garde, en chrétien sage et prudent, se rend aussitôt à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, sa paroisse, prévenir son curé. Celui-ci vient en hâte et croit de son devoir de transporter à son église de Saint-Georges la nouvelle madone ; ce qu'il fit sur l'heure.

Mais les desseins de la Reine du ciel étaient bien différents de ceux de son serviteur ; le jour suivant le bœuf reprit sa place accoutumée devant la statue retournée à son buisson chérie. M. le curé de Saint-Georges averti, voulut faire une seconde et une troisième épreuve en reportant deux autres fois, dans son église, la statue miraculeuse. Soin inutile, la statue revenait toujours au lieu qu'elle avait elle-même choisi, pour y être désormais honorée.

Personne n'osa plus, dès lors, porter sur elle une main indiscrète. Une partie du buisson fut arra-

chée et l'on construisit un petit oratoire sous lequel on installa la sainte image. Tel est le récit légendaire.

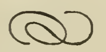
Ce récit, par lui-même, n'offre rien de bien particulier à la critique religieuse : c'est l'histoire de plusieurs sanctuaires anciens avec quelques variantes plus ou moins accentuées. Là n'est donc point l'embarras. Il se trouve d'abord dans l'absence d'écrits authentiques, remontant à une date assez éloignée. Le recueil des actes du Chapitre général des Pères Augustins de Bourges ; le manuscrit du religieux Augustin des Gardes et celui de Grandet dans sa *Notre-Dame Angevine*, c'est-à-dire les trois auteurs les plus anciens qui aient écrit sur l'origine du pélerinage, sont absolument muets sur cette légende, qu'ils semblent même détruire en fixant le commencement de la dévotion à Notre-Dame des Gardes, au moment où fut construite la première chapelle par messire de l'Esperonnière. La seconde difficulté est de savoir ce que devint la Madone, qu'aurait trouvée la bergère de la Garde.

A l'encontre de ces difficultés, voici maintenant ce qui milite en faveur de la légende. Toutes les notes rédigées au commencement de ce siècle par quelques habitants des Gardes, se ressemblent,

pour le fond, reproduisant à peu près les mêmes vérités ou les mêmes erreurs : celles-ci tombent principalement sur le nom des fondateurs de la chapelle primitive, ou sur celui des seigneurs qui établirent auprès de cette chapelle les ermites de Saint-Augustin : cependant la substance de ces notes est véridique et conforme aux ouvrages dont nous avons parlé dans l'alinéa précédent ; ouvrages certainement inconnus aux auteurs de ces pièces. Fait singulier : toutes font mention de la légende dans les termes dont nous nous sommes servis. Ce n'est pas tout. L'existence du buisson, que la légende dit être celui de la Madone, est une chose certaine, incontestable. Ce buisson se trouvait à la place de la grille actuelle des religieuses, c'est-à-dire derrière l'ancien mur du sanctuaire, s'étendant du côté de la chapelle du Sacré-Cœur jusqu'au puits que l'on voit encore dans le jardin de l'aumônerie, appelé autrefois le puits de Notre-Dame. Les Body, encore aujourd'hui fermiers à la Garde, se rappellent parfaitement avoir entendu bien des fois raconter à leurs vieux parents que ce buisson ressemblait à du houx mâle, et quand ils étaient malades, ils envoyaient leurs enfants cueillir sur ce houx des feuilles ou des fleurs qui avaient une vertu particulière pour opérer des guérisons. Il sub-

sista jusqu'à l'arrivée du curé intrus aux Gardes, vers l'année 1792. Ce fut lui, selon la croyance commune, qui le fit mourir d'une façon indigne. « Lorsque « j'étais enfant, disait, il y a quelques années, un « bon vieillard, je servais la messe en l'église de « Notre-Dame, et je voyais dans la cavité de l'autel « un buisson desséché, lequel néanmoins me parais- « sait conserver quelque verdeur. On me disait : « Mon enfant, c'est le buisson où fut autrefois décou- « verte la statue de Notre-Dame. Je l'ai vu cent et « cent fois, ajoutait le vieillard. »

Tels sont les arguments favorables à la légende : savoir le témoignage unanime, transmis de bouche en bouche jusqu'à nos jours, et le buisson dont il est impossible de rejeter l'existence. — Arrivons maintenant au récit des faits plus certains.



CHAPITRE III.

Voyage de Messire de l'Esperonnière en Orient. — Sa captivité. — Son vœu. — Sa délivrance. — Première chapelle de Notre-Dame-des-Gardes.

Dans le cours de ce chapitre nous nous contenterons de reproduire les paroles du religieux ermite de Saint-Augustin, nous bornant à y ajouter quelques réflexions ou quelques notes particulières.

Au sujet donc de l'érection de la chapelle de Notre-Dame des Gardes, « voici en quelques mots la vérité « de l'histoire, et qui est encore par tradition dans la « bouche des plus anciens du pays, qui l'ont ainsi « apprise de leurs pères et de ceux qui les ont « devancés.

« Messire François de l'Esperonnière, sieur de la « Roche-Bardou et de la Sorinière, faisant voyage sur « mer, environ l'an mil quatre cent octante (1480), « son vaisseau fut assailli par les barbares, lesquels « étant plus forts le prirent d'emblée, et firent cap- « tifs tous ceux qui étaient dans ce navire[1]. »

[1] La maison de l'Esperonnière, originaire de l'Anjou méridional, porte pour armes : d'*hermines frétées de gueules*. —

La famille de l'Esperonnière compte plusieurs chevaliers de Malte. Une croyance, transmise jusqu'à présent parmi les nobles descendants de cette illustre maison, nous induit à penser que le seigneur dont

Couronne de marquis. Elle est connue depuis le XII[e] siècle, et sa filiation est suivie depuis l'an 1300 environ.

En l'année 1357, Hardouyns de l'Esperonnière, seigneur du château de l'Esperonnière, paroisse de Vezins, épousa Jeanne Bardoul, dame de la Roche, paroisse de Saint-Pierre de Chemillé. Le contrat de mariage, dit l'historique de la famille, eut lieu le samedi avant la Quasimodo. Hardouyns de l'Esperonnière était assisté par Joachim de l'Esperonnière, son oncle, et Jeanne Bardoul, par Geoffroy du Puignon, son cousin.

De ce mariage naquirent deux enfants qui furent les chefs des deux branches de la famille de l'Esperonnière. L'aîné, Pierre de l'Esperonnière, resta seigneur de l'Esperonnière en Vezins. Le cadet, Jehan de l'Esperonnière, eut pour héritage la seigneurie appelée depuis du nom de sa mère : La Roche-Bardoul. Les descendants de Pierre de l'Esperonnière portèrent son nom la durée de quatre générations. Mais ce nom s'éteignit le 5 mai 1563 par le mariage de Catherine de l'Esperonnière, fille d'Honorat de l'Esperonnière et de Jehanne de Vaugirault, seule héritière, avec noble homme Guy Carion.

Parmi les principaux membres de la branche aînée se distinguent François de l'Esperonnière, chevalier de Malte, et Gabrielle de l'Esperonnière, supérieure générale de la Congrégation du Calvaire et fondatrice de la maison d'Angers, de laquelle dom Chamard a écrit la vie dans l'histoire des saints personnages de l'Anjou.

La maison Carion conserva la seigneurie de l'Esperon-

nous parlons appartenait à cet ordre remarquable. Revenait-il d'un voyage en Terre-Sainte? On ne saurait l'affirmer.

Les barbares dont il est ici question, étaient, selon

nière jusqu'au jour où elle devint le partage de la famille de Rouget, qui devait un peu plus tard la céder aux marquis de Grignon. Les paroisses de Vezins, de Trémentines et toutes celles qui les environnent se rappellent les exemples de vertus que leur donna jusqu'à ses derniers moments le bon Monsieur de Grignon, dont on cite encore le nom quand on veut proposer un modèle de bonté et de charité. La communauté des Gardes fut de sa part l'objet d'attentions les plus délicates, qu'il fit facilement partager à sa digne épouse, Mme la marquise de Grignon.

La branche cadette a conservé sa gloire et son nom jusqu'à nos jours.

Devenus par succession ou par alliance seigneurs de la Roche-Bardoul, la Sorinière, Salbœuf, le Pineau, le Plessis, la Saulaye et Vriz, le Breil, les Gardes, etc., nous voyons les marquis de l'Esperonnière remplir à la cour des rois Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Louis XVIII, les charges les plus distinguées et les plus importantes. Il existe encore plusieurs lettres originales signées de la main de ces monarques qui leur expédiaient des ordres ou leur conféraient des titres.

Vers l'année 1745, Marie-Anne-Sophie de l'Esperonnière, fille aînée d'Antoine de l'Esperonnière, épousa messire Antoine-Cezar de Santo-Domingue, et reçut pour sa part d'héritage la Roche-Bardoul. Son frère, Jacques-Thomas de l'Esperonnière, resta à la Saulaye, paroisse de Loiré. Il se maria deux fois. De son premier mariage avec demoiselle Louise-Marie-Françoise-Robineau de la Rochequairie, il eut

toute apparence, des corsaires turcs. En effet, leurs vaisseaux à cette époque sillonnaient les mers du Levant, et trop souvent ce malheur arrivait aux pélerins allant visiter les saints lieux. Cet infortuné gentilhomme, trop éloigné de son pays pour faire savoir

une fille, Louise-Antoinette-Marie Michelle, qui épousa M. de Robineau, lequel eut trois enfants, deux fils et une fille, mariée plus tard à M. de la Moricière ; de cette union est né le général de la Moricière.

De son second mariage avec demoiselle Marie-Rose-Céleste de la Bintinaye, Jacques-Thomas de l'Esperonnière eut deux fils. L'aîné, Antoine-Marie-Jacques de l'Esperonnière, épousa Marie-Céleste-Élisabeth de la Bintinaye, dont il eut trois enfants : 1° Alexandrine de l'Esperonnière de Vriz, qui épousa, le 28 novembre 1843, M. Jules Veillon de la Garoullaye ; 2° Edouard-Marie de l'Esperonnière de Vriz, marié à demoiselle Marie-Dieudonné de Buat. C'est lui qui représente aujourd'hui la famille et habite le château de la Saulaye ; 3° Hermine de l'Esperonnière de Vriz, épouse de M. Lebault de la Rochecantin, paroisse de la Poitevinière.

M. de Santo-Domingue, époux de Marie-Anne-Sophie de l'Esperonnière, eut plusieurs fils qui moururent sans laisser d'héritier de leur nom. L'un d'eux cependant eut une fille qui fut Mme Charbonnier de la Guesnerie, mère de M. Charbonnier de la Guesnerie, propriétaire à Angers, et de Mme la vicomtesse Victor de Terves, du Breil, mère de M. Roger de Terves.

Les membres de ces nobles familles se sont de tout temps légués et se lèguent encore l'affection et l'intérêt que portèrent à la communauté et surtout au sanctuaire de Notre-Dame des Gardes, les seigneurs de l'Esperonnière leurs aïeux.

à sa famille l'état de misère où il se trouvait réduit, car il était chargé de chaînes, gémit longtemps dans sa captivité ; ces infidèles exigeant sans doute une forte rançon pour le remettre en liberté.

« Enfin, n'ayant plus d'espoir du côté des hom-
« mes, le dévot seigneur jeta ses yeux mouillés au
« ciel avec une abondance de larmes, promit à Dieu
« que, s'il lui plaisait le tirer du malheur auquel il se
« voyait réduit, il ferait bâtir au lieu le plus éminent
« et le plus élevé de toutes ses terres, une chapelle
« en l'honneur de la très-sainte Vierge, à laquelle il
« se voua très-humblement à la même heure [1]. »

Celle que l'on nomme si justement le secours des chrétiens, *auxilium christianorum*, entendit ce vœu et l'exauça. Peu de temps après, par un effet d'une protection miraculeuse de Marie, il se vit en liberté ; mais comment s'opéra la délivrance de ce bon gentilhomme ? On l'ignore absolument [2]. Cependant une tradition encore vivante dans le pays nous apprend que le noble prisonnier, à la suite de son vœu et de

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

[2] Le manuscrit de Grandet, à l'article de Notre-Dame-des-Gardes, cite en marge un extrait du recueil des Chapitres généraux des Révérends Pères Augustins de la province de Bourges, dans lequel on raconte l'origine du sanctuaire

sa prière, fut pris d'un doux sommeil, et qu'à son réveil il se vit assis devant la porte de son château.

Cet épisode peut paraître extraordinaire ; mais il ne serait pas sans exemple dans l'histoire de l'Église ou de la vie des saints.

Notre expérience journalière nous apprend combien

dans les mêmes termes que ceux qui précèdent, en le faisant remonter vers l'an 1500. (Circa an. 1500). Voici ce passage :

De nostro conventu Dnæ Custodiarum : anno Domini 1604 celebratur Capitulum provinciale Baroducei. Magister Geraldus Jacob provincialis eligitur. Quo tempore conventus nostræ Dominæ custodiarum, in Pictavo cœpit construi, de quo pauca fide adnotasse non pigebit. Fama existit quod circa anno 1500, nobilissimus Domnus du Pineau fundator, captus a Barbaris, voto se obligaverat sacellum virgini Matri constructurum in loco Domini sui eminentiore, si salvus et incolumis periculum evaderet.....

(*Bibliothèque d'Angers, manuscrit Grandet.*)

L'an 1604 de N. S. J.-C., fut célébré le Chapitre général de la province de Bourges, dans lequel fut élu Provincial le R. P. Gérald Jacob.

Vers le même temps, l'on commença de construire notre couvent de Notre-Dame-des-Gardes, dans le Poitou. Voici ce que l'on en rapporte :

Vers l'an 1500 un noble gentilhomme, le seigneur du Pineau, ayant été fait captif par les barbares, s'engagea par vœu à bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge Marie, sur le lieu le plus élevé de ses terres, s'il recouvrait la liberté par son entremise.....

il est facile de prendre des résolutions, même de faire des promesses, et difficile de les mettre à exécution. C'est ce qui arriva à messire de l'Esperonnière. Rendu à la liberté, soit insouciance, soit comme le dit la légende, qu'il crût son vœu déjà rempli par la présence du petit monument élevé sur le coteau des Gardes, à la place où la bergère avait découvert la statue miraculeuse, il ne se pressait pas de mettre ses engagements à exécution.

Une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau le fit rentrer en lui-même. Déplorant sa négligence, il en demanda humblement pardon à la Reine des cieux et s'occupa de faire bâtir la chapelle qu'il avait vouée.

« Il fit donc choix du sommet d'une petite mon-
« tagne située en l'une de ses terres, nommée le
« Puy-de-la-Garde, en la paroisse de Saint-Georges,
« au territoire d'Anjou, diocèse de Maillezais, comme
« étant un lieu très-conforme à son pieux dessein,
« voulant que la Reine du ciel et de la terre, tenant
« le plus haut lieu de tout ce qui lui appartenait,
« présidât à ses biens ainsi qu'à sa personne [1].

« Ce fut en l'an mil quatre cent octante et un

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

« (1481), que notre dévot seigneur commença de « faire construire une petite chapelle de la longueur « et de la largeur de douze à quinze pieds environ : « la charpente de laquelle fut livrée et posée le « quinzième jour d'octobre qui fut le jour de saint « Fulgent, ainsi que nous avons appris par un petit « mémoire qui se voit encore aujourd'hui dans le « presbytère de M. le curé de Saint-Georges-du- « Puy-de-la-Garde... [1].

« L'auteur de ce mémoire, qui pouvait être le « curé de temps-là, remarque même cette particu- « larité que ce fut un certain Jean Godin, charpentier « de la paroisse de Notre-Dame de Coron, qui fit « ladite charpente [2].

« Or, dans cette chapelle fut dressé un petit autel « et sur icelui fut posée une image de la Vierge, « tenant sur le bras droit son petit Jésus, portant un « sceptre en la main gauche pour marquer l'empire « qu'elle a sur le ciel et sur la terre, sur les anges et « sur les âmes.

« Cette image se voit encore aujourd'hui, propre-

[1] Cette première chapelle, on le verra dans la suite, était à la place occupée actuellement par la chapelle du Sacré-Cœur.

[2] Manuscrit du religieux Augustin.

« ment étoffée[1], au milieu du grand autel, d'une
« beauté et majesté si gracieuse qu'elle remplit les
« cœurs de ceux qui la regardent d'une sensible
« dévotion. La preuve de cette vérité est l'expérience
« même qu'en ressentent ceux qui vont rendre leurs
« vœux à ses pieds, ainsi que plusieurs m'ont dit et
« que j'ai appris d'un dévot serviteur de la Vierge,
« lequel étant allé, ces jours derniers, rendre ses
« actions de grâces à cette sainte Vierge, pour une
« grande maladie dont il croyait avoir été délivré par
« son intercession, cette auguste figure ou plutôt
« celle qu'elle représente, récréa son âme d'une si
« grande abondance de saintes consolations, que son
« cœur se liquéfiant dans ces douceurs, poussa quan-
« tité de larmes, qui étaient autant de témoins irré-
« prochables qui parlaient pour ses pieux et dévots
« sentiments. »

« Je devais cette digression à la dévotion que notre
« sainte image porte sur son front[2].

« Aussitôt que cette petite chapelle fut bâtie, il
« plut à la mère de Dieu répandre autour de son
« image une telle odeur et si doux parfum de ses

[1] Proprement vêtue.

[2] Manuscrit du religieux Augustin.

« grâces et de ses vertus, et rendre ce saint lieu telle-
« ment recommandable par les prodiges et miracles
« qu'elle y faisait, que les peuples abondaient de toutes
« parts pour y faire leurs prières, présenter leurs
« requêtes afin d'obtenir de la mère des bontés et des
« miséricordes, le secours en leurs nécessités, de quoi
« ils n'étaient point refusés ni éconduits.

« En effet, » dit un autre mémoire, « plusieurs
« malades furent guéris à ses pieds. »



CHAPITRE IV.

La chapelle de Notre-Dame-des-Gardes devient célèbre par les miracles qui s'y opèrent. — Quelques ecclésiastiques s'établissent près du sanctuaire pour le service des pèlerins. — Les huguenots en Anjou.

« La dévotion s'augmentant ainsi tous les jours de « plus en plus, certains prêtres des lieux voisins » furent députés et nommés chapelains pour desser- « vir ladite chapelle et pour satisfaire à la piété des « pélerins, lesquels ne paraissaient jamais les mains « vides en présence de cette Reine des cieux, char- « geant son saint autel non-seulement des vœux de « leurs lèvres, mais jetant à ses pieds leurs biens et « facultés, selon le pouvoir que Dieu leur en avait « donné, ce qui faisait une telle et si grande abon- « dance d'argent et de toutes sortes de commodités, « que les offrandes qui se levaient étaient suffisantes « pour entretenir quantité d'ecclésiastiques [1].

Le premier de ces chapelains, dit Grandet [2], fut un

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

[2] Grandet. *Notre-Dame Angevine*.

bon prêtre nommé Jean ; non-seulement il célébrait la sainte messe en cette chapelle, mais encore il passait une partie de son temps à réciter les Évangiles sur les personnes qui le désiraient, et faisait des instructions au peuple sur la solide dévotion à la sainte Vierge.

« Outre les prêtres qui étaient honnêtement entre-
« tenus, les grandes charités qu'on y recevait obli-
« gèrent ceux qui en avaient la surintendance d'aug-
« menter et d'accroître ce petit lieu, lequel, comme
« il était trop auguste et peu spacieux, ne pouvait
« contenir une si grande multitude de peuple qui y
« venait de tous côtés. Ce que l'on fut contraint de
« faire jusqu'à trois ou quatre fois ; de sorte qu'il
« fallut enfin se résoudre à bâtir une église entière,
« telle qu'on la voit, laquelle est encore moitié trop
« petite, non-seulement aux jours solennels de Notre-
« Seigneur et de sa sainte Mère, mais aussi aux di-
« manches et fêtes ordinaires et communes.

« Je ne saurais passer sous silence, dit le même
« auteur, une chose qui m'a semblé assez remar-
« quable, et que j'ai apprise d'un bon et vénérable
« prêtre qui fut l'un de ces chapelains dont je viens de
« parler. C'est que, depuis le temps que cette petite
« chapelle fut primitivement bâtie en l'honneur de

« la très-sainte Vierge, *elle a toujours fait paraître*
« *qu'elle aimait et chérissait tellement cette place*,
« que nonobstant toutes les guerres et telles autres
« sortes de calamités qui ont pu arriver, elle a voulu
« être continuellement servie en ce lieu, sans que
« l'âpreté de la situation ou la rigueur du climat pût
« empêcher ceux qu'elle inspirait de lui être dévots[1]. »

Cette observation de l'ancien serviteur de Notre-Dame-des-Gardes n'est pas inutile. En effet, la partie de l'Anjou où sont situées les Gardes, fut le théâtre de guerres sanglantes et d'affreuses profanations dans le cours du XVIe siècle. En l'année 1581, les huguenots se répandirent dans le pays et le ravagèrent. Après s'être emparés de Chemillé, ils vinrent mettre le siége devant le château de Bouzillé, lequel fut pris, pillé et brûlé. Dans les démolitions faites en 1855, on a trouvé, enfouis dans les murs, des boulets d'un poids considérable pour ce temps-là.

« On a remarqué que successivement, de temps en
« temps, continue notre chroniqueur, il y a toujours
« eu quelque pieux serviteur de la Vierge, qui, en
« habit de religieux ou d'ermite, a voulu passer une
« partie de sa vie en ce saint lieu. En sorte que l'un

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

« venant à manquer, un autre lui succédait qui pre-
« nait sa place. C'est une pieuse pensée qui m'est
« venue à l'esprit, que peut-être la sainte Vierge dis-
« posait ainsi le cœur de ces bonnes gens qui étaient
« comme autant de précurseurs qu'elle voulait tenir
« en ce lieu, qui lui était dédié, pour d'autres ermites
« du grand Augustin, qui sont venus depuis et y
« sont établis pour lui servir autant fidèlement que
« jamais jusqu'à la consommation des siècles[1]. »

Hélas ! cette pensée, en effet si pieuse, n'a été accomplie qu'en partie. Celui qui l'écrivait eut sans doute le bonheur de voir couler ses jours aux pieds de sa mère bien-aimée, et de reposer près de son sanctuaire ; mais cette faveur devait avoir un terme pour l'ordre de saint Augustin. Qui sait si les bonnes et ferventes religieuses de la Trappe, abritées si saintement aujourd'hui sous l'ombre maternelle de Notre-Dame-des-Gardes, ne doivent pas cet immense avantage aux vœux et aux souhaits de ces anciens religieux dont l'ordre a disparu ; mais dont la foi et la dévotion à Notre-Dame se perpétuent cependant de génération en génération. Nous trouvons un peu plus détaillée l'histoire du dernier de ces bons ermites de Notre-Dame.

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

« Le dernier de ces dévots serviteurs de Dieu, et
« que nous avons vu mourir il y a peu d'années, fut,
« dit le mémoire déjà cité, un bonhomme nommé
« Taillandeau, de la paroisse de Melay (d'autres
« disent de Montilliers), lequel après la mort de sa
« femme, dont il n'eut point d'enfants qui pussent
« posséder les grands biens que Dieu lui avait don-
« nés, voulut, à la façon de saint Patrice, romain,
« faire la Croix de Jésus-Christ et sa sainte Mère
« héritières de tout ce qu'il avait. Sa dévotion le
« porta, après que les guerres civiles furent passées,
« de remettre sur pied en tous les lieux voisins de
« l'Anjou les croix publiques des carrefours et grands
« chemins, qui avaient été brisées par les hérétiques,
« ou bien que le laps des années avait pu consom-
« mer, les faisant ériger ou en bois ou en pierres,
« ainsi qu'elles avaient été auparavant. Il fit aussi
« rebâtir les petits lieux de dévotion comme les cha-
« pelles champêtres qui avaient été pareillement
« démolies ou qui étaient tombées en ruine par leur
« antiquité et vieillesse. Mais il affectionna particu-
« lièrement les places où la sainte Vierge avait été
« servie autrefois, comme fut notre chapelle des
« Gardes qu'il chérit d'un amour très-singulier, car
« non-seulement il l'augmenta et amplifia, quant à

« l'édifice, et l'enrichit d'ornements, mais il se « voua et consacra lui-même dans un certain habit, « comme d'ermite, au service de la sainte Vierge, et « passa un bon nombre d'années en ce lieu, étant « presque continuellement en prières aux pieds de « cette dévote image, et pour témoignage perpétuel « de sa piété, envers sa bonne et très-sainte Maî- « tresse, il a fondé quelques messes en cette sienne « églises [1].

Grandet ajoute qu'il donna pour cette fondation de messes qui devaient se dire aux fêtes de la sainte Vierge la somme de 160 livres. Taillandeau finit par consacrer sa personne à cette bonne Mère, qu'il aimait tant, il se fit religieux à l'abbaye de Belle-Fontaine, alors occupée par des Bénédictins. [2]

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

[2] Les mémoires de l'abbaye de Bellefontaine nous le présentent remplissant dans cette communauté les fonctions de sacristain.



CHAPITRE V.

Fondation du monastère de Notre-Dame-des-Gardes. — Les Pères Augustins.

Le service de la chapelle subsista tel que nous venons de le dire jusque vers la fin du XVIe siècle, c'est-à-dire pendant environ cent vingt ans. Mais il n'était pas possible qu'il demeurât ainsi longtemps, sans l'attacher enfin d'une manière solide à quelque communauté religieuse qui en prît soin.

Depuis déjà bien des années le digne fondateur, Messire de l'Esperonnière, était allé bénir au ciel celle qui l'avait elle-même tant de fois béni et protégé sur la terre. L'année de son décès ne nous est pas connue. Mais l'héritier du nom, des biens, et ajoutons du zèle de ce bon gentilhomme, son petit-fils Antoine de l'Esperonnière, dont le père avait, par son mariage, ajouté aux titres de ses ancêtres, celui de seigneur du Pineau, songea sérieusement au moyen de fonder auprès de la chapelle un monastère et d'y placer des religieux.

« Il jeta d'abord les yeux sur le Père Chapouin,

« Recollet, homme d'esprit et de piété qui commen-
« çait alors la réforme de sa province au couvent de
« la Basmette, à une demi-lieue d'Angers[1] et lui
« offrit la chapelle de Notre-Dame-des-Gardes, l'as-
« surant qu'il lui ferait bâtir un couvent[2].

« Mais ce bon Père la refusa pour cette raison que
« la grande pauvreté qu'avaient tous les vrais enfants
« de saint François ne leur pouvait permettre de

[1] Le couvent de la Basmette ou Baumette fut construit par le bon roi René, sur un rocher élevé au pied duquel coule la Maine, à une demi-lieue au-dessous de la ville d'Angers. On lit sur la première pierre qui paraît à l'extérieur du monastère : *Le roi René m'assit-cy.*

En l'année 1598, Henri IV vint à Angers, le 7 du mois de mars. Le dimanche des Rameaux qui tombait le 15, le roi, après avoir assisté, un rameau à la main, à la procession qui se fit de la cathédrale à Saint-Michel-du-Tertre, alla dans l'après-midi du même jour visiter le couvent de la Basmette. Touché de l'humilité et de la simplicité du gardien de ce petit monastère, Henri lui demanda ce qu'il souhaitait de lui : « *Pauvreté et réforme*, » répondit le Père. « Ventre-saint-gris, je vous l'accorde, repartit gaiement le « roi, car vous êtes le premier homme de mon royaume « qui m'ayez demandé la pauvreté. » (*Recherches historiques de l'Anjou*, Bodin. Tome II.) Aujourd'hui, cet antique monastère appartient à M. Cheux, propriétaire à Angers, qui a fait restaurer dernièrement la chapelle creusée dans le rocher même. Les cloîtres sont parfaitement conservés, ainsi que les autres lieux réguliers.

[2] Grandet. *Notre-Dame Angevine.*

« s'établir dans les lieux champêtres, qui sont trop
« écartés des villes, tel qu'était celui-là, à cause qu'ils
« devaient chaque jour, pour l'ordinaire, chercher les
« choses nécessaires à la vie.

« Le charitable Père s'avisa pourtant, afin de ne
« point éconduire tout-à-fait ces messieurs, sans
« quelque sorte de satisfaction, et leur dit par inspi-
« ration divine (comme on le peut croire pieusement)
« que puisqu'il ne pouvait accepter l'honneur de leur
« offre, de quoi il les remerciait très-humblement, il
« les suppliait avec pareille affection de s'adresser
« aux bons Pères Augustins qui commençaient
« comme lui la réforme au couvent de Poitiers, les
« assurant qu'ils ne pouvaient confier leur dévotion à
« des hommes plus religieux, plus vertueux et exem-
« plaires, desquels ils recevraient très-infailliblement
« toutes les assistances et contentements spirituels
« qu'ils pouvaient espérer et attendre de quelques reli-
« gieux que ce fussent, et qu'ils voudraient chercher.

« Ces messieurs étant bien satisfaits, le remer-
« cièrent fort civilement, et prenant congé de lui
« l'assurèrent que ces bons religieux dont il leur
« avait parlé si avantageusement, seraient, après lui,
« les premiers refusants de leur pieux dessein[1].

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

« Le seigneur du Pineau fut fidèle à sa parole. « A peine rentré chez lui, il écrivit au Père Prieur « des Augustins de Poitiers, qui était pour lors le « R. R. Martin Guillaume, le suppliant de se vouloir « donner la peine de le venir trouver en sa maison du « Pineau, paroisse de Thouarcé, où il désirait lui « communiquer une affaire qui concernait la gloire « de Dieu et l'honneur de son Ordre.

« Le révérend Père s'y étant rendu le plus promp- « tement possible, M. du Pineau lui déclara qu'ayant « une petite chapelle dédiée à la sainte Vierge sous « le nom de Notre-Dame-de-la-Garde, ou des Gardes, « ainsi appelée à cause d'une de ses métairies sur « laquelle était située ladite Chapelle, et voyant que « la dévotion s'y augmentait de jour en jour, et « qu'elle était fréquentée par une grande multitude « de peuples qui y venaient de toutes parts, même « des lieux les plus éloignés, attirés par des guéri- « sons merveilleuses qu'on y recevait et par d'autres « effets prodigieux, même miraculeux, qui s'y « voyaient et faisaient ; il avait dessein d'augmenter « et d'accroître ce même lieu d'un emplacement et « étendue de terre aussi ample que spacieux qu'il « serait nécessaire pour y bâtir un couvent de bons « religieux, afin de servir Dieu et la sainte Vierge,

« comme aussi pour rendre aux pélerins qui y « venaient tous les bons offices de piété et de reli- « gion. Et comme il avait appris de bonne part que « les religieux Augustins, de la communauté de « Bourges, florissaient en piété et en sainteté de vie, « il avait aussi pensé ne pouvoir mieux s'adresser, « ni faire merveilleux choix pour présenter, comme « il faisait à ce vénérable Père et à tout son Ordre ce « lieu de dévotion[1]. »

Le R. P. Martin Guillaume accepta l'offre de ce dévot seigneur, d'autant plus volontiers que lui-même étant très-affectionné au culte de la très-immaculée Vierge Marie, il estimait que c'était un grand honneur et bonheur pour sa communauté, se promettant que comme cette sainte chapelle était nommée Notre-Dame-des-Gardes, la sainte Vierge serait aussi la tutrice et la gardienne de la réforme religieuse qu'il avait déjà si heureusement commencée avec le R. P. Etienne Rabache.

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

CHAPITRE VI.

Difficulté soulevée par les anciens chapelains et le curé de Saint-Georges — Le seigneur de Millepied. — Construction de l'Eglise et du Monastère. — Installation des Religieux. — Faits miraculeux.

Les œuvres de Dieu ne réussissent d'ordinaire qu'après avoir reçu vivement imprimé le cachet de leur origine, celui de la Croix. L'établissement des religieux Augustins, à Notre-Dame-des-Gardes, venait de Dieu ; il devait donc être un signe de contradiction ; en effet les obstacles ne lui manquèrent pas.

Un des plus considérables, ajoutons des plus sensibles au cœur de ces bons religieux, leur fut suscité par des personnes qui agissaient, il n'en faut pas douter, avec les meilleures intentions : nous voulons dire messire Mathieu Marchand, curé de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde et les anciens chapelains.

Le premier se voyait enlever ses droits curiaux sur la chapelle ; or il se croyait obligé de les soutenir, sinon pour lui, du moins pour ses successeurs. Les

seconds, après s'être dévoués pendant de longues années au service de leur bonne Mère et des pélerins, allaient être forcés d'abandonner ce lieu si cher ; on comprend aisément combien pareil sacrifice devait leur être pénible. De leur côté les religieux Augustins souffraient eux-mêmes beaucoup de la peine involontaire dont ils étaient l'occasion.

Quoi qu'il en soit, cette difficulté s'aplanit et s'arrangea au grand contentement des uns et des autres.

Le fondateur, M. du Pineau, intervint ; de plus le grand vicaire du diocèse, messire Hilaire Pommerays, docteur en Sorbonne, devant lequel on avait porté l'affaire, l'ayant examinée avec soin, il fut rendu le 21 mars 1606, une sentence qui rétablit la paix et la meilleure intelligence entre toutes les parties intéressées.

« On décida que les offrandes faites ou à venir,
« appartiendraient aux religieux du monastère, à la
« charge par ceux-ci de payer au curé de Saint-
« Georges et à ses successeurs une somme de six
« livres tournois, chaque année, à la fête de Notre-
« Dame Angevine ; de prêcher dans l'église de Saint-
« Georges et d'assister à la procession paroissiale le
« jour de cette fête ; de laisser libre, une fois par an,
« le maître-autel de la chapelle des Gardes, pour que

« le curé de Saint-Georges pût s'y rendre procession-
« nellement ; enfin, de fournir de linge, de pain, de
« vin et de luminaire à tous les prêtres qui seraient
« envoyés par des fidèles dans l'église du couvent
« pour y célébrer des messes [1]. » Quant aux anciens chapelains, un généreux seigneur, messire de Millepied, dont nous allons bientôt parler, s'entendit avec quelques autres nobles gentilshommes du voisinage pour leur payer, leur vie durant, une rente annuelle qui les mettait à l'abri du besoin, et leur laissait la facilité, s'ils le voulaient, de continuer à vivre auprès du sanctuaire.

Nous trouvons en la manière dont se termina cette affaire, une preuve renouvelée bien des fois depuis de l'assistance de Notre-Dame-des-Gardes envers ceux qui lui sont dévoués. Assez souvent elle permet l'embarras, mais tôt ou tard elle sait si bien le faire disparaître qu'il ne reste pour ainsi dire qu'à la bénir toujours.

« Ce fut donc en l'an 1606, le 20e jour de mars
« que sous le bon plaisir de Monseigneur l'Illustris-
« sime et Révérendissime Henry d'Escoubleau, évê-
« que de Maillezais, ledit R. P. Martin Guillaume,

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

« assisté de quelques religieux, prit possession de
« ladite chapelle et lieu destiné pour y bâtir un cou-
« vent de l'ordre de Saint-Augustin ; et le neuvième
« jour suivant qui était le Samedi-Saint, avec la per-
« mission de mon dit Seigneur, fut mis sur l'autel
« le Très-Saint-Sacrement, au grand contentement
« de tous les nobles voisins qui témoignèrent tous
« les sentiments imaginables d'une sainte joie, s'es-
« timant très-heureux de ce que leurs terres et leurs
« châteaux étaient si proches d'un lieu dédié à la
« Reine des anges ; et s'assurant de sa bonté et sainte
« protection, se tournèrent tous à son service, lui
« jurèrent fidélité et protestèrent continuelle assis-
« tance à ses dévots religieux, ainsi qu'ils ont très-
« saintement fait paraître durant leur vie, et ont
« laissé les mêmes sentiments de piété et charité
« dans les cœurs de leurs enfants[1]. »

Le Saint-Sacrement fut donc placé dans le saint Tabernacle de la chapelle alors existante le 29 mars 1606, huit jours après la sortie du décret, établissant pour l'avenir les droits des anciens Chapelains et ceux des nouveaux installés.

Mais tout n'était pas fait. Les religieux Augustins

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

n'avaient pas même un lieu pour se mettre à l'abri pendant que l'on allait construire leur monastère. Messire de Millepied, seigneur du château de Bouzillé, leur offrit avec une extrême charité de les prendre chez lui. Ce qu'ils acceptèrent jusqu'à ce qu'on leur eût bâti un petit logement.

« Durant tout ce temps, les bons Pères allaient « tous les jours à la chapelle dire leur messe et divin « service, et le bon seigneur, par une piété et reli- « gieuse civilité bien remarquables, les nourrissait et « jamais ne se mettait à table que son *bon Père* « (ainsi qu'il appelait le supérieur), ne fût retourné « de l'église avec ses religieux.

« Un corps de logis étant bâti, les Pères s'y reti- « rèrent pour y faire leur demeure. Le dévot et « charitable seigneur les y accompagna avec les « larmes du déplaisir qu'il en ressentait, comme si le « bonheur de sa maison fût sorti avec ces bons reli- « gieux ; parfois il pleurait aussi de joie, les voyant « établis au lieu qu'il avait tant et si longuement « désiré [1]. »

Ses bontés ordinaires ne les quittèrent point ; car le jour qu'ils entrèrent en cette nouvelle habitation,

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

pour marque d'une sainte réjouissance, il voulut régaler, en ce même lieu, les religieux avec toute la noblesse du voisinage. Et comme s'il n'eût pu se lasser de faire du bien à ces dévots serviteurs de la sainte Vierge, il voulut qu'ils gardassent pour eux tout ce qui avait servi au festin : linge, vaisselle et tous les autres ustensiles, ajoutant que ce serait leurs étrennes et leur premier ameublement.

« Cependant tout ce que nous avons dit jusqu'à « présent ne fait qu'un bien petit échantillon des « charités et largesses que ce seigneur continua tous « les jours de sa vie envers cette sainte maison de la « Vierge, ainsi que sa très-noble et très-honorée « compagne, Mme Gilberte de Vaugirault, et généra- « lement messieurs leurs enfants qui s'estiment « encore aujourd'hui plus fortunés de la dévotion « qu'ils conservent envers la Mère de Dieu, qu'ils « avaient sucée avec le lait, qu'ils ne se croient heu- « reux de se voir héritiers des grands biens et autres « possessions qu'ils leur ont laissés [1]. »

Nous ferons remarquer que ce ne fut point M. du Pineau qui logea les religieux dans son château de Bouzillé. Ce château appartenait au seigneur de Mille-

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

pied, comme on vient de le voir. Il y a quelques années, M. le comte et Mme la comtesse de La Béraudière [1], dignes descendants des seigneurs de Mille-

[1] La famille de la Béraudière est très-ancienne. La terre d'Ozai, en Poitou, lui appartenait dès le XIe siècle. Gabrielle de la Béraudière, fille de Thibault de la Béraudière, seigneur d'Ozai, épousa, en 1572, René de Vaugirault, écuyer, seigneur de Bouzillé, qui mourut en 1608, et fut enterré dans l'église de Melay

Leur fille et unique héritière fut la noble dame Gilberte de Vaugirault, qui épousa Jacques Rigault, seigneur de Millepied. Ce gentilhomme fut l'insigne bienfaiteur des religieux Augustins au moment de leur installation.

En 1716, Joseph Rigaud, petit-fils de Jacques Rigaud, étant mort sans enfants, son neveu, Jacques-René de la Béraudière, hérita de tous ses biens et quitta sa terre de Maumusson, pour venir habiter Bouzillé.

Trois générations se succédèrent jusqu'à l'année 1792, pendant laquelle M. Jacques-Marie-François de la Béraudière, seigneur de Bouzillé, partit pour l'émigration, et alla sur les bords du Rhin rejoindre l'armée des princes avec ses trois fils, Georges, Auguste et Victor. Mme de la Béraudière, restée en France, tomba entre les mains des révolutionnaires et mourut à Blois. Elle était née de Fontenailles et avait eu de M. Jacques-Marie-François de la Béraudière, neuf enfants, dont l'aînée, Mlle Marie-Louise, fut mariée en 1788 à M. Louis-Constantin Goureau de Chanzeaux. Un autre de ses fils, Jacques-Victor de la Béraudière, épousa Mlle Valladon de la Grivelle, et fut le père de M. le comte Jacques-Victor de la Béraudière, aujourd'hui châtelain de Bouzillé, qui hérita de ses oncles et vint se fixer à Melay en 1845.

Mgr de Vaugirault, nommé évêque d'Angers en 1731, était cousin des seigneurs de Bouzillé.

pied, montraient avec un touchant intérêt une salle antique, et le long de l'un des murs, neuf traces de fumée grasse. Cette salle était celle qu'occupaient les religieux Augustins pendant leur séjour au château ; et cette fumée imprimée sur les murs celle des lampes dont ils s'éclairaient en récitant l'office divin. Des réparations nécessaires à cette partie du vieux manoir, élégamment restauré en ce moment, ont occasionné la démolition d'une pièce si vénérable.

Il faut aussi mettre au rang des bienfaiteurs de la communauté messire Robin de La Tremblaye et sa femme, dont les corps furent déposés dans le chœur de l'église de Notre-Dame-des-Gardes.

« Mais reprenons le fil de notre histoire. Depuis « ce temps Dieu étendit tellement ses mains libé- « rales, et donna tant de saintes bénédictions à nos « pères par la charité qu'il inspira aux gens de bien, « qu'en peu de temps ils mirent sur pied une assez « belle église, comme on la voit aujourd'hui, laquelle « fut bâtie au lieu de l'arceau et petite chapelle qui « était justement à la place où est à présent bâtie la « première chapelle fondée par Mme la baronne douai- « rière de la Tourlandry [1]. De l'autre côté fut bâti,

[1] C'était Anne de Maillé de la Tourlandry, veuve de René, baron de Vezins.

« par succession de temps, un beau couvent en « entier et accompli en tous ses lieux réguliers où « on a toujours vu vingt-cinq ou trente religieux, « vivant saintement, selon leur profession, servant « Dieu et sa sainte Mère avec fidélité et sensible « piété, assistant le prochain en toutes sortes de bons « offices pour son salut, avec tant de charité que cha- « cun en demeure édifié, en loue et remercie Dieu, « lequel a toujours témoigné et fait paraître combien « lui est agréable le choix qu'il a fait de cette place « en l'honneur de sa sainte Mère, où par ces mérites « et intercessions, il opère tant de miracles et effets « merveilleux qu'on ne peut les raconter parce qu'ils « sont trop fréquents et en trop grand nombre [1]. »

Ici se termine le manuscrit du religieux Augustin.

Plusieurs chapelles furent élevées à la suite de celle de la Tourlandry sur le côté opposé au cloître, à l'endroit où est maintenant l'aumônerie des Pères.

La famille de Maillé fut longtemps en possession de la seigneurie de la Tourlandry.

M. le comte de Maillé, propriétaire à la Jumellière, descend en ligne directe des seigneurs de Maillé de la Tourlandry.

[1] Manuscrit du religieux Augustin.

Nous connaissons le nom de trois de ces chapelles : celles de l'Ange-Gardien, de Saint-Hubert et de la famille de Goulaine.

Grandet, dans sa *Notre-Dame Angevine*, après avoir reproduit en substance ce que nous venons d'écrire, ajoute :

« Il serait trop long de raconter tous les miracles « que Dieu a faits dans cette chapelle depuis que les « Pères Augustins y sont établis ; il suffit de savoir « que des aveugles y ont recouvré la vue, que des « paralytiques y ont été guéris, que des gens estro- « piés de naissance ou par accident ont retrouvé « l'usage de leurs membres, que plusieurs personnes « tombées dans des puits ou dans la rivière ont été « préservées du naufrage ; mais ce qui est bien plus « considérable, c'est que des pécheurs endurcis, qui « n'avaient point été à confesse depuis 20 ou 30 ans, « y sont venus confesser tous leurs péchés et ont « donné de véritables marques de repentance. »

Parmi ces conversions, fruit d'un miracle de la grâce, nous citerons celle d'un gentilhomme *protestant*. C'est M. Charron, chanoine de Nantes, qui le rapporte dans son calendrier historique.

Ce gentilhomme étant entré dans l'église de Notre-Dame-des-Gardes, alla s'agenouiller au milieu de la

nef, et comme s'il eût été retenu par une force invisible il y resta longtemps en prière devant l'image de la Vierge, à la grande surprise des gens de sa suite. En sortant de là, il se rendit au château de Bouzillé, où il déclara qu'il venait d'être miraculeusement éclairé sur ses erreurs, et demanda à se faire instruire dans la religion catholique.

Un Père capucin fut aussitôt appelé, et après lui avoir exposé les dogmes de la foi, il reçut son abjuration.

« La plupart des miracles, continue Grandet, ont « été certifiés par les personnes mêmes à qui ils sont « arrivés, sur les informations que Mgr de Maillezais « en a fait faire, et quelque temps après par messire « René Moreau, bachelier de Sorbonne, curé de « Saint-Michel du May, en vertu d'une commission « à lui donnée par Mgr l'évêque de Maillezais, en « 1643[1]. »

Il est facile de supposer combien eussent été intéressants de nos jours ces procès-verbaux, rédigés suivant toutes les formes du droit; les recherches pour les retrouver sont restées stériles jusqu'à présent. Quelques années plus tard, le siége de l'évêché

[1] *Notre-Dame Angevine.*

de Maillezais fut transféré à La Rochelle où, à la fin du siècle dernier, un incendie dévora le palais épiscopal, et avec lui disparurent des documents dont la perte est irréparable.



CHAPITRE VII.

L'Église et le Monastère sont choisis pour lieu de repos après la mort. — Premières années du Père Legeay. — Plusieurs miracles. — Etat des Gardes jusqu'en 1790.

Le sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes répandait une si suave odeur de sainteté dans toute la contrée, que, non contentes de le vénérer pendant leur vie, beaucoup de personnes voulurent lui continuer leurs hommages après leur mort en le choisissant pour lieu de leur sépulture, persuadées qu'elles ne pouvaient attendre avec plus de sécurité la résurrection générale, qu'à l'ombre de la protection maternelle de la Mère de Dieu. Le nombre de celles qui désirèrent fixer leur dernière demeure sur la sainte montagne fut si grand que, déjà vers l'année 1700, le pavé de l'église et du cloître était presque en entier couvert de pierres sépulcrales.

M. Charles de Saint-André, propriétaire à Cholet, a pu retrouver, par de laborieuses recherches, une longue nomenclature de personnages de toute condition, enterrés soit dans l'église de Notre-Dame, soit dans le cloître des religieux, où ces derniers avaient

tous leur lieu de repos. Nous nous bornerons à insérer ici les extraits suivants :

1690. — 27 août. — Inhumée en l'église, près la chapelle de l'Ange-Gardien, demoiselle Renée Gattion, femme de messire Joseph Merlet, sieur de la Boulaie de la Tourlandry.

1694. — 27 juillet. — Inhumé en l'église, près la chapelle Saint-Hubert, messire Michel Labarre, sieur de la Peignerie, très-habile médecin à Saint-Georges, décédé à l'infirmerie.

Le corps de messire Léonore de la Tremblaie-Robin, fut apporté ici sur un brancard, le 4 avril 1694, et fut inhumé dans notre église le même jour près de la tombe de M. Mathieu Gourdon, curé de Cossé.

1704. — 29 avril. — Inhumé près de sa femme, Pierre Dénéchaud, marchand de bestiaux à la Tourlandry.

1706. — Inhumée dans le caveau proche la sacristie, dame baronne de Vry, douairière, proche le baron de Vry, son époux.

1716. — 2 mai. — Inhumé en l'église, Jean Gourdon, 80 ans, proche le curé de Cossé, son oncle, et proche la chapelle de Goulaine.

1728. — 27 juillet. — Inhumé dans le caveau près de l'Évangile, Louis-Augustin, baron de Vry.

1727. — 14 avril. — Inhumé sous le chœur, Pierre Bernier, marchand aux Gardes.

1727. — 13 octobre. — Inhumé en l'église, Joseph Merlet, sieur de la Boulaie.

1728. — 13 janvier. — Inhumé messire Jean-François de la Tremblaie-Robin, apporté sur un brancard en notre église et enterré en la place où l'avait déjà été, en 1694, M. de la Tremblaie-Robin, son père.

1737. — Inhumée en l'église, Georgette Deniche, notre blanchisseuse.

1743. — 27 avril. — Inhumé en l'église, Louis Gigault, surnommé Dufresne, fils du sieur Gigault, marchand, demeurant à Niort et pensionnaire de cette maison, décédé subitement.

1745. — 24 mai. — Inhumé dans l'église, Louis Gelay, fils de Pierre Gelay de Bord, oncle de M. Septier, de Montreuil-Bellay. On le trouva mort dans sa chambre auprès de son prie-Dieu.

1774. — 2 février. — Inhumé en l'église, Léonard-Louis Pivert, teinturier, 43 ans.

Etc., etc.

Dès l'an 1731, l'église de Notre-Dame possédait un orgue, car il est dit que, le 16 décembre 1731, Catherine-Renée Chouteau, veuve Charles Robin, demeurant au May, fut enterrée en l'église de Notre-Dame, sous l'orgue. C'était donc de plusieurs lieues à la ronde que l'on choisissait l'église de Notre-Dame-des-Gardes pour y recevoir son tombeau.

Une note signée du R. P. Claude-Marie Joussaint, prieur et procureur, nous avise sur la quantité de religieux occupant le monastère en 1774 ; ils étaient cinq religieux avec deux domestiques ; leur communauté n'était point, du reste, la maison du noviciat. Ce fut, vers ce temps-là, qu'entra au monastère le bon et vénérable Père Legeay, dont nous allons maintenant rapporter le riche témoignage. Né à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, vers l'année 1752, le

jeune Legeay fut élevé près du sanctuaire de Notre-Dame, où il était enfant de chœur ; il employait une partie de son temps à servir les messes et fut témoin des principaux événements qui s'y passèrent jusqu'à la grande Révolution : « Il est très-certain, écrivait-il « plus tard, il est très-certain qu'il s'y faisait beau- « coup de miracles ; il me serait bien difficile de « compter tous ceux qui eurent lieu de mon temps. « Quand j'étais enfant de chœur, continue-t-il, je « m'ennuyais fort de rencontrer sur mon passage, de « la sacristie au sanctuaire, quantité de bâtons et de « béquilles ; j'en faisais une brassée et j'allais les « porter dans le coin d'une chapelle, mais j'en étais « grondé et les religieux me disaient : Laissez cela, « mon enfant, ce sont des témoignages de guérisons « que Notre-Dame vient d'opérer ; mais, à dire vrai, « je ne tenais pas compte de ces recommandations, et « lorsque je croyais n'être pas aperçu, je recom- « mençais à faire comme auparavant [1]. »

Le P. Legeay racontait aussi les traits suivants : Dans une sécheresse extrême, la paroisse de Chalonnes-sur-Loire vint processionnellement au sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes pour obtenir de la

[1] Lettre du P. Legeay.

pluie. A son arrivée, une messe fut célébrée selon les intentions des pélerins. Au moment où le prêtre montait à l'autel, le ciel se couvrit de nuages, et avant qu'il eût terminé le saint sacrifice l'eau tombait en abondance. En 1778, pour obtenir la cessation d'un semblable fléau, quatre paroisses, de contrées éloignées, vinrent sous un ciel de feu, et sans s'être concertées d'avance, dire une messe aux pieds de Notre-Dame-des-Gardes. Cette bonne Mère ne se fit pas longtemps attendre ; les processions se disposaient à s'en retourner, quand soudain le ciel devint sombre, la pluie tomba et les pélerins ne purent rentrer chez eux que mouillés jusqu'aux os.

C'était en 1780. Un homme perclus de tous ses membres, qui n'offraient plus pour ainsi dire la forme humaine, fut apporté de fort loin dans le sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes. On le plaça au milieu du saint temple. Pendant la messe qui s'offrait pour sa guérison, il était là priant avec ferveur celle que l'on nomme le Salut des infirmes. Au moment de la consécration, sa confiance redoubla avec l'ardeur de sa prière. Tout-à-coup il éprouva un craquement dans tous ses membres. On les aurait cru brisés : ses douleurs devinrent horribles. Le moment de la grâce était venu ; bientôt un soulagement se fit sentir : il

était complétement guéri. Le chantre des religieux Augustins, témoin du miracle, se plaisait à le raconter, et celui de qui, au commencement de ce siècle, l'on a recueilli ce fait, l'avait entendu de sa propre bouche.

Voici une autre guérison opérée sous les yeux du vénérable P. Legeay lui-même.

Un jeune homme de Vezins appelé Bernard, âgé de quinze ans, exerçant l'état de forgeron, devint estropié. Il se traîna difficilement sur deux béquilles, jusqu'à l'église de Notre-Dame-des-Gardes, et fit célébrer une messe pendant laquelle ses souffrances devinrent si vives qu'il fut contraint de se coucher sur le pavé du sanctuaire. A la fin de la messe, les assistants sont saisis d'une sorte d'effroi ; Bernard se lève, et va d'un pas assuré suspendre ses béquilles aux murs du saint édifice : sa reconnaissance ne s'en tint pas là ; quelques jours après il revint apporter un beau cierge à Notre-Dame, et un peu plus tard il fixa son séjour aux Gardes mêmes, pour vivre plus près de son aimable bienfaitrice.

Terminons par le récit d'une grâce d'un genre différent, la préservation d'un naufrage.

La famille Martineau, très-ancienne aux Gardes, était aussi des plus considérables et des plus chrétiennes.

L'un de ses membres, riche négociant, voyageait sur mer, quand une épouvantable tempête l'assaillit près de Bordeaux, où ses affaires l'appelaient; la mort semblait inévitable. La foi vive qui régnait dans son âme réagit promptement; il fait vœu à Notre-Dame-des-Gardes de lui donner tous les ans une robe nouvelle s'il échappe au danger. Aussitôt les flots s'abaissent, le calme renaît, l'on arrive au port. M. Martineau tint parole; chaque année à son retour de la foire de Bordeaux, il offrait une belle robe à Notre-Dame-des-Gardes.

C'est ici le lieu de faire connaître quelques pratiques de ce temps-là, envers Notre-Dame-des-Gardes : L'une des plus touchantes, c'était de la saluer de quelque endroit que l'on aperçût son sanctuaire [1]; cet usage était général parmi les paysans de la contrée; pas un ne passait pour aller vendre à Chemillé son blé ou ses bœufs sans l'invoquer; pas un

[1] Il reste encore quelque chose de bien touchant de ces anciens usages. Dans certaines paroisses, en effet, par exemple à Neuvy, à plus de trois lieues des Gardes, les deux premiers jours des Rogations, il est de tradition qu'arrivée à un certain endroit d'où la vue s'étend au loin, la procession s'arrête tout-à-coup; et chacun se retournant vers les Gardes que l'on aperçoit à l'horizon, on salue la bonne Notre-Dame par une antienne chantée en son honneur.

laboureur ne quittait son champ sans se découvrir et réciter l'*Ave Maria*. C'était une récompense ardemment désirée des enfants d'aller visiter la pieuse chapelle.

Plusieurs églises des campagnes voisines avaient pris l'engagement, par promesses ou par vœux, de se rendre au moins une fois tous les ans, en procession, à Notre-Dame-des-Gardes. Les registres de Jallais font mention des pélerinages de cette paroisse, pour les années 1652, 1669, 1675 [1].

Il paraît même que plusieurs seigneurs avaient fait des fondations exprès pour ces processions.

Une autre fondation qu'il n'est pas possible de révoquer en doute, fut celle du Saint-Sacrement qui devait être exposé en l'église de Notre-Dame tous les quatrièmes dimanches de chaque mois, depuis la Messe jusqu'aux Vêpres, à la fin desquelles on donnait la bénédiction ; ensuite l'on chantait les litanies de la sainte Vierge en faisant la procession ; cette dernière pratique est encore en usage aux Gardes, le premier dimanche du mois au lieu du quatrième.

Les Gardes, pendant un siècle environ, durent avoir une certaine importance. A côté des noms d'un

[1] Note de M. Boutillier de Saint-André.

bon nombre de prieurs de la communauté, que nous possédons, nous lisons ceux de plusieurs notaires, chirurgiens, médecins, négociants, etc. Il y avait aussi une maison de religieuses que l'on croit être des Augustines, qui s'occupaient de l'éducation des enfants ; elles demeuraient dans les bâtiments composant aujourd'hui la boulangerie du sieur Jean Denéchère, à l'extrémité de la place, à droite en sortant de l'église ; on ne sait pas combien elles étaient en 1789. Deux d'entre elles survécurent aux jours mauvais ; c'étaient les propres sœurs du Père Legeay ; pendant bien des années elles firent l'édification du bourg de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

La Communauté des Augustins resta toujours pauvre ; ses revenus consistaient en rentes de comestibles, comme froment, seigle, mais en petite quantité. Les terres du couvent se bornaient à l'enclos du jardin avec quelques pièces d'une mince étendue. Parfois ils se trouvaient obligés de faire la quête, et l'on raconte que dans les bonnes maisons l'on était heureux de leur venir en aide. Le religieux qui se présentait se voyait toujours bien accueilli ; mais l'on donnait davantage quand c'était le supérieur. En 1790 le R. P. Duchemin remplissait la charge de prieur. Né à Compiègne, il servit avec vaillance dans

les armées du roi, avant de devenir le ministre infatigable de la pénitence et de la parole de Dieu [1].

Note sur l'Ordre des Ermites de St-Augustin.

Avant de voir disparaître l'Ordre des ermites de Saint-Augustin du sol de la France où il s'était implanté depuis six cents ans, il paraît juste de faire connaître en quelques lignes cet Ordre lui-même ainsi que la gloire qu'il avait acquise dans l'Eglise de Dieu pour les services qu'il lui a rendus.

La croyance la plus générale ne fait pas remonter le commencement de l'Ordre des ermites de Saint-Augustin à ce saint Evêque lui-même. Ce privilége paraît être seulement celui des chanoines de Saint-Augustin, qui se sont répandus partout, partagés en d'innombrables congrégations. Voici ce que nous possédons de plus probable sur leur origine.

Pendant les XIe et XIIe siècles, il s'était formé, notamment en Italie, plusieurs associations d'ermites, qui, la plupart n'ayant pas de règle fixe, se gouvernaient d'une façon arbitraire et se soumettaient à certaines observances. Grégoire IX et Innocent IV jugèrent utile de les réunir toutes,

[1] Note de M. Dirmand, chanoine de Craon.

et de leur donner la Règle de Saint-Augustin. Enfin Alexandre IV, dans un Chapitre Général, tenu à Rome en 1256, régla définitivement les Constitutions de cet Ordre nouveau, qui fut le quatrième de ceux appelés Mendiants.

Les Papes accordèrent aux ermites de Saint-Augustin des priviléges importants.

Dans la suite des siècles, la discipline s'étant affaiblie, il se fit plusieurs réformes, entre autres celle de Bourges à laquelle s'unit la maison de Poitiers, d'où sortirent les religieux des Gardes.

Depuis la grande Révolution, les ermites de Saint-Augustin n'ont pas reparu en France[1].

[1] Voir M. Henrion. — Histoire des Ordres religieux. — Ermites de Saint-Augustin.



CHAPITRE VIII.

Trésors de l'Église de Notre-Dame, en 1790. — Son pillage par les révolutionnaires — Elle est réduite en cendres. — Le Monastère, l'Église elle-même sont vendus. — Fureur insensée du Comité révolutionnaire des Gardes.

Nous sommes arrivés à ces années de désastres sans exemple : digne punition de désordres devenus les symptômes et les fruits d'une société profondément corrompue, la Révolution française, comme un tourbillon de flammes vengeresses, allait envelopper, pour les purifier ensemble, les ordres religieux, le clergé, la noblesse et tout ce qui, dans l'Église de Dieu et dans le monde, avait encore assez de force pour supporter le feu de l'épreuve. En 1789, le trésor de l'église de Notre-Dame-des-Gardes était considérable ; il consistait en ornements, vases sacrés, *ex-voto* précieux. Ceux-ci étaient d'une richesse extraordinaire ; on en voyait de toutes sortes, et l'on rapporte qu'il s'y trouvait des mains d'argent massif. Les robes de Notre-Dame étaient en soie ; il y en avait une spéciale pour chaque fête et dimanche de l'année. La veille des jours de fêtes plus solennelles de la sainte

Vierge, un homme du château de Bouzillé se rendait dans la soirée à la chapelle pour placer sur les autels les chandeliers, les fleurs, etc., et s'assurer si tout était en bon ordre : privilége que s'étaient réservé les seigneurs de Millepied pour eux et leurs descendants.

A la nouvelle des malheurs qui menaçaient le monastère et le sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes, les Pères Augustins jugèrent avec sagesse qu'il fallait essayer de les prévenir. Ils déposèrent dans une cave une partie de leurs ornements avec des tableaux qui furent retrouvés, en 1830, complétement pourris ou tombant en poussière sitôt qu'on les touchait.

La fermière de la Garde, l'aïeule des Bodi, d'aujourd'hui, recueillit chez elle les robes de Notre-Dame, dont elle remplit plusieurs meubles ; mais on eut l'imprudence d'ajouter foi à quelques paroles mensongères, donnant des espérances trompeuses. Les riches vêtements furent remis à la sacristie de la chapelle, où, quelques temps après, ils furent compris dans la spoliation générale comme nous allons voir.

Une matinée de l'an 1791, arriva subitement aux Gardes une escouade de soldats conduits par le marquis de Beauveau, chef du district de Cholet. Il venait, au nom de la nation, s'emparer des biens de la chapelle et contraindre à la fuite ses fidè-

les gardiens après les avoir eux-mêmes dépouillés de tout ce qu'ils possédaient.

Les vandales révolutionnaires commencèrent leur œuvre d'iniquité par le vol des vases sacrés, forçant les religieux à leur ouvrir le saint Tabernacle pour en retirer le saint Ciboire dont ils s'emparèrent. Ils firent ensuite main-basse sur l'argenterie ainsi que sur tout ce qui avait quelque valeur. Après en avoir chargé plusieurs charrettes ils reprirent la route de Cholet avec cet air de triomphe qui convient aux brigands.

Quant au mobilier des religieux on le vendit aux enchères. La chapelle ne dut pas être fermée ; mais hélas ! les anges gardiens de ce lieu jusque-là l'objet de leur joie sainte, durent être douloureusement attristés à la vue d'un prêtre apostat installé dans les appartements qu'occupaient auparavant les Augustins. Que devinrent ces derniers ? A l'exception du R. P. Duchemin et du P. Legcay, le sort des autres est resté absolument inconnu.

Le premier se retira dans le diocèse de La Rochelle, où il vécut aimé de Mgr de Couci, ainsi que des membres du clergé et des laïcs qui le connaissaient ; il résida dans une paroisse du district de Cholet, jusqu'aux jours où la religion avec ses ministres

fut définitivement proscrite de notre infortunée patrie [1].

Le P. Legeay, passé en Italie, reçut à Rome, pendant quelques années, une généreuse hospitalité. Il y fut même ordonné prêtre, faveur qui lui avait été jusque-là refusée. La tourmente révolutionnaire s'étant apaisée, il revint en Anjou et fut nommé aumônier de l'hôpital de Cholet. C'est là qu'il termina ses jours à l'âge de 86 ans en l'année 1838.

Un prêtre assermenté s'établit aux Gardes pendant ces années de tristesse et de deuil. Peu de temps après son arrivée, les dernières souches du buisson de Notre-Dame séchèrent et moururent.

Il y a grandement lieu de penser que le ministère de ce prêtre intrus fut à peu près nul, malgré l'appui des autorités du lieu, car, il faut l'avouer, les Gardes donnèrent pendant ces tristes années les plus funestes exemples de la folie démagogique. On alla jusqu'à imiter les lamentables scènes reproduites dans les grandes cités, et l'ormeau séculaire abrita plus d'une fois ces simulacres des cérémonies païennes dont la plume se répugne à retracer les infamies.

Chacun connaît l'affreuse dévastation que répandi-

[1] Note de M. Dirmand, chanoine de Craon.

rent sur la catholique Vendée, les colonnes si justement appelées Colonnes infernales. Sous la conduite du misérable Grignon, elles inondèrent cette partie de l'Anjou d'un fleuve de feu, ne laissant après elles que des cendres et des ruines.

Ce fut le 13 mars 1794 qu'elles accomplirent leur œuvre d'iniquité sur le sanctuaire de la bonne Notre-Dame-des-Gardes, ainsi que sur le monastère des anciens Augustins. Un vénérable vieillard, qui vient de mourir à l'âge de 85 ans, le père Valton du bourg des Gardes, se rappelait parfaitement ce triste épisode; il était alors âgé de 4 à 5 ans : sa mère, bonne chrétienne et brave Vendéenne, l'avait emmené avec ses frères et sœurs se cacher dans un champ de genêts sur la ferme de la Peignerie. « Il y avait dans ce « champ-là, disait le vieillard, de grands genêts; « j'étais monté dedans et je voyais les flammes qui « brûlaient l'église et le couvent dont il ne resta « plus que des masures. »

Mais la bonne Notre-Dame, la belle et douce madone, fut-elle au moins épargnée? Hélas non! elle aussi devint la proie des flammes, et l'on ne put recueillir que quelques cendres ramassées sur l'emplacement que sa statue vénérée occupait depuis trois cents ans.

Là ne s'arrêta pas la rage du démon ni la démence de ses suppôts. Un édit émanant des sbires de la révolution avait décrété que pour subvenir aux nécessités toujours croissantes de la patrie, les biens de la noblesse et du clergé allaient être mis en vente. Cette loi est datée du 28 ventôse, an IV de la République. (1796).

L'année même dans laquelle fut promulguée cette loi inique, un homme se présentait devant l'administration du département de Maine-et-Loire, demandant à acquérir une partie des immeubles de l'ancienne communauté. C'était le citoyen J.-B. M.-D., fabricant, ayant son domicile à Angers. Nous avons sous les yeux les pièces originales de la demande et de l'achat.

La portion acquise consistait dans une cour, la moitié du jardin, les servitudes avec un pavillon assez vaste, occupé précédemment par le curé intrus des Gardes.

L'acquéreur entrait en pleine possession des pièces ci-dessus désignées, moyennant la somme de 720 fr.

Deux ans s'écoulèrent pendant lesquels personne n'osait sans doute se porter acheteur de ce qui restait encore, nous voulons dire l'ancienne chapelle, le couvent ainsi qu'une portion de jardin. Mais la République,

loin de s'enrichir, poursuivait sa route, mangeant le fonds avec le revenu ; c'était déjà son habitude. Elle jeta donc un regard d'affamée sur cette dernière partie des biens de Notre-Dame-des-Gardes ; mais cette fois elle fut mieux avisée, car elle nomma un expert pour accompagner le commissaire de l'administration municipale. Cet expert fut le citoyen Jean-B.-Louis Paumard, de Chemillé, le commissaire était le citoyen Ponceau. Ils arrivèrent aux Gardes le 27 ventôse de l'an VI (mars 1798), et dressèrent l'état suivant :

« Nous étant transporté sur les huit heures du « matin avec le citoyen Pierre-René Ponceau, com- « missaire du directoire exécutif près la dite adminis- « tration, sur la cy-devant communauté des Augus- « tins des Gardes, située commune de *Georges-du-* « *Puy-de-la-Garde*[1], à l'effet d'estimer ce qui reste à « aliéner de la dite communauté, et que nous avons « trouvé composé ainsi qu'il suit : »

« Les masures d'une chapelle, sans couverture ni « charpente, le tout ayant été brûlé pendant la guerre « de la Vendée, près laquelle chapelle et vers le midy « est un petit espace de terre en triangle, entouré de

[1] Le nom de saint était proscrit des actes publics.

« murailles moitié écroulées, et dans lequel sont deux
« ormeaux ; les dites murailles joignant la dite église ;
« et vers le nord deux chambres basses à cheminées,
« corridor longeant les dites chambres ; trois chambres
« hautes à cheminées, corridor longeant également
« les dites chambres hautes, avec grenier au-dessus ;
« un grand et petit réfectoire avec grenier au-dessus ;
« deux caves voûtées en dessous ; buanderie au bout
« vers le couchant, composée de deux chambres
« basses, deux petits cabinets en dessus ; un cloître
« joignant au midy la dite chapelle, au levant les trois
« chambres basses et corridor, au nord les deux dits
« réfectoires ; le dit cloître ne formant qu'une aile au
« couchant, et ayant devant demi boisselée de terre,
« le tout sans portes ni croisées, les planchers totale-
« ment détruits, les escaliers renversés, la grande
« majorité des soliveaux et chevrons brûlés et volés,
« les couvertures presque totalement détruites et
« desquelles il ne reste que quelques chevrons très
« endommagés ; au nord des dits bâtiments deux
« boisselées et demie de jardin, planté d'arbres en
« mauvais état, entouré de murs moitié écroulés, etc. »

Nous l'avons dit, la République avait acquis de l'expérience. Cette fois-ci elle fit la vente à l'enchère, et bien lui en prit, car le chiffre de 7,000 francs fut atteint.

Ainsi furent vendus, pour la somme de 7,000 fr., la chapelle vénérée de Notre-Dame, avec les derniers biens de la communauté. Cette vente se fit le 27 messidor, an VI de la République (15 juillet 1798.)

Les Gardes étaient donc livrées à la plus sanglante démagogie. Outre la déesse de la Raison, il y avait aussi un Comité révolutionnaire, ayant droit de vie et de mort, lequel, non content de faire la guerre aux trépassés dans leurs tombeaux, aux statues de Marie, aux images des saints dans les églises, poursuivait encore avec un acharnement incroyable les membres vivants de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les cinquante-sept glorieux martyrs de Melay durent leur couronne à l'astuce des hommes qui composaient ce Comité [1].

[1] Les premiers jours de l'année 1794, il sortit un ordre du comité révolutionnaire, érigé aux Gardes, qui commandait à toutes les femmes du bourg de Melay et des villages voisins de comparaître devant ce comité pour y recevoir un certificat de civisme. Cette nouvelle répandit un peu de calme et d'espérance dans ces âmes depuis longtemps en proie aux angoisses de la mort. Toutes se rendent à l'injonction qui leur est faite. On leur demande ce que sont devenus leurs maris, leurs fils; et toutes celles dont les maris ou bien les enfants avaient péri en combattant ou combattaient encore avec les débris de l'armée d'Outre-Loire répondent avec franchise et la plus exacte vérité, ai-

Mais, à côté même de ces hommes de sang, se cachaient de saintes mères de famille dont le mari et

mant mieux mourir que de trahir leur conscience par un mensonge. Les membres de ce comité sanguinaire compriment leur fureur, délivrent à chacune d'elles le certificat promis, leur ordonnent de retourner dans leur demeure, en leur promettant qu'il ne leur sera fait aucun mal. Hélas! c'était pour leur inspirer une fausse sécurité, c'était pour saisir plus sûrement leurs victimes. Quelques jours après le 25 janvier 1794, « la paroisse de Melay fut enveloppée « comme dans un filet par un détachement de la colonne « infernale commandée par le général Grignon de sinistre « mémoire. Toutes les personnes suspectes furent réunies « dans la cour du presbytère, pour y être jugées, condamnées et exécutées. Ce jour-là l'église fut brûlée ainsi que « toutes les maisons des victimes. Les ustensiles de l'église « réunis autour de la Croix processionnelle, plantée au milieu de la cour, furent réduits en cendres.

« Cette horde de scélérats dansait autour, vociférant les « chansons les plus infâmes ; ses hurlements redoublèrent « à la chute de la croix du clocher : c'était l'image de l'enfer. C'est l'expression d'une des victimes dont je tiens « tous ces détails, Marie Boulétreau, ma mère, née en juillet 1769.

» Le père Gaschet, trésorier de la fabrique, entouré de sa « nombreuse famille, se trouvait parmi les suspects. *Le « Petit Diable* (l'officier président était ainsi désigné) « voulait le faire exécuter avec ses enfants, sous prétexte « qu'il sortait de prison pour son prétendu brigandage.... « L'intrus des Gardes le sauva, assurant qu'il n'avait jamais porté les armes. Les victimes jugées et condamnées « furent conduites de la cour du presbytère, dans le champ

les enfants combattaient sous le drapeau de Dieu et du Roi, de généreux chrétiens et des prêtres fidèles. Les

« contigu du pré de la vigne. Le bourreau de ma mère « prit des précautions minutieuses pour la tirer des épines « au passage de la haie, comme s'il eût eu plus tard des « ménagements pour elle. Avant l'exécution, Marie Boulé-« treau, la plus instruite et la plus courageuse de la troupe, « obtint un instant pour la préparation à la mort. Elle fit à « haute voix et au nom de toutes les victimes cette prépa-« ration héroïque ; pria Dieu d'accepter son sacrifice en « expiation de tous leurs péchés ; unit son sacrifice à celui « de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix, sans oublier « sa prière pour ses bourreaux. Elle demanda comme grâce « d'être fusillée. Le chef des bourreaux ordonne aux vic-« times de se mettre à genoux. Toutes obéissent. On les « trouve trop basses. Toutes se lèvent à l'ordre donné. Les « fusils partent, les victimes tombent. Marie Boulétreau « ne fut pas atteinte de la balle ; son bourreau s'en étant « sans doute aperçu, l'assomma à coups redoublés de la « crosse de son fusil ; ma mère compta jusqu'à trois coups, « puis perdit connaissance. Au bout de quelque temps elle « reprit ses sens, nageant dans son sang, la tête sillonnée « de cicatrices profondes. Le bourreau était encore à la dé-« pouiller. Le chef de l'exécution crie : s'il en est qui res-« pirent encore, achevez-les. En même temps on déchire « les victimes à coups de sabres. Ma mère reconnut le râle « de ses compagnes, pour elle on la crut morte, et fut pré-« servée de cette dernière opération.

« Le tambour sonne la retraite vers le coucher du soleil, « qui ce jour-là éclaira sans éclipse ce lugubre spectacle.

« Le bourreau de ma mère interrogé par un camarade, « s'il avait fait capture, revint sur sa victime pour lui

habitants des Gardes assistaient de temps en temps à la messe d'un de ces derniers, resté caché dans les environs[1].

Dans le cours de ces funestes années, la divine Marie n'oublia pas ceux de ses enfants qui continuaient à l'invoquer sous le nom de Notre-Dame-des-Gardes. Mais, à notre profond regret, les mémoires du temps sont courts et rares ; et ils ne nous racontent que d'une façon trop générale la protection dont Notre-Dame-des-Gardes entoura, pendant les guerres de la Vendée, tous ceux qui implorèrent son secours. En voici cependant deux exemples :

Le premier se passa dans le bourg des Gardes. Un jour on renferma dans une maison de généreuses

« enlever un mouchoir ensanglanté. Il la tourne, la re-
« tourne, lui couvre le visage de ce mouchoir et l'aban-
« donne. (Lettre d'un prêtre angevin.)

« Les corps de ces martyrs restèrent toute la nuit éten-
« dus dans le lieu où ils étaient tombés. Ce ne fut que le
« lendemain matin que deux vieillards infirmes les trans-
« portèrent dans le cimetière le plus secrètement possible.
« Ils sont devenus l'objet de la vénération de toute la con-
« trée : le lieu de leur sépulture est un lieu de pélerinage
« fréquenté. »

[1] La cave actuelle du sieur Romain David, située le long du chemin de la Tourlandry, était le lieu choisi pour ces réunions dignes des temps primitifs.

femmes déclarées suspectes. L'intention de leurs bourreaux était de les livrer à la mort le lendemain. Ces bonnes chrétiennes, résignées à leur sort, s'y préparèrent par la récitation du chapelet et l'invocation mille fois répétée : Notre-Dame-des-Gardes, priez pour nous, gardez-nous. Marie, en effet, les garda ! Le jour suivant, au lever de l'aurore, les portes s'ouvrent : elles croient leur dernière heure sonnée ! Quelle joie inonde leur âme et quelle reconnaissance s'échappe de leurs cœurs, quand au lieu de paroles sinistres et menaçantes, elles entendent : Sortez, allez chez vous ; on vous fait grâce de la vie.

Le second trait regarde un homme de Saint-Pierre de Chemillé, nommé Asséré, demeurant à Salbeuf. C'était un des plus intrépides guerriers de l'armée vendéenne. On le voyait braver mille dangers, et s'exposer souvent à une mort presque certaine. Plus d'une fois il resta seul debout sur le champ de bataille, ayant tous ses camarades étendus à ses côtés. Il n'était pas possible de ne pas reconnaître à son égard une assistance singulière. On lui a demandé depuis comment il avait pu échapper à tant de périls : « Je n'ai jamais été au combat, répondit-il, ni ne me « suis trouvé dans un aucun danger, sans m'être

« recommandé à Notre-Dame-des-Gardes. C'est à « elle que je dois ma conservation. »

Nul doute qu'au grand jour des révélations il nous sera donné de compter par milliers le nombre des bienfaits de Notre-Dame-des-Gardes pendant ces jours d'affliction. Ces bienfaits sont malheureusement inconnus sur la terre, mais ils sont inscrits aux cieux, où pendant des siècles sans fin leur souvenir réjouira le cœur des élus en faisant glorifier leur Mère.



CHAPITRE IX.

Fin de la Révolution. — M. Boloc anx Gardes. — M. Blanchet rachète l'Église de Notre-Dame. — Commencement de sa restauration. — Persécutions. — Les travaux sont suspendus. — On les reprend. — Quête couronnée de succès. — Traits de protection de la part de Notre-Dame.

Depuis la sortie des religieux, dix ans et plus se passèrent bien tristement, sans prêtre catholique aux Gardes. Un intrus y résidait, mais seulement pour combler la mesure du mal.

Cependant, vers l'année 1801, les temps devenant meilleurs, un digne prêtre confesseur de la foi, M. l'abbé Boloc, vint se fixer aux Gardes, « et par son « saint ministère, il rendit la vie de la grâce à beau« coup de ses habitants, mais tous n'en profitèrent « pas[1]. . . . .
Ce digne prêtre resta plusieurs années aux Gardes, mais un curé ayant été rendu à Saint-Georges, il fut placé ailleurs.

La grange de l'ancien monastère faisait partie de l'acquisition du sieur J.-B. M.-D. Soit qu'il donnât

[1] Mémoires d'un habitant des Gardes.

permission, soit simple tolérance de sa part, cette grange fut nettoyée, ornée pauvrement et changée en chapelle. On y dressa un autel sur lequel fut aussi élevée une petite statue de Marie.

Chacun commençait à respirer ; la vue surtout de cette bonne Mère fut une grande consolation, non-seulement pour les gens des Gardes, mais aussi pour beaucoup de personnes des environs qui s'y rendaient afin d'assister au saint sacrifice de la messe, et recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Les pélerins venaient également en grand nombre ; à leur arrivée ils se rendaient à l'ancien sanctuaire dont ils contemplaient les ruines avec une profonde douleur. Après s'être agenouillés à l'endroit où ils priaient autrefois Notre-Dame-des-Gardes, ils sortaient tristes, et s'informaient de ce qu'elle était devenue. Alors on les conduisait à la grange ; mais ils n'y demeuraient pas longtemps sans retourner prier au lieu que leur cœur aimait toujours.

Un seul fait suffira pour donner une idée de la quantité des pélerins. L'on connaît la louable habitude de faire brûler de petites bougies en faisant sa prière, ou selon l'expression vulgaire, *son voyage*. Un homme du bourg les fournissait, et il en recueillit 400 francs de bénéfice net qu'il sut employer noblement, comme

nous allons le voir tout à l'heure. Cet homme était M. Blanchet.

Depuis longtemps, plusieurs personnes du bourg des Gardes, animées de l'esprit de Dieu et remplies de l'amour de sa sainte Mère, désiraient retirer, à tout prix, des mains peu consciencieuses qui l'avaient acquise de la Révolution, l'église de Notre-Dame-des-Gardes. Ce désir était particulièrement celui d'un homme dont le souvenir est resté en vénération, le respectable M. Blanchet. Sans cesse il avait l'esprit occupé des moyens d'arriver à ce louable but. « Il y « pensait le jour, il y pensait la nuit, dormant il y « rêvait, veillant il y réfléchissait, les soins de sa « propre famille ne pouvaient l'en divertir. » Ce sont ses propres paroles.

M. Blanchet avait des amis sur le concours desquels il pouvait compter pour l'aider dans son entreprise ; ils n'avaient pas reçu les biens de la terre, mais ils étaient riches de leur foi, et par-dessus tout d'un dévouement sans bornes, comme il sera facile d'en juger. Le ciel, du reste, était pour eux ; un échec était donc impossible. Cependant l'épreuve ne leur fera pas défaut. Après avoir adressé au sieur H... une simple demande pour l'engager à rendre ce qu'il possédait avec si peu de justice, M. Blanchet lui offrit

une somme d'argent. M. H... demeura inflexible, mais peu de temps après il mourut prématurément. Son héritier, moins intraitable, consentit à vendre l'église, l'ancienne communauté, avec une partie du jardin, moyennant quarante francs de rente foncière. L'acte passé devant Me Guérin, notaire à Cholet, le 20 octobre 1815, fut enregistré le 25 du même mois. L'acquisition était faite par les sieurs F. Martineau et F. Blanchet. Les 400 francs, produit de la vente des bougies, fournirent la moitié de la somme nécessaire, la Providence pourvut au reste.

Cette première difficulté avait disparu, mais bien d'autres restaient. La population des Gardes se composait alors de personnes de toutes les opinions : républicains, bonapartistes, royalistes ; les uns irréligieux, les autres bons catholiques, mais ceux-ci en petit nombre. Un jour, au milieu d'une réunion de village, une voix s'éleva subitement, s'écriant d'un ton décidé : « Mes amis, rebâtissons notre église. » Cette voix, ces paroles, produisirent un effet tenant du prodige : ce fut comme un écho qui retentit soudain dans tous les cœurs et se répéta de bouche en bouche dans tout le bourg : « Mais amis, rebâtissons notre église, rebâtissons notre église ! ! »

A ce cri toutes les opinions disparaissent ; les

esprits, entraînés par un mouvement qui ne s'explique guère que par une inspiration surnaturelle, se réunissent sauf de très rares exceptions.

A l'instant même on se mit à l'œuvre ; l'ancienne église fut déblayée ; et le 19 avril de l'année 1816, après en avoir obtenu l'autorisation de Mgr Montault, Évêque d'Angers, fut posée la première pierre pour la restauration de l'édifice sacré. Les travaux se continuèrent pendant plusieurs jours dans la ferveur, la concorde et la joie. Cette joie ne fut pas de longue durée.

Les Gardes, il est facile de le comprendre, étaient devenues depuis vingt-cinq ans, l'objet d'une secrète terreur. Les habitants des bourgs et des campagnes d'alentour, confondant les innocents avec les coupables, regardaient ces voisins comme un objet d'horreur, les comparant à des oiseaux carnassiers, ayant leur aire au sommet de la montagne, d'où ils surveillaient attentivement leur proie, toujours prêts à la dévorer. Le bruit de la nouvelle entreprise se répandit promptement ; on en donna les interprétations les plus extraordinaires.

La paroisse de Saint-Georges avait pour maire un homme religieux, mais tout dévoué à sa commune. C'était M. Hilaire ; nous pouvons le nommer sans

crainte, car sa réputation est au-dessus de toute attaque, et si dans ces circonstances il servit la cause opposée à celle de l'œuvre de Notre-Dame-des-Gardes, nous croyons qu'il le fit de bonne foi et avec les intentions les plus droites.

Des dénonciations furent portées à l'autorité civile et même à l'autorité ecclésiastique. Quels en étaient les auteurs ? Nous l'ignorons. Cependant la calomnie produisit son effet : le préfet envoya une lettre ordonnant de faire cesser les travaux, citant de plus, à comparaître devant qui de droit, M. Blanchet et ses associés.

L'alerte fut grande au bourg des Gardes : mais l'on ne perdit pas confiance. On se mit en prières, on s'adressa à Marie, lui répétant sans cesse l'invocation si chère à son cœur : Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous *maintenant* et à l'heure de notre mort. Cependant il fallait aller à Angers se présenter devant M. le Préfet.

« Ces bonnes gens se présentèrent à la préfecture « mais sans crainte pour leurs méfaits. On les interroge d'un certain ton, et on leur dit : Que voulez-« vous faire aux Gardes ? et qui vous a autorisés à faire « ainsi ?... Messieurs, répondirent-ils, nous avons « acheté notre église, elle est à nous, nous voulons

« la réparer parce qu'elle tombe en ruine. On leur « répliqua : Ça vous coûtera cher ; vous êtes de « pauvres gens incapables de suffire aux frais. — « Peut-être bien, dirent-ils, mais nous ne vous de- « mandons rien pour cela : la Providence est grande, « elle suffira à tout ; nous vous prions seulement de « nous laisser la liberté de rebâtir notre église. « Leurs juges, qui n'étaient pas dépourvus de tout « sentiment religieux, ne purent s'empêcher d'ad- « mirer leur foi, les congédièrent en leur donnant « pleins pouvoirs de continuer leurs travaux [1].

« Pendant leur absence tous les gens de bien des « Gardes étaient dans une vive alarme, en attendant « le résultat de cette affaire : la prière envers Notre- « Dame était continuelle. A leur retour, M. Blanchet, « accompagné de ses amis, alla de porte en porte ra- « conter la bonne nouvelle. Elle fut bientôt répandue « et l'on donna mille bénédictions à ces hommes de « Dieu pour une œuvre qui devait tant servir à sa « gloire ainsi qu'à celle de sa sainte Mère. »

On aurait dû croire les oppositions finies.

Non, « les contradictions furent telles qu'on n'au- « rait pu poser une pierre sur le mur, ni un morceau

[1] Mémoires d'un habitant des Gardes.

« de bois à la charpente de cette pauvre église toute « dévastée sans un miracle continuel ; car il en fallait « un, non-seulement pour le travail, mais encore « pour soutenir le courage des ouvriers.

« Cependant, ajoute notre narrateur, puisque cette « tempête n'a pas fait écrouler l'édifice de la Mère du « Sauveur, il n'y a aucune peine de le voir placé au « milieu des croix, car les croix sont bonnes partout, « pourvu toutefois que nous sachions bien nous en « servir [1]. »

Le travail avait cessé, il fut repris avec plus de vigueur qu'auparavant. Pour avancer plus vite, les ouvriers furent multipliés. Bertin, de Vezins, dirigeait les maçons ; Grignon, des Gardes, faisait la charpente avec Cochard, de Trémentines. Quelques-uns travaillaient gratuitement, mais les autres ne le pouvaient pas toujours à cause de leur pauvreté.

M. Blanchet, le principal moteur de l'œuvre et le digne économe de la Mère de Dieu, n'était pas absolument exempt de soucis. Se voyant sans argent pour fournir à l'achat des matériaux et au paiement de tant d'hommes de journées, il assemble son petit conseil et lui fait part de son inquiétude : « Mes

[1] Mémoires d'un habitant des Gardes.

« amis, leur dit-il, voilà bien des ouvriers en beso-
« gne ; tous ces gens-là ont besoin d'être payés à la
« fin de leur semaine ; et tous les achats qu'il nous
« faut faire ! Il nous faut de l'argent pour cela. Il est
« bien vrai que le bon Dieu nous aidera et la sainte
« Vierge aussi ; mais il faut de notre côté faire ce qui
« dépend de nous pour nous procurer de quoi satis-
« faire à cette dépense. » Ces paroles furent applaudies par les autres. L'un d'eux se levant prit la parole : « Donnez-moi un homme, dit-il, nous allons
« prendre le bâton et parcourir le pays pour y faire
« une quête en l'honneur de Notre-Dame-des-
« Gardes. » Deux hommes partirent à l'heure même. C'étaient le père Séchet de la Garde et le Père Leroi, chantre. Ils commencèrent par le bourg des Gardes : la somme qu'ils y recueillirent s'éleva à 1,400 fr. Qui a connu la pauvreté des Gardes en ces temps-là, sera dans l'admiration d'un chiffre semblable !

Ce premier succès donna beaucoup de courage pour continuer la quête plus au loin. Dieu bénit leur démarche : elle se fit à diverses reprises, suivant le besoin que l'on avait de la recommencer. Mais à chaque fois ces braves gens revenaient avec de l'argent et surtout bien plus chargés de mérites et de vertus, fruits de leur patience, car ils recevaient aussi

de temps en temps des injures ou de mauvais compliments ; mais ils étaient généralement bien accueillis de la part des pauvres et des fermiers, chez lesquels la foi est quelquefois plus vive que dans le cœur des riches habitants des villes. Ils étaient particulièrement heureux d'entendre leurs bienfaiteurs célébrer les louanges de Notre-Dame-des-Gardes ou bien raconter quelques traits de sa protection. Un soir ils logèrent chez un paysan qui leur raconta en détail une grâce dont lui-même avait été l'objet. C'était au temps de la chouannerie. Notre brave homme, surpris donnant asile à plusieurs chouans, fut condamné à un an de prison et à 1,500 fr. d'amende. Souvent il avait entendu parler de Notre-Dame-des-Gardes. La première nuit passée au fond de son cachot fut employée tout entière à l'appeler à son secours. Notre-Dame-des-Gardes, la douce consolatrice des affligés, ne l'oublia pas. Le lendemain matin, contre toute attente, on vint lui ouvrir la porte en lui disant : Mon ami, allez-vous-en, on n'a aucun grief contre vous. Notre bon paysan était persuadé, comme il voulait aussi persuader les autres, que Notre-Dame-des-Gardes avait effacé de sa propre main sa condamnation sur le papier de ses juges pour y tracer ensuite sa grâce.

On ne peut dire au juste combien ils recueillirent; mais la somme ne fut pas inférieure à 15,000 francs, chiffre énorme pour l'époque. Quoi qu'il en soit, l'argent ne manqua pas. Le ciel leur avait de son côté ménagé une noble bienfaitrice. Mme la baronne de Vezins, digne émule de la charité de ses ancêtres, donna la permission de couper dans sa forêt tout le bois nécessaire à la construction.

Un autre bienfaiteur, M. de Valpinson, releva à ses frais la chapelle dite anciennement Chapelle de la Tourlandry.

La permission accordée par Mme la baronne de Vezins fut l'occasion d'un incident qui fit ressortir la malveillance des ennemis de l'œuvre, et le zèle actif des bons ouvriers de Notre-Dame-des-Gardes. A la nouvelle de cet acte généreux, les premiers résolurent d'engager Mme de Vezins à le révoquer, mais ils furent prévenus par M. Blanchet, qui, instruit de leur dessein, se concerta promptement avec ses amis. Dès le lendemain matin les uns et les autres s'arment de haches, de scies, et suivis de plusieurs charrettes ils arrivent en grand nombre à la forêt. Là ils abattent à qui mieux mieux les arbres désignés pour la chapelle, les chargent sur leurs charrettes et s'en reviennent, amenant une bonne partie des pièces néces-

saires. « Il fallait les voir rentrer le soir, joyeux et « triomphants, » dit un témoin de cette belle journée.

Nous devons ici faire remarquer un fait dont chacun fut frappé. Quand il fallut, avec les charrettes, aller à la forêt chercher le bois pour l'église de Notre-Dame, le temps était pluvieux. Plusieurs charrettes s'y rendaient en même temps pour un autre but. Or, il fut très-bien observé que souvent celles-ci demeuraient embourbées dans les mauvais chemins, d'où l'on avait toutes sortes de peines à les retirer ; ce qui n'arriva jamais à celles chargées du bois de Notre-Dame.

Plusieurs anecdotes remontent aussi à ce temps-là. En voici quelques-unes.

Pendant les travaux, un homme monté à cheval, dans le but d'insulter les ouvriers, ne daigna pas même mettre pied à terre pour satisfaire sa curiosité. Il entra dans l'église avec son cheval. Cette action blessa profondément le cœur de nos dévoués enfants de Marie : longtemps on en parla avec indignation.

Un voyageur, passant près de l'église, cria d'un air moqueur : Ah ! oui-dà ! Et qui vous donnera un prêtre pour votre église? L'un de ceux qui étaient présents, sur le même air et sans même se détourner,

répondit : « Ce sera celui qui fait mûrir les cerises « qui nous donnera un prêtre. » Ce fut alors un éclat de rire général, et le pauvre homme se retira couvert de confusion.

Il arriva, dans le même temps, qu'un cavalier ayant monté un cheval qu'il ne savait pas fougueux, fut renversé, son pied demeurant pendu à l'étrier. L'animal, aussitôt, partit au galop, traînant ce malheureux sur les rochers, à travers les ronces et les épines. Tous les spectateurs de cette triste scène étaient consternés ; l'on n'entendait autre chose sinon : c'est un homme mort. Tout-à-coup le cheval s'arrête ; il semble ne pouvoir ni avancer ni reculer. L'on accourt, et la première parole qui sort de la bouche de cet infortuné est celle-ci : « J'ai invoqué Notre-Dame-« des-Gardes, et aussitôt mon cheval s'est arrêté : « c'est elle qui m'a sauvé la vie. »

Ce fait est rapporté par M. Blanchet qui en fut témoin. Le trait suivant se reporte encore à cette même époque. — Un père de famille, dont le fils avait l'esprit totalement aliéné, recourut à Notre-Dame-des-Gardes et commença une neuvaine. Dès les premiers jours le jeune homme fut complétement guéri, si bien qu'il acheva sa neuvaine en actions de grâces. Le père, reconnaissant, prit l'engagement de visiter

chaque année le sanctuaire des Gardes et d'y faire célébrer une messe; obligation qu'il a fidèlement remplie jusqu'à sa mort. Cet homme demeurait à plusieurs lieues de la sainte montagne. Il y faisait son pélerinage entre les deux belles fêtes de l'Assomption et de la Nativité de Notre-Dame. Après son décès son fils a continué avec la même fidélité. C'est ainsi que le ciel se plaisait à environner de la gloire des prodiges la construction du temple de la mère de Dieu, pour le recommander, sans doute, à la piété de ses enfants.



CHAPINRE X.

M. Blanchet éprouve de nouvelles difficultés. — Monseigneur Montault promet de bénir l'Eglise de Notre-Dame. — Il en est empêché. — Sa visite aux Gardes le 2 septembre 1817.

Nous allons voir maintenant la main de la Providence faire agir, pour arriver à ses fins, les instruments qui lui semblent en apparence les plus contraires. Dieu, dont les desseins sont la sagesse même, permet des circonstances ou plutôt de rudes épreuves, dans lesquelles on peut lire, mais plus tard seulement, comme en gros caractère, l'expression de sa volonté. Ainsi, par fois, nous voyons d'épais nuages et d'épouvantables tempêtes apporter à une terre desséchée la pluie abondante nécessaire pour la rendre fertile.

Nous venons de raconter les tracasseries qu'avaient eu à souffrir M. Blanchet et les habitants des Gardes pour relever l'église de Notre-Dame. La voilà qui s'avance, bientôt elle sera dans un état assez convenable pour y dire la messe. Le lecteur se figure les peines finies. Selon la parole du saint Roi-Prophète dans les Psaumes, nos ouvriers vont sans doute, dans

la joie de leur cœur, recueillir les fruits de leurs rudes labeurs [1]. Il n'en sera pas ainsi. Leur foi sera de nouveau soumise à l'épreuve ; cette épreuve sera la plus sensible de celles qu'ils ont reçues.

Dans le cours de l'hiver de 1817, M. Blanchet se rendit une première fois à Angers pour prier Mgr Montault de fixer le jour où il viendrait bénir l'église, et lui rappeler la promesse de donner un prêtre pour la desservir. Ce voyage ainsi que plusieurs autres qui suivirent furent sans succès. Le cœur de Mgr Montault devait souffrir beaucoup de se voir obligé de remettre à une époque indéfinie l'accomplissement des désirs si ardents et si religieux des délégués du bourg des Gardes ; mais il était retenu par un double motif : le premier était la pénurie des ministres des autels dans ces temps où les prêtres se trouvaient si rares ; le second, plus fort, peut-être, venait des difficultés que menaçaient de lui susciter certaines personnes assez en crédit. Le maire de Saint-Georges fit jouer dans cette affaire tous les ressorts d'un homme habile et dévoué aux intérêts de sa localité. Il avait vu avec dépit la restauration de l'église, parce qu'il se laissait trop dominer par un motif d'intérêt, suite

[1] Psaume 127.

d'un raisonnement fort logique : « S'ils ont une « église et un prêtre, se disait-il, bientôt ils vou- « dront avoir un maire ; alors la commune de Saint- « Georges perdra une partie de son importance. » C'est bien, en effet, ce qui eut lieu ; mais gardons-nous d'anticiper sur les événements et surtout de réveiller aucun souvenir de rivalité entre nos deux communes de Saint-Georges et des Gardes, aujourd'hui unies dans la plus sincère fraternité. Cependant il fallait dire un mot de ces petites misères humaines afin de faire, pour ainsi dire, toucher du doigt les desseins de Dieu sur l'église et l'ancien monastère de Notre-Dame-des-Gardes.

M. Blanchet était un homme de caractère. Les rebuts de son Évêque n'abattirent point son courage. Son espoir était toujours le même. Se rappelant ces paroles de l'Évangile, où Notre-Seigneur exhorte à la persévérance dans la prière, ajoutant : « Si on ne vous « accorde pas parce qu'on vous aime, on vous don- « nera pour se débarrasser de vous [1] » ; il tenta un dernier effort auprès de l'Évêque d'Angers. Mgr Montault ne pouvant plus tenir contre de si justes sollicitations, promit au moins de bénir l'église. Il

[1] S. Luc. XI, 8.

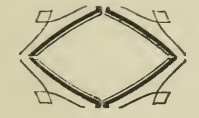
vint, en effet, et descendit à la cure de Saint-Georges. Là, ce fut un assaut si terrible de la part des opposants, que Sa Grandeur crut devoir abandonner l'exécution de ses promesses. M. Blanchet s'étant présenté avec ses amis, ils eurent bien de la peine à pénétrer jusqu'auprès du vénérable Évêque, ce qu'on leur permit néanmoins. Se jetant tous à ses pieds, ils le conjurèrent dans des sentiments si tendres, que son cœur de père, déchiré, ne pouvant plus y tenir, leur accorda de venir jusqu'aux Gardes. Arrivé sur la montagne, le 2 septembre 1817, on le supplia de nouveau de bénir cette église, construite avec tant de frais, au milieu d'innombrables traverses. Monseigneur ne put se décider à y consentir.

Admirons ici les secrets jugements de Dieu, et comment il met au creuset de brûlantes épreuves les âmes de ses serviteurs les plus dévoués pour les purifier sur cette terre d'exil, se réservant de les récompenser amplement dans la terre des vivants.

En s'en allant des Gardes, Monseigneur Montault laissa les habitants dans une désolation profonde. La situation semblait désespérée. Mettant en pratique le conseil donné par l'apôtre saint Jacques : *Tristis enim quis vestrum? Oret* [1]. Êtes-vous dans l'afflic-

[1] Epître de saint Jacques. V. 13.

tion? Priez; l'on reprit les neuvaines à Notre-Dame avec plus de ferveur que jamais. Ce ne fut pas en vain. Touchée des soupirs qu'elle entendait à ses pieds, Notre-Dame-des-Gardes va enfin les exaucer; mais, comme toujours, elle accordera à ses enfants bien au-delà de leur demande.



CHAPITRE XI.

Arrivée des Trappistes à Bellefontaine. — Leur origine. — Dom Augustin de Lestrange. — Leur séjour en Suisse de 1792 à 1793. — Leur émigration à travers le nord de l'Europe. — Retour en Suisse. — Fondation d'Amérique. — Rentrée en France en 1815. — Bellefontaine. — Le Père Urbain. — M. Blanchet va lui offrir l'Église et le Couvent des Gardes.

A l'époque où nous sommes arrivés, septembre 1817, et depuis quinze mois environ, on s'entretenait beaucoup dans la contrée de l'arrivée d'étrangers, dont l'imagination se représentait la vie comme une merveille extraordinaire. Nous voulons parler des religieux de la Trappe de Bellefontaine, située entre Cholet et Beaupréau. Leur installation récente, remontant au 4 mai 1816, formait la grande nouvelle du jour.

Avant de raconter les démarches déjà faites en secret pour les engager à venir se fixer aux Gardes, ainsi que le détail des faits ayant rapport à la fondation de Notre-Dame-des-Gardes, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur faisant brièvement connaître l'origine des religieux de la Trappe, com-

ment ils échappèrent au flot dévastateur de la Révolution, et enfin la manière dont ils s'établirent à Bellefontaine.

Les religieux de l'Ordre de Cîteaux, appelés Trappistes, tirent leur nom de l'abbaye de la Trappe dans laquelle le célèbre abbé de Rancé rétablit la réforme à la fin du XVIIe siècle. Cette abbaye est située au centre de la Normandie, dans l'ancienne province du Perche, faisant aujourd'hui partie du département de l'Orne. Elle est placée au milieu des bois à une distance égale de deux petites villes, de l'Aigle et de Mortagne-sur-Huine. Nous passerons sous silence sa célébrité dans le cours du XVIIIe siècle. Ce fut, à n'en pas douter, la régularité admirable de ses religieux, qui leur valut d'être préservés non pas des malheurs communs à tous les Ordres ou communautés alors existantes, c'est-à-dire la dévastation et l'exil, mais d'échapper presque seuls à une ruine totale de leur Ordre par la dispersion de ses membres.

Dom Augustin de Lestrange, l'illustre sauveur et restaurateur de la Trappe, était né en 1754. Il appartenait à une noble famille du Vivarais. Son père, officier de la maison du Roi sous Louis XV, avait quitté la cour pour vivre d'une façon plus conforme

aux maximes de l'Evangile ; sa mère était fille d'un gentilhomme Irlandais exilé pour la foi catholique, venu en France à la suite de Jacques II ; Louis Henri, plus tard le R. P. dom Augustin, fut le quatorzième enfant de cette famille bénie. A l'âge de 26 ans, étant déjà depuis deux ans honoré du caractère sacerdotal, il entrait à la Trappe : c'était en 1780. Le Père dom Augustin remplissait la fonction de maître des novices quand éclata la révolution française. Son jugement pénétrant entrevit la profondeur de l'abîme qui allait s'ouvrir. N'écoutant plus que son ardent désir de sauver la Trappe, malgré mille difficultés et des oppositions effrayantes suscitées même par sa propre famille en religion, il parvint à obtenir du Sénat de Fribourg, en Suisse, une vieille abbaye déserte appelée la Val-Sainte. L'autorisation fut donnée le 12 avril 1791 ; le 26 du même mois seize religieux de chœur avec huit frères convers et quelques novices, quittèrent le berceau de leur vie religieuse pour aller sur la terre étrangère continuer à servir Celui qu'on leur défendait d'honorer et de louer dans leur propre patrie. La petite colonie, entrée à la Val-Sainte le 1er juin 1791, y vécut dans la paix et la ferveur la plus surprenante l'espace de six ans, pendant lesquels dom Augustin ayant reçu de Pie VI le titre et les

attributions d'abbé et de supérieur général de la Trappe, son zèle s'en servit pour fonder des monastères de son Institut dans l'Espagne, l'Angleterre, le Piémont et la Westphalie. Ce fut aussi pendant la durée de cette période que prit naissance la congrégation des Trappistines. Dom Augustin, comme nous le dirons dans la suite, ouvrit près de la Val-Sainte leur première maison le 14 septembre 1796. Vers le même temps fut fondé le Tiers-Ordre, pour l'éducation des enfants [1].

Le démon, qui semblait en ces jours de désordre promener son triomphe sur la surface de l'Europe entière, ne put voir sans écumer de rage ce petit coin de la terre caché dans les montagnes refuser d'obéir à ses lois. Dieu pouvait lui demander en effet, comme il fit pour son serviteur Job, s'il avait bien considéré ses enfants de la Trappe, qui étaient simples, droits et remplis de sa crainte. S'il reçut permission de les éprouver, il sut en profiter.

Au commencement de l'année 1798 une armée française, sous la conduite du général Brune, envahissait le pays de Vaud. Le temps pressait, il fallait fuir de nouveau. Le 19 janvier 1798 les Trappistines

[1] Histoire de la Trappe par M. Casimir Gaillardin, professeur d'histoire au collége Louis-le-Grand. Paris. 1844.

partirent les premières ; les religieux et le Tiers-Ordre suivirent peu de jours après. On se dirigea sur Constance, ensuite sur la Bavière ; le 24 mars 1798, l'on était à Munich ; de là on marcha vers l'Autriche dans l'espoir de s'y fixer. Une communauté de la Visitation de Vienne offrit un refuge pour quelques mois ; mais de même que la secte impie des philosophes allemands n'avait pas permis aux Trappistes de séjourner en Bavière, de même en Autriche elle ne put les souffrir. L'empereur François II dut céder à leurs intrigues et forcer les infortunés religieux à chercher un autre asile : l'empereur de Russie le fournit pour un temps. L'on y fit un premier établissement en juillet 1798. Les fugitifs vécurent quelques mois en repos dans cet ingrat pays, mais livrés à mille privations, à d'innombrables souffrances. Ce repos même ne devait pas être long. Vaincu à Zurich, le czar Paul Ier chassa de ses Etats tous les émigrés français, sans épargner les Trappistes. Le 13 avril 1800, il fallut sortir de Russie et prendre la route de Dantzig en traversant la Prusse. Dom Augustin partagea alors sa petite colonie : une partie s'embarqua pour l'Angleterre ; les autres arrivèrent, le 17 avril 1801, au monastère de Saint-Liboire, en Westphalie ; mais le canton de Fribourg ayant réclamé auprès

de son Sénat les Trappistes, « qui nourrissaient les « pauvres et élevaient les enfants, dont le départ avait « été une calamité pour le pays, » dom Augustin les ramena à la Val-Sainte le 5 mars 1802, et, quelque temps après, il y ramena de même les religieuses. Nous allons les y laisser pour suivre un instant, jusqu'au-delà des mers, dans les forêts de l'Amérique, le Père Urbain avec ses frères, qui doivent, douze ans après, revenir en France fonder Bellefontaine.

L'âme ardente et généreuse du R. P. dom Augustin de Lestrange avait souvent rêvé les missions du Nouveau-Monde. « Oh ! que de bien ! Oh ! que de « bien à faire, » répétait-il souvent. Un de ses enfants les plus dévoués avait compris les désirs de son cœur. Animé lui-même de sentiments pareils, le P. Urbain s'offrit à conduire en Amérique une colonie de religieux. Ce fut le 29 mai 1803 que, suivi de quarante compagnons de voyage, il s'embarqua à Amsterdam pour l'Amérique. La traversée fut des plus pénibles. Arrivés à Baltimore le 4 septembre 1803, ils reçurent une aimable hospitalité au grand-séminaire, où était directeur Mgr Flaget, plus tard évêque de Bardstown. Le succès de cette entreprise hardie ne répondit pas aux espérances. Après avoir essayé en plusieurs endroits, mais toujours en vain,

d'élever un monastère sur des bases solides, on se décida à abandonner ce projet sur l'ordre de dom Augustin de Lestrange, réfugié lui-même en Amérique pour échapper à la colère de l'empereur Napoléon Ier, proscrivant, par son décret du 28 juillet 1811, les Trappistes et leur supérieur, qui avait refusé de lui obéir. Le P. Urbain, ayant appris la chute humiliante du colosse impérial, reprit la route de la patrie. Il s'embarqua avec quinze religieux en octobre 1814, et, après cinquante jours de navigation, il toucha à l'île de Rhé, d'où il gagna La Rochelle. Le vénérable P. Baudoin, alors supérieur du grand séminaire, les logea tous avec une tendre charité, et il voulait les retenir jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un établissement. Les démarches du P. Urbain avaient déjà préparé l'acquisition d'un ancien monastère, situé près des Sables-d'Olonne, lorsque la nouvelle du retour de Napoléon, qu'il apprit le jour du Vendredi-Saint, 24 mars 1815, lui commanda un ajournement dont il ne pouvait prévoir la durée. Résigné à la volonté de Dieu, il rompit le marché proposé ; et, en même temps, dans la crainte de laisser indéfiniment sa communauté à la charge du séminaire, il la dispersa de divers côtés jusqu'à l'arrivée de temps plus heureux. Après les Cent-Jours, il se mit à de nouvelles

recherches. Un curé charitable lui ayant indiqué dans le diocèse d'Angers, entre Cholet et Beaupreau, un ancien monastère de Feuillants, qui avait porté le nom de Bellefontaine, le P. Urbain l'acheta.

Il n'entre pas dans notre plan de publier les annales de cette antique et célèbre abbaye de Bellefontaine. L'origine en remonte aux siècles les plus éloignés. Jadis collége de Druides, dit M. Bodin dans ses recherches historiques sur l'Anjou [1], Bellefontaine fut de tous temps un endroit fréquenté à cause d'une source remarquable qui lui donna son nom : *Bellus-fons*, Bellefontaine. Les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur l'occupaient en 1642, quand l'abbé Sublet, qui l'avait en commande, y établit la réforme des Pères Feuillants, alors célèbre par son esprit de régularité. Ils y restèrent jusqu'en 1790.

Les bâtiments de l'abbaye ainsi que ses dépendances furent vendus le 17 mai 1791.

Lorsque le Père Urbain se présenta, en 1815, pour acheter l'emplacement occupé autrefois par l'abbaye, il ne restait debout que les tourelles avec un pavillon.

[1] Tome Ier, page 72. — *Recherches historiques sur l'Anjou.*



M. Blanchet avait entendu parler de la ferveur des religieux nouvellement venus à Bellefontaine : on ne cessait en particulier de louer leur aimable hospitalité qui édifiait tous ceux qui allaient les visiter. Plein du désir de replacer auprès de Notre-Dame-des-Gardes un couvent de religieux, comme dans les temps anciens, cet homme vraiment digne d'éloges par son zèle infatigable et éclairé, ayant eu connaissance de la présence du R. P. Urbain chez le marquis de Grignon, à son château de l'Esperonnière, commune de Vezins, s'y rendit en compagnie de quelques confidents. Le P. Urbain était l'homme le plus complaisant du monde dès qu'il s'agissait d'une bonne œuvre. Cependant, sans refuser celle qu'on lui présentait, il y entrevit de très-sérieux obstacles. Quel avantage, en effet, pouvait lui offrir une église à peine réparée, encore tout entourée de masures, sans terres pour la culture, et même sans aucune garantie d'en posséder plus tard.

Cependant, profondément ému du langage et de la conduite de M. Blanchet et de ses amis, qui « se « jetaient à ses pieds, baisaient ses mains et ses habits, « lui répétant plus de vingt fois, dit un ancien « mémoire : oui, mon Père, oui, venez, venez en « fondation à Notre-Dame-des-Gardes ! » Le Père Urbain promit, ne pouvant faire davantage, d'en

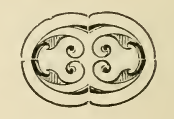
écrire à son supérieur, le R. P. dom Augustin de Lestrange, qui était en ce temps-là à Paris.

On ignore au juste le jour de cette entrevue qui demeura secrète, mais tout porte à penser qu'elle se fit dans les premiers mois de l'année 1817. M. Blanchet revint aux Gardes, partagé entre la crainte et l'espérance : accoutumé aux contradictions, cette dernière épreuve ne l'ébranla guère. N'ayant pu obtenir l'assurance de posséder des religieux, il continua ses démarches comme nous avons dit pour avoir au moins un prêtre.

La lettre du P. Urbain à dom Augustin de Lestrange, pour le prier d'accepter la fondation des Gardes, dût être une des dernières pierres réservées pour sa couronne pendant l'éternité. Le 21 mars, fête de saint Benoit, il passait le dernier acte pour l'acquisition de Bellefontaine. Son travail était fini sur la terre ; bientôt l'ange de l'Apocalypse allait à son occasion commander d'écrire[1] : « Bienheureux « ceux qui meurent dans le Seigneur, il est temps « qu'ils se reposent de leurs travaux, mais ils vont « emporter avec eux le prix de tant de peines. »

[1] Scribe : *Beati mortui qui in Domino moriuntur. Amodo jam, dicit spiritus, resquiescant a laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos.*

Quelques jours après le P. Urbain tomba malade à Cholet ; par un sentiment d'humilité digne de toute sa vie, il se fit porter à l'hôpital, où il mourut sur le lit du pauvre, le Mercredi-Saint, 2 avril 1817. Le lendemain les religieux de Bellefontaine, accompagnés du clergé d'alentour, allèrent chercher ses restes vénérés et les rapportèrent dans leur solitude. La tombe de leur Père fut le premier fondement de la nouvelle Trappe. Il repose sous l'autel de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours.



CHAPITRE XII.

Dom Augustin de Lestrange aux Gardes. — Acquisition des restes du couvent. — Le R. P. Marie-Michel. — Reconnaissance due aux habitants des Gardes par la communauté.

La mort du P. Urbain dut être sensible à M. Blanchet et à ses dignes amis. Ils n'avaient plus désormais à attendre la réussite de leur pieux projet que de la main de Celle qui sait, quand Elle le veut, faire triompher les causes les plus désespérées. Cet espoir ne fut point trompé. Le R. P. dom Augustin ne put rentrer à Bellefontaine avant le 7 du mois de septembre 1817. Le 17 du même mois, il vint aux Gardes. Grandes furent la surprise et la joie de tous les bons habitants ; elles furent d'autant plus sensibles que rien jusque-là n'avait percé au dehors des démarches accomplies, et qu'on était plus affligé du récent et irrévocable refus de Mgr l'Évêque d'Angers.

Dom Augustin de Lestrange avait une figure imposante, mais cet extérieur, en apparence sévère, était mêlé d'une si douce et si attrayante bonté de cœur, qu'il était presque impossible de ne pas l'aimer et d'éprouver de la gêne dans les rapports que l'on avait

avec lui. Quelques paroles de sa part suffirent pour mettre à l'aise M. Blanchet et ses amis, hommes pour la plupart sans éducation. Avec eux il visita l'église nouvellement bâtie, comme aussi la partie de la communauté qu'ils avaient déjà acquise. Il parcourut le reste de l'ancien couvent, examina avec soin ce que l'on pouvait en faire, et s'adressant à ces braves gens, il leur déclara nettement sa pensée et ses intentions.

« Les Gardes, leur dit-il, me plaisent beaucoup.
« Le site élève l'âme au ciel ; mais ce qui me touche
« plus que tout le reste, c'est la vénération dont je
« vous vois tous animés pour l'Église et la restaura-
« tion du culte de Notre-Dame-des-Gardes. J'aime
« Marie de toute mon âme, je ferai pour elle tout ce
« qui me sera possible, mais je remarque de grands
« obstacles à une fondation de mes religieux chez
« vous. Bellefontaine leur convient mieux et n'est
« située qu'à quelques lieues des Gardes. Cependant,
« je vous donnerai une communauté de religieuses
« si vous pouvez acheter l'autre moitié du couvent et
« m'en faire le don entier.

Quel effet produisirent dans l'esprit et dans l'âme de ses auditeurs, ces paroles du vénérable vieillard ? Ce fut, nous le croyons, un sentiment de joie, mêlée de tristesse. Le désir de tous était d'avoir un prêtre

pour l'église de Notre-Dame. Le R. P. dom Augustin le savait, aussi s'empressa-t-il d'ajouter, que cette louable ambition aurait son accomplissement par l'engagement qu'il prendrait lui-même à son tour de laisser aux Gardes un de ses religieux pour la direction des sœurs qu'il pensait y placer. Ce religieux dirait la messe dans leur église, il y chanterait même les vêpres avec l'autorisation qu'il se chargeait d'obtenir de Mgr Montault. La difficulté était donc complétement levée de son côté ; restait l'embarras de rentrer en possession de la moitié du monastère ainsi que de l'enclos des anciens religieux.

Dom Augustin se retira emportant avec lui le respect et la reconnaissance de tous ceux qui avaient eu l'avantage de l'entretenir ou seulement de le voir. Il recommanda de prier, ajoutant que lui aussi le ferait de son côté pour arriver à un heureux résultat.

M. Blanchet et vingt-cinq parmi les notables, ajoutons les mieux pensants, les plus religieux du bourg des Gardes, prirent ensemble une détermination admirable, au-dessus de tout éloge ; ils se rendirent auprès de M. M..., toujours détenteur de cette parti de la communauté qu'il avait achetée de la main des révolutionnaires, et lui proposèrent de leur en faire la cession à un prix raisonnable. M. M...,

dont les idées étaient sans doute toujours les mêmes, mit de dures conditions sur lesquelles il ne voulut jamais transiger. Ces conditions furent néanmoins acceptées ; on demanda seulement quelques semaines de répit, afin de recueillir la somme nécessaire au paiement. Il fut alors résolu qu'on reprendrait le bâton du voyageur, et qu'on ferait une nouvelle quête. Le P. Séchet et le P. Leroi se dévouèrent encore à ce pénible travail : cette dernière quête eut un succès égal aux précédentes, mais elle fut aussi bien que les premières marquée du sceau de la Croix, accompagnée de peines et de fatigues incroyables ; « elles égalèrent le gain, » dit une note manuscrite. Ce gain fut suffisant pour couvrir l'ensemble des frais. Pendant que cette quête se faisait, on priait Notre-Dame-des-Gardes de bénir les hommes courageux et dévoués qui s'y employaient, ainsi que les bienfaiteurs dont la main allait contribuer à les rendre bientôt si heureux.

Enfin la joie fut au comble, quand le 28 janvier 1818, l'on vit une nombreuse députation des Gardes prendre le chemin de la Tourlandry, où ils allaient devant Me Papin, notaire audit lieu, pour y passer l'acte d'achat des bâtiments et du terrain, objet de tant de vœux. Nous devons nommer pour éternel souvenir

ceux qui faisaient partie de cette députation : C'étaient MM. François Blanchet, fabricant ; François Pineau, fabricant ; François Martineau, aussi fabricant ; Pierre Pineau, fabricant ; François Legoust, teinturier ; François Baranger, aubergiste ; François Geindreau, fabricant ; François Valton, fabricant ; François Pineau, tisserand ; Michel Bernier, tisserand ; Louis Pâté, cordonnier ; Benjamin Clémot, tisserand ; Augustin Besnard, tisserand ; Jean Chevalier, tisserand ; René Audureau, tisserand ; Joseph Geindreau, tisserand ; Pierre Froger, tisserand ; Pierre Baranger, voiturier ; Guillaume Besnier, menuisier ; Jean Métayer, boulanger ; Jean Besson, tisserand ; Mathurin Caillaud, tisserand ; Pascal Bidet, tisserand ; Jean-Baptiste Baranger, tisserand ; Pierre Sechet, cultivateur ; et Joseph Plessis, propriétaire.

L'acte de vente fut enregistré à Chemillé, le 3 février suivant.

Mettant exactement en pratique cette parole du Sage qui dit : Mon fils, si vous avez promis quelque chose au Seigneur, donnez-le lui sans retard, nos heureux Gardais n'eurent rien de plus pressé à faire que d'aller à Bellefontaine renouveler leurs offres et présenter leurs pièces bien en règle.

En arrivant à l'abbaye de Bellefontaine, on les conduisit à un jeune religieux qui leur fit un accueil d'une politesse exquise et comme embaumée d'un parfum d'humilité. Le R. P. Marie-Michel Leport, car c'était lui, venait d'être placé à la tête de la communauté. Le R. P. dom Augustin de Lestrange l'avait choisi parmi tous ses religieux, malgré sa jeunesse ; il n'avait encore que vingt-six ans.

Né à Auray, département du Morbihan, en 1792, d'une famille honnête mais peu aisée, le jeune Leport fit ses études avec de grandes difficultés, à cause de la pauvreté de ses parents. Aimé de tous ses condisciples au-delà de ce qu'on peut dire, il était comme l'idole de ses maîtres, qui voyaient en lui un sujet hors ligne pour la science et un rare exemple de vertus chrétiennes et de qualités morales. Il fit sa philosophie sous M. Hercelin, qui fut plus tard le Révérendissime dom Marie-Joseph, abbé de la grande Trappe, décédé au mois de juillet 1855. L'abbé Alexandre Guillaume, qui devait, quelques années après, aller se ranger sous sa conduite à la Trappe de Bellefontaine, l'aider dans son administration, le remplacer et diriger Bellefontaine et les Gardes pendant trente-huit ans comme abbé sous le nom du R. P. dom Fulgence, fut son professeur de théologie.

Il sortait d'entre les mains de ces hommes dont tout l'Anjou a pu admirer les talents, le mérite et la sainteté peu commune, quand à l'âge de vingt-quatre ans, n'étant encore que minoré, il se présenta à la Grande-Trappe en 1816. Au mois de février 1818, dom Augustin de Lestrange l'amena à Angers, lui fit recevoir des mains de Mgr Montault, le diaconat et la prêtrise, et quelques jours après l'installa supérieur de la communauté de Bellefontaine.

Dom Augustin de Lestrange avait chargé le R. P. Marie Michel de conduire à bon terme, si la chose était possible, la nouvelle fondation offerte dans le bourg des Gardes. Dans les desseins de la Providence, les deux pierres fondamentales de Bellefontaine, les RR. PP. Urbain et Marie Michel devaient aussi poser et soutenir les fondements de la communauté des Trappistines des Gardes. Le premier n'avait pu que sonder le terrain et à peine creuser la terre ; le second devait bâtir et achever l'édifice.

Frappés de l'air de bonté qui brillait sur la figure du R. P. Marie Michel les délégués des Gardes, que nous avons laissés arrivant à Bellefontaine, comprirent qu'ils avaient affaire à un homme de cœur à qui ils pouvaient se confier. Aussi sans hésitation aucune ils lui remirent leurs actes d'achat en ajoutant :

« L'église et la communauté, avec tout ce que nous
« avons acquis est à vous, mon Révérend Père. »

Le R. P. Marie Michel savait unir la simplicité de la colombe à la prudence du serpent ; il fit observer qu'avant toute chose il était nécessaire de rédiger un nouvel acte devant notaire, par lequel on lui vendrait légalement toute la propriété ; on comprit la justesse de cette remarque et dans les jours mêmes on se rendit de part et d'autre à Cholet dans l'étude de M. Boutillier-Saint-André, l'un des amis les plus dévoués de Bellefontaine. Ce fut le 7 du mois de mars ; et le jour même fut passé l'acte de cession, sous forme de vente.

Sainte Thérèse écrivant l'histoire de ses fondations avait grand soin de raconter longuement et dans les plus minutieux détails les services que lui rendaient dans ces circonstances les serviteurs de Dieu, qui s'employaient d'une façon ou d'une autre pour la secourir. Elle y recommande presqu'à chaque page à ses filles ces bienfaiteurs, elle veut qu'elles prient pour eux sans cesse. « Voyez, mes sœurs, leur dit-
« elle, quelle obligation nous avons à ces hommes
« de Dieu ; c'est grâce à leur zèle, à leurs fatigues,
« à leur concours désintéressé que nous avons pu
« entrer dans cette maison ! notre reconnaissance à
« leur égard doit être éternelle ! »

Sainte Thérèse montre en divers passages comment Dieu n'a pas laissé sans récompense, même dès cette vie, les actes de charité exercés à son égard, ou envers les âmes qui lui sont consacrées par état. Comme preuve elle en cite plusieurs exemples ; nous nous permettons d'en extraire le suivant : Un gentilhomme, nommé dom Bernardin de Mendoza, lui offrit, pour y établir un monastère de Carmélites, une terre avec des vignes qu'il possédait. Sainte Thérèse accepta, presque avec répugnance, pour plusieurs motifs qu'il est inutile de mentionner. Quelques jours après, ce gentilhomme meurt presque subitement. Sainte Thérèse apprend qu'il est en Purgatoire, malgré sa vie assez peu régulière, et qu'il en doit être tiré le jour où l'on dira la première Messe dans la communauté qu'il lui avait donnée. Sainte Thérèse se hâta et neuf jours après, au moment de la communion, à la première Messe célébrée dans ce monastère, elle aperçut l'âme de dom Bernardin de Mendoza monter au ciel brillante comme un soleil [1].

Cette digression apparente fait comprendre notre pensée et nos plus ardents désirs. Longtemps avant sainte Thérèse, saint Bernard disait à ses religieux :

[1] Sainte Thérèse. Fondation de Valladolid.

« Mes frères, nous devrions tremper dans l'eau de
« nos larmes, chaque bouchée du pain que nous
« mangeons, nous souvenant qu'il est le prix des
« sueurs des serviteurs de Dieu vivant au milieu du
« monde. »

Les bonnes et ferventes Trappistines des Gardes nous pardonneront de leur remettre sous les yeux ces conseils des saints qui sont nos pères. Elles aussi regarderont comme leur premier devoir la reconnaissance envers les habitants des Gardes, dont la voix et le cœur les ont appelées et désirées dans leur village ; dont les bras les ont aidées à s'y établir ; dont les secours et comme une sorte de protection les ont toujours entourées et soutenues. Ceux dont nous venons de relater les actes et de faire connaître les noms, ont quitté la terre ; mais tous ont fait une mort consolante et digne d'envie. Leurs enfants, nous pouvons le dire, marchent sur leurs traces. Leur bonheur est de venir prier aux pieds de leur sainte protectrice, Notre-Dame-des-Gardes, en union avec ces saintes épouses de Jésus-Christ, qu'ils ont députées pour ainsi dire à leur place afin de lui tenir une continuelle compagnie. Mais qu'ils en soient assurés à leur tour, les prières de ces bonnes filles ne leur ont jamais fait défaut. Et non-seulement elles prient

mais souvent encore elles partagent jusqu'à leur nécessaire avec les pauvres des Gardes, qu'elles ont adoptés presque comme une famille. Mais revenons à notre sujet.



CHAPITRE XIII.

Dom Augustin vient bénir l'église des Gardes. — Erection du chemin de la Croix. — Grâces accordées par Notre-Dame. — Cérémonies des dimanches et fêtes à l'église de Notre-Dame.

Dom Augustin de Lestrange, averti de l'heureux résultat dont nous venons de parler, revint à Bellefontaine. En passant par Angers, il vit Mgr Montault qui fut heureux de lui accorder tous les pouvoirs nécessaires à la nouvelle fondation. Le saint Evêque permit de bénir l'église de Notre-Dame et d'y installer le Chemin de la Croix. En conséquence, dom Augustin se transporta aux Gardes le jour de Pâques 1818, qui tombait cette année le 23 mars, et le lendemain, 24, il fit la bénédiction solennelle de l'église, assisté de plusieurs religieux de Bellefontaine, de quelques autres prêtres des environs et d'une foule nombreuse de pieux fidèles et de dévots pélerins dont beaucoup versaient de douces larmes.

Désormais la place était prise et l'on ne pouvait plus en disputer la possession à la patience victorieuse des courageux enfants de Notre-Dame-des-Gardes.

Alors la persécution des envieux changea de direction, pour se retourner sur les nouveaux gardiens du sanctuaire. L'opposition suscitée en 1605, comme nous l'avons vu plus haut, par le curé de Saint-Georges contre les religieux Augustins au moment de leur arrivée, se renouvela contre les religieux de la Trappe. Nous ignorons absolument quels en furent les instigateurs : les notes du temps ne les nomment pas ; elles se bornent à dire que plus tard plusieurs personnes désabusées vinrent faire leurs excuses aux bons Pères pour toutes les contrariétés qu'elles leur avaient causées.

Dom Augustin de Lestrange avait une grande dévotion à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous lisons dans sa vie qu'à peine il avait établi un monastère qu'aussitôt il érigeait une station du Chemin de la Croix [1].

[1] Aux portes mêmes de Paris, au mont Valérien, jadis ancien monastère, aujourd'hui transformé en un fort, qu'il acheta en 1804 et dota aussitôt de religieux de la Trappe, l'abbé de Lestrange érigea le Chemin de la Croix. Les stations se trouvaient sur le penchant de la colline ; les personnages en étaient représentés de grandeur naturelle. L'empereur fut un des premiers à le visiter ; l'impératrice qui l'accompagnait parut triste et pensive tout le temps que dura le parcours des stations.

Ce fut le dimanche de la Quasimodo qu'eut lieu l'érection de celui des Gardes.

C'est aussi dans le courant de l'année 1818 que fut inaugurée la nouvelle statue de Notre-Dame-des-Gardes, mais nous ne savons pas si cette réinstallation précéda la venue des religieuses Trappistines. La cérémonie fut édifiante : on s'y était préparé par une neuvaine de prières ; la statue, portée d'abord en procession par de pieuses vierges, fut ensuite placée derrière le grand-autel, dans une niche préparée dans le mur. Les jours mêmes où une image de Marie reprit la place d'honneur qu'elle occupait dans les temps anciens sous ce beau titre de Notre-Dame-des-Gardes, une grande sécheresse désolait la contrée. On implora le secours de Dieu par l'intercession de Notre-Dame-des-Gardes, et la pluie tomba pour ainsi dire à l'instant. Cet événement fut grandement remarqué.

Dom Augustin de Lestrange s'était engagé à donner un religieux prêtre pour desservir l'église de Notre-Dame-des-Gardes. A partir du jour de la Quasimodo jusqu'à l'arrivée des Trappistines, les dimanches et les fêtes, un religieux de Bellefontaine venait y dire la messe et chanter les vêpres [1].

[1] Nous n'avons pu trouver de pièces écrites touchant l'authenticité des obligations acceptées par les religieux de

Ces belles cérémonies ; la nouveauté, la curiosité, peut-être, attiraient aux Gardes plus de pélerins que jamais. Les dimanches et fêtes on récitait le rosaire, après les offices ; peu de personnes y manquaient ; ensuite on chantait des cantiques à la gloire de Marie ; c'était une véritable émulation de zèle et de ferveur.

Le séjour du R. P. dom Augustin ne dut pas être long aux Gardes. Après avoir bénit l'église et le chemin de croix, félicité, encouragé les amis du sanctuaire et du couvent, il les quitta leur ayant fait promettre de réparer du mieux qu'ils pourraient l'ancien monastère afin d'y amener le plus tôt possible ses religieuses à qui il allait donner ordre de se tenir prêtes à partir au premier avis de sa part.

Pendant ce temps nous allons trouver le loisir de dévoiler au lecteur les secrets surprenants de la vie angélique des servantes de Dieu dont on prépare la pauvre demeure. Quelques-unes sont martyres de la persécution révolutionnaire ; elles ont hautement confessé leur foi : mais toutes sont des héroïnes de la

Bellefontaine, vis-à-vis des habitants des Gardes Ces derniers durent, selon toute apparence, se fier à la parole qui leur fut donnée d'une messe le matin à six heures et des vêpres à deux heures. Cette promesse n'a jamais fait surgir la moindre difficulté. Maintenant, au lieu d'une messe, il s'en dit habituellement deux.

pénitence et du courage que seul peut donner quand il le veut Celui qui se nomme l'Époux des Vierges. Mais gardons-nous de précipiter un éloge indiscret. Chacun pourra juger, en lisant les pages qui vont suivre, du respect, de la vénération, de l'admiration profondes que méritent ces saintes étrangères à qui le village des Gardes va offrir un asile. Quand un inconnu doit entrer dans la famille, on aime à savoir son histoire.



CHAPITRE XIV.

Naissance de la Congrégation des Trappistines. — Leur séjour en Suisse. — Fuite et voyages pendant plusieurs années. — Elles retournent en Suisse en 1803. — Leur rentrée en France en 1816.

Notre Seigneur Jésus-Christ, après avoir formé le collége ou si l'on veut la communauté des Apôtres, fonda aussi une communauté de saintes femmes, lesquelles, au rapport du Saint Évangile, le suivaient pendant sa vie et pourvoyaient à ses besoins ainsi qu'à ceux de ses disciples [1]. Chose remarquable, la vie des saints, des fondateurs d'ordres surtout, nous présente souvent ce même exemple. Un ordre prend naissance sous l'inspiration du ciel, il semble destiné aux hommes seulement : mais au bout de quelque temps, Dieu dira comme autrefois dans le Paradis terrestre : il n'est pas bon que l'homme pratique seul cette règle que je lui ai imposée. Donnons-lui quelqu'un qui l'aide à en porter le joug [2]. Alors son esprit souffle sur

[1] Saint Marc. 15, 41.

[2] Genèse. 2, 18.

l'âme de Vierges généreuses dont le cœur magnanime est souvent plus propre aux choses difficiles que celui des hommes, parce que leur foi est plus vive et leur amour plus fort.

Saint Benoît venait d'écrire le chef-d'œuvre de sa règle : il l'avait pratiquée lui-même, et ses premiers disciples la suivaient à la lettre. Sa sœur, sainte Scholastique, qu'il aimait tendrement, vint le voir. Touchée de la grâce et sensiblement émue des paroles et de la sainte vie de son bienheureux frère, elle lui demanda la permission de vivre sous sa conduite. Saint Benoît éclairé d'en haut y consent ; il fait élever un monastère à quelque distance du Mont-Cassin, et bientôt un essaim de pieuses Vierges le remplit.

« Du temps de saint Bernard, au XIIe siècle, dit « un historien, après que l'Ordre de Citeaux eut « étendu ses rameaux féconds jusque sur les peuples « barbares, Dieu ne voulut pas que les femmes, dont « la piété naturelle semble mieux faite encore que « celle des hommes pour les grandes œuvres de cet « Institut, fussent privées des fruits excellents de ce « paradis. Et comme il sait toucher efficacement et « disposer doucement les âmes de ses élus, par une « providence particulière, il anima si vivement le

« cœur d'une multitude de vierges, en éclairant leur « intelligence des rayons de la grâce, qu'en peu de « temps les forêts de la France, de l'Espagne, de la « Germanie, de l'Italie, reçurent pour habitants, au « lieu des bêtes sauvages, les religieuses les plus « pures, qui, sous l'habit blanc de la famille cister- « cienne, représentaient les lys plantés dans la vallée « stérile du monde... Mais ce qui fait le plus grand « sujet de mon admiration, c'est que des femmes « fragiles, de tendres lys aient pu résister à l'orage « des persécutions, à la tourmente de travaux con- « tinuels, et que toute la puissance des enfers n'ait « pu les détourner de leur résolution [1]. »

Un prodige du même genre, plus grand peut-être, s'accomplit à la fin du XVIII[e] siècle. La Révolution venait de disperser les religieuses de Citeaux, dont quelques monastères, en très-petit nombre, avaient adopté la réforme de l'abbé de Rancé. Mais l'esprit de Dieu qui s'était retiré d'elles en punition de leurs négligences, souffla tout-à-coup sur cette poussière froide et aride. Dom Augustin de Lestrange fut choisi pour être l'instrument de cette résurrection inattendue.

[1] Maurique. Lilia Cistercii, lib. I. Dist. I.

Un grand nombre de religieuses de divers Ordres avaient été obligées de sortir de France. Elles erraient sur la terre de l'exil, cherchant un abri et surtout un guide. Quelques-unes s'adressèrent au sauveur des Trappistes, et implorèrent de son zèle le service qu'il avait rendu à ses religieux.

Dom Augustin conçut alors la pensée de les réunir sous la règle de son Ordre et de reconstituer les religieuses cisterciennes avec ces débris des autres instituts. Telle est l'origine des Trappistines ; le nom seul est nouveau, l'Institut, comme on le voit, remonte véritablement à saint Bernard et à saint Benoît.

Le 14 septembre 1796, fête de l'exaltation de la Sainte-Croix, fut le jour de la naissance des religieuses Trappistines. Dom Augustin leur donna un monastère qu'il appela : *La Sainte Volonté de Dieu*. Il était situé sur la paroisse de Saint-Branchier, dans le Bas-Valais (Suisse), à quelque distance de la Val-Sainte. Le Père Urbain, fondateur de Bellefontaine, en reçut la direction.

Ce n'était qu'une bicoque ; bien des gênes, bien des privations attendaient celles qui allaient entrer dans cet asile ; mais aucun sacrifice ne coûtait à ces âmes d'élite. Elles accoururent de tous les pays, de

toutes les conditions et de tous les âges. La première Trappistine fut la propre sœur de dom Augustin lui-même, qui voulut imiter sainte Scholastique, sœur de saint Benoît, et la bienheureuse Humbeline, sœur de saint Bernard. Après elle il faut nommer Mme Rosalie de Chabannes, en religion sœur Marie-Augustin. Cette femme courageuse, née en 1770, fut une des plus fermes colonnes de la Trappe. Après avoir partagé les tribulations de son père spirituel, parcouru en fuyant une grande partie de l'Europe, elle s'arrêta en Angleterre, où elle a dirigé jusqu'en 1844 une communauté de Trappistines.

Une bonne Clarisse de 70 ans vint se mettre au Noviciat dans la joie de son âme, après avoir été longtemps dans son monastère maîtresse des novices. Le nombre augmentant de jour en jour, la place manqua bientôt ; mais l'heure de l'épreuve ne devait pas tarder à sonner. Nous avons déjà vu les raisons qui obligèrent l'institut de la Trappe à sortir de la Suisse hospitalière. Le 19 janvier 1798, les religieuses partirent montées en chars-à-bancs ; elles traversèrent Constance, se dirigeant sur Augsbourg. Disons tout de suite que tant que durèrent ces voyages de plusieurs années, la régularité fut maintenue presque partout ; la nourriture était la même qu'au monas-

tère ; les lits n'étaient que des couvertures, ou plutôt il n'était pas question de lits. La princesse Louise-Adélaïde de Condé, jadis l'idole de la cour, entrée depuis un an à peine au Noviciat, fut obligée, avec quelques-unes de ses sœurs, de loger un jour dans un fournil. Toutes étaient heureuses et contentes ; le moindre petit bienfait du ciel était un encouragement ; un soleil sans nuage, un ciel magnifique, un temps doux et presque chaud au mois de janvier faisait dire que Dieu traitait ses servantes en enfants gâtées. Les religieuses suivirent la communauté des Trappistes, car elles marchaient quelques jours en arrière, selon les diverses stations déjà indiquées ci-dessus au chapitre onzième ; elles parcoururent ainsi plusieurs centaines de lieues, traversant la Bavière, l'Autriche et la Russie. Mais arrêtons-nous un moment pour donner le détail d'un épisode des plus touchants. Il fallait quitter la Russie et l'on ne pouvait pénétrer en Prusse, le permis de passage n'étant pas encore arrivé. Les deux communautés se trouvaient à Brzesc, dernière ville de Russie, en face de Térespol qui appartient à la Prusse, ne pouvant ni avancer ni reculer. Ces deux villes communiquent entre elles par un pont sur le Bug ; on ne savait que devenir, quand des personnes touchées de compas-

sion indiquèrent sous le pont un terrain qui paraissait neutre, une île étroite que les monarques riverains n'avaient pas encore pensé à se disputer. Là, disait-on, l'on pourrait séjourner sans inspirer de crainte ni à l'un ni à l'autre empereur et attendre sans essuyer de réclamations les autorisations nécessaires pour continuer le voyage. On descendit par une échelle sur cet îlot, ayant environ six mètres carrés. On y dressa quelques tentes pour les religieux, tandis qu'un bateau amarré à l'île formait un monastère distinct et séparé pour les religieuses. Tous vécurent là plusieurs jours dans le silence et le calme, recevant quelques secours des âmes compatissantes de Brzesc et de Térespol et attendant pour l'avenir les ordres de Dieu. Rejetés en quelque sorte par les hommes, chassés de la terre, isolés au milieu des eaux, ils s'étaient réfugiés dans le sein du Père commun et dans la foi en sa providence. Sans amis dans une contrée étrangère, sans guide à travers une domination ennemie, ils ignoraient quand viendrait la fin de leur épreuve, mais ils savaient que Celui qui les avait appelés en Russie et qui les en rappelait maintenant, leur ouvrirait les chemins au jour marqué dans ses décrets ; et dès lors, avec la joie de la reconnaissance la plus profonde et d'une invincible

espérance, ils lui rendaient grâce de ses bienfaits et travaillaient à en mériter de nouveaux par la fidélité à son service. Incomparable désintéressement des enfants de Dieu !

Ce campement extraordinaire avait vivement ému les habitants de la contrée ; ils en conservèrent un souvenir religieux, et aussitôt après le départ des Trappistes, ils plantèrent une croix dans l'île, comme monument des vertus qui l'avaient sanctifiée.

La colonie, ayant gagné Dantzig, fut divisée en plusieurs bandes qui s'en allèrent chacune de leur côté. Les religieuses en fournirent trois, la première gagna l'Angleterre ; la seconde vint s'établir près de Darfeld et la troisième près de Dribourg en Westphalie, au monastère de Saint-Liboire ; elles y arrivèrent le 7 avril 1801.

L'année suivante, dom Augustin étant rentré en Suisse, dom Étienne y ramena aussi les religieuses le 3 mai 1803 ; elles séjournèrent à Villar-Vollar pendant qu'on leur préparait le monastère de la Petite-Riédra. Ces saintes filles, ces héroïnes de la fidélité avaient tant souffert dans le voyage de Russie, que presque toutes étaient infirmes : la rigueur du climat, les bivouacs au milieu des fleuves ou sous les pluies leur avaient ôté l'usage de quelques membres ; plu-

sieurs ne pouvaient marcher qu'à l'aide de bâtons ou de béquilles, il y en avait deux qu'il fallait porter au chœur. Dom Augustin avait fait l'acquisition de la Petite-Riédra pour y bâtir leur monastère. Ce domaine était situé au pied d'une montagne, à deux lieues de la Val-Sainte. La maison qu'elles occupaient à Villar-Vollar étant trop incommode, il les transporta à la Grande-Riédra, château appartenant à une dame de Fribourg à qui il fallut en payer le loyer. Pendant ce temps un certain nombre de religieux et de frères convers dirigeaient les travaux et cultivaient les terres de la Petite-Riédra. Avant de s'y installer, les religieuses attendirent dix-huit mois, durant lesquels elles eurent à souffrir de rudes privations, surtout du côté de la clôture, car elles ne pouvaient pas même renouveler l'air des chambres en ouvrant les fenêtres parce qu'on avait vue du dehors sur leur habitation. Ce fut dans le mois d'avril 1805 qu'elles entrèrent à la Petite-Riédra. Elles y vécurent sans tracasseries extraordinaires l'espace de six ans.

Napoléon, devenu empereur, avait favorisé les Trappistes. Il disait d'eux : « Des religieux qui travaillent « beaucoup et qui mangent peu ne sauraient être à « charge à l'État. » En peu de temps, douze à quinze monastères d'hommes et de femmes furent échelon-

nés dans son empire. Mais en 1811, Napoléon changea de conduite et de sentiments ; devenu ouvertement persécuteur de l'Église et de son chef vénéré, il comprit dans un décret spécial de proscription les quinze communautés de la Trappe. Les religieux furent dispersés ou mis en prison ; les religieuses se cachèrent. La Val-Sainte, située en Suisse, aurait dû échapper à ces violences : il n'en fut rien. Le Sénat de Fribourg, après avoir essayé tous les moyens de calmer la colère impériale, voyant l'impossibilité d'écarter le coup, voulut au moins en adoucir la rigueur en traitant les Trappistes avec le plus de ménagement possible. Les religieuses de la Petite-Riédra n'étaient pas connues : cependant par prudence, le Sénat leur conseilla de se faire supprimer pour la forme. On leur fixait un délai pour le départ : ce délai expiré, on en donnait un autre. C'est ainsi que, grâce à la protection de la Suisse, les Trappistines purent demeurer dans leur chère maison jusqu'en 1816, époque à laquelle se trouvant trop isolées, elles rentrèrent d'elles-mêmes en France et habitèrent les Forges, près le monastère de la Grande-Trappe, que dom Augustin de Lestrange venait de relever.

CHAPITRE XV.

Arrivée des Religieuses Trappistines aux Gardes. — Leur réception le 7 août 1818. — Triste état de leur maison. — Leurs souffrances et leur courage. — Belle conduite des habitants des Gardes. — Notice sur les fondatrices.

Vers la fin du mois de juillet 1818, croyant l'ancien monastère des Augustins suffisamment restauré pour recevoir les religieuses qu'il lui destinait, dom Augustin de Lestrange écrivit à la révérende Mère Thérèse de partir des Forges avec celles qui devaient la suivre pour venir fonder la Communauté des Gardes.

Le jour de leur arrivée, le 7 août 1818, fut un jour de grande réjouissance, non-seulement pour le bourg des Gardes, mais aussi pour toutes les paroisses voisines qui se transportèrent sur le passage de ces étrangères, objets de tant de vœux. Le concours fut extraordinaire ; une curiosité naturelle s'y mêlait sans doute, mais les vieillards assurent qu'un motif de piété dominait dans cette démonstration.

Dom Augustin était venu pour les recevoir. La

procession partit de l'église de Notre-Dame pour aller au-devant d'elles. Les jeunes filles vêtues de blanc, les chantres en chape, en fort grand nombre; les ecclésiastiques en habit de chœur, le R. P. Abbé assisté de quelques-uns de ses religieux, enfin une foule de fidèles se rendirent silencieusement jusqu'à l'entrée du village, au lieu appelé la *Fourche de la Morillère*, aujourd'hui le Calvaire. A leur descente de voitures, les religieuses se jetèrent toutes à genoux, aux pieds du Révérend Père, qui leur donna sa bénédiction. Ensuite l'on reprit la marche vers l'église en chantant des hymnes et des cantiques. Ces bonnes filles autant intimidées que confuses à la vue d'une pareille réception osaient à peine avancer; elles le firent cependant, marchant sur deux lignes au milieu de cette dévote assistance qui allait fort lentement pour laisser à chacun le temps de contempler ces véritables épouses de Jésus. Beaucoup de personnes versaient des larmes d'attendrissement. Les mères surtout tenaient à placer leurs enfants le plus près possible de l'endroit où elles passaient. Telles autrefois, les femmes de la Judée se pressaient sur les pas du divin Sauveur, et lui présentaient à bénir leurs petits enfants [1].

[1] Saint Luc.

Quand la procession fut arrivée à l'église conduisant cette petite colonie de filles de Marie, notre douce Mère, qui devait à cette heure leur ouvrir son cœur et ses bras maternels, on entonna le *Te Deum.*

A la fin on apporta sur un plat orné de fleurs les clefs du monastère qui furent offertes à la Révérende Mère Prieure. Aussitôt le R. P. Abbé les mena à la porte de la sacristie, qui s'ouvrit et laissa disparaître aux yeux des hommes pour s'ensevelir avec leur céleste Epoux ces vierges magnanimes. Il était quatre heures du soir. Avec une attention délicate, les habitants des Gardes avaient fait préparer un modeste repas qu'on s'empressa de leur servir.

Nous venons d'assister à l'entrée triomphale de nos ferventes Trappistines dans leur monastère. Leurs anges gardiens devaient la comparer peut-être au triomphe de leur divin Epoux aux portes de Jérusalem, le jour des Rameaux ; la joie devait être éphémère et une sorte d'agonie lui succédera bientôt. La maison qu'elles allaient occuper était une seconde Bethléem, ouverte de tous côtés. Quelle ne dut pas être la surprise de ces pauvres mères en se voyant réduites à n'avoir ni dortoir, ni réfectoire, ni infirmerie, ni aucun lieu régulier. Deux chambres avaient été restaurées, il est vrai, mais c'était tout. Pendant

plusieurs mois elles n'eurent d'autres lits que quelques planches étendues sur le sol, dans un seul réduit qui ne pouvait même toutes les contenir. Une sœur converse couchait dans la cuisine, sur une vieille table. On sait que de l'ancien couvent il ne restait que quelques misérables masures; les murs de clôture étaient à demi écroulés, les édifices renversés, les toitures en pièces. Mais ce qui mettait encore plus à l'étroit, ce fut l'arrivée d'un grand nombre de vierges qui voulurent partager la pénitence d'une vie si mortifiée. Le 7 août il en entra cinq et deux le 9 du même mois. Pendant assez longtemps elles n'eurent d'autres siéges pour se reposer qu'un petit banc que l'on cédait aux malades; les autres allaient s'asseoir sur les marches d'un escalier.

Notre-Dame-des-Gardes ne délaissa pas cependant ses filles bien-aimées. Elle leur envoya des secours. De généreux bienfaiteurs vinrent en aide; mais ainsi que nous allons le dire, ces secours ne purent adoucir la pénible existence de ces âmes courageuses. Les habitants des Gardes se montrèrent de leur côté d'un dévouement vraiment admirable. L'on raconte qu'après le travail de la journée, les hommes allaient en longue file, chercher dans des cruches de terre l'eau

nécessaire au besoin des religieuses. Pas une famille qui ne prît sur sa modique aisance, quelquefois sur son nécessaire, une petite offrande pour secourir leur misère. Dieu seul connaît la générosité d'âmes vertueuses du bourg des Gardes dont les noms sont écrits au livre des élus. Malgré cela, les religieuses eurent à souffrir au delà de toute expression, car ce qu'on leur donnait, était bien insuffisant ; en effet, les uns apportaient du lait, d'autres un peu de farine, ceux-ci des légumes en petite quantité, assez pour les empêcher de mourir, mais non pour les soulager. Chaque dimanche une famille charitable de la Tourlandry envoyait du riz tout préparé pour le dîner.

La classe des petits garçons ayant été ouverte le 10 septembre 1818, et celles des petites filles le 16 novembre de la même année , on utilisait la bonne volonté de ces enfants pour ramasser du bois sec que chacun apportait en petits fagots. D'autres fois, on les envoyait cueillir le long des haies les baies des ronces, qui tenaient lieu de fruits, et que l'on mangeait avec le pain.



Notice sur les Religieuses fondatrices de la Communauté des Gardes.

Arrêtons-nous un instant pour donner les noms avec un abrégé de la vie et des vertus de ces dignes religieuses. Elles étaient au nombre de dix, dont six religieuses de chœur, trois sœurs converses et une sœur donnée. Elles amenaient aussi deux enfants du Tiers Ordre, vêtues en habits de novices.

1° La supérieure et fondatrice, la Révérende-Mère THÉRÈSE-JULIE-GERTRUDE MALATESTA, était née en 1780, à Assise, en Ombrie (Italie), de Louis Malatesta, négociant, natif de Tonélio, dans la Marche d'Ancône, et de dame Diamente Politei. Elle entra, le 1er novembre 1804, aux Camaldules de la forêt de Sénard, près Paris, maison qui suivait la réforme de l'abbé de Rancé ; elle y prit le saint habit le 15 décembre de la même année et fit sa profession solennelle le 19 juillet 1806. L'année suivante elle alla au monastère de la Riédra et y fit son vœu de stabilité en 1810. Pendant les dix ans qu'elle gouverna la communauté des Gardes, elle sut gagner l'estime de ses supérieurs et le respect des gens du monde. Le R. P. Marie-Michel semblait avoir en elle une confiance toute particulière. Le recueil de ses lettres nous en fournit un grand nombre qu'il lui avait adressées. Le 22 juin 1832, elle quitta les Gardes pour se retirer dans une maison de la Trappe, en Angleterre.

2° LA MÈRE IGNACE. — Le 4 août 1816, entrait dans la communauté des Forges, Marie-Françoise Androis, simple

ouvrière ; elle avait alors vingt-cinq ans. Elle reçut l'habit de novice de chœur le 27 octobre suivant et fit ses vœux le 29 du même mois 1817. Cette vénérable religieuse fut choisie de Dieu pour la fondation de Notre-Dame-des-Gardes. Personne n'était plus propre pour donner à cette sainte œuvre les fondements d'une solide piété et de la vertu la plus généreuse par ses paroles, mais surtout par ses exemples.

Douce, humble, affable et prévenante, bonne envers ses sœurs, elle remplit presque toutes les charges à la fois. Les tracas des soins temporels pas plus que la sollicitude de la direction des âmes n'altérèrent jamais sa douceur, sa paix et sa tranquillité. Cellerière et en même temps Mère-Maîtresse des Sœurs converses, elle sut s'acquitter de ces deux fonctions si difficiles avec une si grande édification que le souvenir en demeura longtemps dans l'âme de ses sœurs. Elle était sévère et dure à elle-même, mais remplie de tendresse pour les autres ; aussi ce qui sortait de sa bouche était toujours reçu avec bonheur. Sa piété ne le cédait en rien à ses autres vertus ou plutôt c'était sa piété même et son amour pour Dieu qui la soutenaient dans une si grande fidélité. Elle avait un temps pour tout, et elle savait si bien le ménager qu'elle en trouvait pour la prière comme pour le travail. Son économie dans le temporel était grande, mais sans avarice. Elle affectionnait la pauvreté au point qu'elle n'aurait pas laissé perdre la plus petite chose. Dans la cuisine, elle repassait souvent, après les sœurs, les épluchures de légumes pour ramasser la moitié d'une feuille qui eût été perdue. Son humilité était admirable. Notre-Seigneur qui voulait la purifier en peu de temps, permit que ses supérieurs méconnussent sa vertu. Elle eut à subir les humiliations les plus pénibles. Mais ses travaux ne devaient pas être longs, et après quatre ans de vie religieuse, elle quitta la terre le 3 août 1820, dans les sentiments d'une confiance digne d'envie.

3° Mère Marie-des-Anges. — Tendre fleur du printemps, la Mère Marie-des-Anges fut la première rose cueillie dans le nouveau parterre de la Communauté de Notre-Dame-des-Gardes. Quand elle entra aux Forges elle n'avait que 16 ans. Née à Juiné (Côte-d'Or), son père Jean-Baptiste Tomassin et sa mère Anne de Varenne étaient d'honnêtes négociants qui ne mirent nulle opposition au départ de leur fille, malgré son amabilité et sa jeunesse. Sœur Marie-des-Anges reçut le saint habit le 7 décembre 1816. Envoyée aux Gardes malgré sa faible santé, elle édifia ses sœurs par sa conformité admirable à la sainte volonté de Dieu, qui l'éprouva par des peines intérieures très-sensibles et par une maladie des plus cruelles. Elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction dans les sentiments de la plus tendre piété, et après une agonie de trois jours elle remit à Dieu son âme innocente et pure, le 6 décembre 1818, quatre mois après la fondation, n'ayant que 18 ans. Elle était la plus jeune et elle fut couronnée la première.

4° Mère Madeleine. — Antoinette Tallin naquit à Allivard, près Grenoble (Isère), le 24 février 1782. Entrée à la communauté de Forges le 19 décembre 1816, elle y prit le saint habit le 4 janvier 1817 et fit ses vœux le 7 février 1818. Cette vertueuse Mère tint à imiter sa sainte patronne dans sa vie obscure et cachée. Nous ne savons d'elle autre chose sinon qu'elle fut toujours souffrante. D'affreuses douleurs mirent fin à ses jours. A ses derniers moments la pauvre malade était seule avec une converse qui la gardait sans lui parler, car c'était le temps du silence de la nuit : elle-même ne proféra pas une parole. Admirons dans cette âme fidèle son grand amour pour le silence dans un instant si critique. Elle mourut le 13 mai 1826.

5° Mère Scholastique. — Née à Beauvais, département

de l'Oise, en 1794, Jeanne-Élisabeth-Sophie Descateaux se présenta à la communauté des Forges le 19 décembre 1816, revêtit le saint habit le 4 janvier 1817, et fit profession le 6 janvier 1818. C'était une religieuse très-fervente, mortifiée et régulière en tout point. En arrivant aux Gardes elle fut nommée maîtresse des novices, emploi dont elle s'acquitta avec la plus grande édification. Atteinte de la maladie dont elle mourut, elle ne se serait pas permis de prendre un seul verre de tisane sans l'ordre de l'infirmière, tant elle désirait continuer jusqu'à la fin sa rigoureuse pénitence. Elle édifia jusqu'à sa mort qui arriva le 9 janvier 1819. Elle fut la seconde religieuse des Gardes qui se présenta à la porte du paradis.

6° Mère Louis de Gonzague — Cette bonne Mère était née à Lyon en 1798. Elève du Tiers-Ordre dès l'âge de 12 ans, elle prit le saint habit des Trappistines le 23 mai 1817 et fit ses vœux le 26 juin 1818. Elle remplit pendant assez longtemps la charge de maîtresse des novices ; mais par un motif dont nous nous gardons d'être le juge, elle crut mieux faire en demandant la permission de se retirer à la communauté que les religieuses de Chavagnes tiennent à Angers sous le nom de Bellefontaine. C'est là qu'elle a vécu jusqu'à l'année 1860 environ. Cette religieuse appelée depuis Mère Thérèse avait un talent extraordinaire pour orner les reliquaires. Ordinairement on s'adressait à elle pour avoir un travail parfait en ce genre. Elle conserva toujours des Gardes le plus cher souvenir, et selon toute apparence elle y serait revenue sans des infirmités précoces et graves qui l'en empêchèrent malgré le vif désir qu'elle en éprouvait. Une de ses jeunes sœurs l'avait suivie au Tiers-Ordre et ensuite aux Gardes. Plus heureuse que son aînée, elle prit le saint habit en 1822, fit ses vœux, et mourut en 1834, après avoir fait l'édification de la communauté sous le nom de Mère Synclétique.

7°. — Sœur Robert, converse. — Elle était née à Antilly (Moselle), en 1785 ; entrée aux Forges le 27 août 1816, elle revêtit l'habit de novice le 22 septembre suivant et fit ses vœux le 23 septembre 1817. Elle se nommait dans le monde Christine Jacquard. Ses parents étaient de pauvres artisans. Toute sa vie elle pratiqua la belle vertu d'humilité qui va si bien aux sœurs converses. Aux Gardes, elle fut chargée de la cuisine ; pendant assez longtemps elle eut pour lit la table qui lui servait à déposer les ustensiles nécessaires à sa fonction. Sa bienheureuse fin arriva le 14 septembre 1829.

8°. — Sœur Pierre, converse. — Cette chère sœur était de l'Anjou ; née à Daumeray (Maine-et-Loire) en 1792, Perrine Eion entrait à l'âge de 24 ans, le 5 septembre 1816, au monastère des Forges, où elle prit l'habit le 22 du même mois avec sœur Robert, et fit également profession avec elle le 23 septembre 1817. Elle était douée d'un bon naturel, aimant le travail, la prière, les jeûnes. Chargée du réveil de la communauté, elle s'en acquittait avec une vigilance exacte ; mais par un motif de charité, elle évitait le plus léger bruit, dans la crainte de réveiller ses sœurs avant l'heure fixée par la règle.

Atteinte d'une fièvre qui lui glaçait les membres, il lui arriva un jour de se chauffer en récitant son office, chose alors défendue ; elle crut avoir fait une faute, et jamais depuis elle ne se permit ce soulagement à l'heure de la prière. La maladie lui enleva quelque chose de l'aménité de son caractère ; cependant elle fut toujours résignée au milieu des souffrances qu'elle eut à supporter. Sentant sa dernière heure approcher, elle se mit à genoux sur son grabat pour y attendre la mort, le 2 mai 1821. Depuis longtemps elle soupirait après cette heure qui devait lui ouvrir les portes de l'éternité bienheureuse.

9°. Sœur ELIZABETH, novice converse. — Ayant déjà 28 ans, elle entra le 11 octobre 1817 à la communauté des Forges où elle revêtit le saint habit le 21 du même mois. Envoyée à Notre-Dame-des-Gardes avant la fin de son noviciat, elle en fut la première professe le 12 février 1819. Les années de son travail furent courtes, car elle mourut le 1er mars 1821, mais elles furent des années pleines. La vertu principale de sœur Elizabeth fut la charité prévenante : son bonheur consistait à rendre service à tout le monde. Toujours gaie et contente, elle avait à cœur l'ordre et la propreté : d'une activité surprenante, au milieu de ses souffrances et d'un travail continuel, elle s'occupait sans cesse à nettoyer, à balayer, à mettre en ordre tout ce dont elle avait le soin. Son nom de famille était Marie-Geneviève Minot ; le lieu de sa naissance Angervillers (Seine-et-Oise).

10°. Sœur THÉRÈSE, donnée et plus tard converse. — La dernière et la plus avancée en âge de cette fervente colonie était une sœur donnée, appelée sœur Thérèse. Elle avait alors 50 ans. L'année suivante on lui fit prendre l'habit de novice converse ; elle eut la force de persévérer ; et le 22 octobre 1820 elle émit ses vœux. Notre Seigneur devait vite récompenser son courage ; trois ans n'étaient pas encore écoulés qu'il posait sur sa tête la couronne des élus, le 2[illegible] mai 18[illegible]3.



CHAPITRE XVI.

Les novices viennent en foule. — Pauvreté de la maison. — Travaux des Religieuses. — Maladies et morts fréquentes. — Histoire de la Mère Marie-des-Anges.

Du 7 août 1818 jusqu'au 1er janvier 1019, dix-neuf postulantes furent admises à la communauté. Parmi elles se trouvait la Mère Stanislas, entrée le 10 novembre, et décédée il y a quatre ans, le 19 juin 1870, laissant un souvenir de vénération dans la Communauté et parmi les personnes du monde qui la connaissaient, car jusqu'à la fin de sa vie elle garda la fraîcheur de son esprit, et l'exquise politesse dont elle avait reçu la teinte à Versailles, son père remplissant une fonction très-honorable à la cour du roi Louis XVIII.

Mais l'année suivante le nombre des admissions fut beaucoup plus considérable; quarante-trois personnes furent reçues, sans compter la Mère Thaïs, les religieuses et les novices qu'elle amena avec elle de Bégrolles dans le cours de cette année, comme nous allons voir.

En passant par Angers, le R. P. dom Augustin

avait fait la rencontre d'une dame âgée qui avait beaucoup de propriétés dans les environs du May. Elle lui proposa de fournir aux frais d'un établissement de religieuses, au cas qu'il voulût en établir dans le pays. Là-dessus le Révérend Père donna ordre à la Mère Thaïs et à deux ou trois religieuses des Forges de venir à Bégrolles. Elles y arrivèrent bientôt et on les logea dans un petit réduit, où un religieux de Bellefontaine, le P. Maur, allait leur dire la sainte messe. Elles y restèrent quelque temps, attendant l'effet des promesses qui avaient été faites, observant le silence et le travail des mains. Quand leur porte s'ouvrait par hasard, on les voyait avec édification devant leurs rouets, occupées dans le plus grand calme aux travaux des plus pauvres femmes du pays ; elles attirèrent même plusieurs novices, en particulier la Mère Humbeline, qui a gouverné depuis, pendant bien des années, la communauté des Gardes, et est décédée en odeur de sainteté en 1858. Sur ces entrefaites, la fondatrice qui avait mis un peu de lenteur à tenir sa parole, tomba en enfance, sa famille la fit interdire et ne voulut pas entendre parler de la donation. Les pauvres sœurs furent donc obligées de se retirer aux Gardes, mais nous ignorons le jour de leur arrivée.

Pendant les années suivantes, les sujets continuèrent à se présenter en abondance. Nous nous bornerons aux citations suivantes : 1820, quarante et une postulantes ; 1821, trente-quatre ; 1822, dix-huit ; sans compter trente religieuses de chœur, converses, sœurs données et novices de la communauté des Forges, qui se réfugièrent aux Gardes, ayant été forcées de quitter leur maison, qui fut abandonnée et vendue sept ans plus tard, par suite de difficultés inextricables soulevées on ne sait trop à quelle occasion.

En l'espace de quatre ans, sous la bénédiction de Dieu et la protection visible de Notre-Dame-des-Gardes, la communauté avait donc pris un accroissement extraordinaire.

Qu'il nous soit permis de dérouler aux yeux de nos lecteurs, le tableau de ce sanctuaire obscur et caché d'où semble sortir, comme d'un aimant mystérieux, un attrait doué d'une force invincible. L'esprit pourra peut être difficilement ajouter foi à l'explication que nous allons en faire, malgré sa plus exacte vérité ; le cœur, nous le croyons, sera suavement et sensiblement ému. Notre guide nous semble sûr, ce sera la vénérable sœur Victoire, cette fille destinée à accomplir dans la communauté des choses si extraordinaires.

Elle vint du monastère des Forges, n'ayant pas encore émis ses vœux, en l'année 1822. Déjà d'un âge mûr (elle avait 37 ans), sa vertu surtout n'était plus une vertu de novice ; car elle avait pratiqué pendant quinze ans la vie religieuse dans une maison de Bénédictines à Lizieux, qu'elle quitta pour embrasser l'institut bien autrement sévère de la Trappe. Cette humble sœur possédait une certaine instruction. Elle aimait surtout à prendre des notes sur la conduite édifiante des religieuses et des sœurs dont elle avait admiré la vertu exemplaire. Ces notes sont volumineuses ; elles vont nous être du plus précieux secours.

De tout temps, les religieuses des Gardes ont été aimées dans la contrée ; toujours on leur a porté un intérêt touchant, plus qu'ordinaire ; malgré cela, elles sont toujours restées pauvres. Cependant, cette pauvreté se fit sentir bien plus pénible pendant les premières années.

Nous l'avons dit, elles n'avaient trouvé pour tout logement que deux chambres réparées, pouvant mesurer quinze mètres de long sur sept à huit de large. C'était l'ancien pavillon occupé autrefois par l'intrus pendant son séjour aux Gardes. Les premiers dons reçus furent employés à rétablir la couverture des

bâtiments attenant à l'église, aujourd'hui la sacristie ; ensuite on releva les murs de clôture, le logement des Pères, les cloîtres, et au-dessus le dortoir.

Par esprit d'économie, joint à l'amour du travail et de la pénitence, les religieuses de chœur comme les converses se firent manœuvres pour aider les maçons. Après un repos que nous appellerions volontiers cruel, pendant quelques heures sur une planche, où elles n'avaient d'autre couverture, même au milieu de l'hiver, que leurs propres habits, se trouvant heureuses quand on leur donnait quelques vieux lambeaux pour s'en envelopper ; après de longues oraisons, et un chant prolongé à l'église ; après un jeûne rigoureux et de toute l'année, on voyait ces véritables martyres de l'abnégation, le voile baissé et dans le plus grand silence, apporter aux ouvriers des pierres, du mortier, sur des brouettes, des civières, dans des paniers, et même des hottes. Elles tiraient elles-mêmes les pierres dans les carrés du jardin qui n'était alors qu'un rocher. Parfois elles se mettaient trois ou quatre avec des pioches autour d'une roche pour la déraciner et ensuite la rouler du bas du jardin jusqu'en haut. Ruisselantes de sueur, la joie brillait sur leurs visages. Aurait-il pu en être autrement ? Celui au nom duquel elles s'immolaient, tendres vic-

times, à la fleur de l'âge, ne resta jamais en arrière. Au fond du cœur, il leur versait ces avant-goûts du ciel, première récompense des fatigues essuyées pour son amour. Mlle Canut, d'Angers, qui se retira plus tard comme pensionnaire à la communauté, étant venue visiter ces victimes du dévouement le plus entier, fut tellement surprise de l'air de gaîté qu'elle lisait sur tous les visages qu'à peine elle pouvait en croire ses yeux. Ajoutons que pareille surprise, mêlée d'édification, se renouvelle encore de nos jours à la vue des Trappistines, héritières, nous pouvons l'assurer, des vertus et de la générosité de celles qui les ont précédées sur ce véritable champ de bataille. Ces fouilles du jardin mirent plus d'une fois le courage des sœurs à l'épreuve. Elles rencontrèrent presqu'à la surface de la terre des cadavres enfouis ; il y en avait, paraît-il, une grande quantité. Les vieillards assuraient qu'en cet endroit avait eu lieu, pendant la grande guerre, un violent combat. Les religieuses déposaient ces funèbres dépouilles sur un brancard, et les transportaient derrière la petite chapelle de Notre-Dame de-Pitié, bâtie près du mur de clôture, le long des champs de la Garde, où elles ont réuni dans une fosse commune tous ces ossements.

Quand le dortoir fut achevé, vers l'année 1821, on

s'empressa de l'occuper ou plutôt on s'y entassa, car il y avait déjà 104 religieuses ou converses, sans compter les sœurs du Tiers-Ordre et les enfants. Cette occupation fut trop précipitée ; les murs n'étaient point secs, de plus ils avaient à peine six pieds et demi d'élévation, pour un appartement de douze pieds de largeur environ. On peut croire, avec raison, que ce fut là la cause principale de la mortalité qui se déclara quelque temps après ; en effet, le matin, quand elles se levaient pour aller à Matines, leurs vêtements étaient trempés d'eau. Pendant assez longtemps, on n'avait pour y monter qu'une simple échelle. Un jour, avant qu'il fut terminé, deux sœurs le traversant un peu à la hâte, tombèrent dans les cloîtres. La Mère Marie-des-Anges fut victime d'un accident bien plus grave. Il y avait, près d'un lieu de passage très-fréquenté, un grand trou rempli d'eau, elle y tomba, et, sans un prompt secours, elle s'y serait noyée.

Le linge comme les autres vêtements faisaient compassion ; il n'y avait pas de quoi changer ; pour blanchir les habits d'une sœur, on lui donnait ceux d'une autre. Le bassin qui servait de lavoir n'était qu'une auge en pierres ; elle était placée près du puits, en plein vent du Nord, qui est glacial sur cette colline.

Mais l'objet le plus digne d'admiration, dans la vie de ces saintes filles, nous paraît être l'amitié, l'union, le support mutuel, la bonté, le respect qu'elles avaient les unes pour les autres. Chacune semblait être la seule aimée et chérie parmi toutes ses sœurs. L'on se disputait les fardeaux les plus pesants, l'on ignorait ce que c'est que désobliger. L'air de bonté et de douceur répandu sur le visage des anciennes charmait le cœur des novices et les portait à imiter leurs vertus. Le plus petit point de la règle et des constitutions, un désir exprimé par les supérieures, faisaient la joie de ces âmes mortifiées ; elles obéissaient ou plutôt couraient au premier mot qu'on leur adressait. Aussi leur mort comme leur vie était pleine de consolations ; on peut dire avec vérité qu'elles s'endormaient doucement dans la paix du Seigneur ; du reste, la vue de leur dernière demeure était sans cesse présente à leur souvenir ; pendant ces premières années, chaque mois voyait s'ouvrir et se refermer une tombe nouvelle. Depuis le 6 décembre 1818 jusqu'au mois d'avril 1823, c'est-à-dire dans l'espace de trente-neuf mois, trente-cinq prédestinées quittèrent cette vallée de larmes pour l'éternel séjour. Elles furent ensevelies dans le préau de la communauté. Autour de ce préau s'élèvent les cloîtres, au-

dessus desquels le dortoir. Habituellement, elles chantaient le *Te Deum* quelques instants avant de remettre leur âme entre les mains de leur Créateur, et toutes s'éteignaient sans aucun regret.

Cette ferveur, qui du reste ne s'est point éteinte ni même ralentie, était puissamment nourrie et vivifiée par les guides sages, éclairés, remplis de l'esprit de Dieu, qui dirigèrent pendant ces premières années cette communauté vraiment privilégiée.

Le Père Maur en fut le premier aumônier; il arriva aux Gardes le 4 août 1818 : mais peu de temps après Dieu envoya à ce bon Père une terrible épreuve, physique et morale, qui dura près de deux ans ; pendant ce temps et jusqu'à la fin de 1822, le R. P. Marie-Michel venait tous les quinze jours confesser les religieuses. Ces voyages qu'il faisait d'ordinaire à pied , joints à des mortifications excessives qu'il déplora amèrement plus tard, ruinèrent son tempérament d'ailleurs très-robuste. Citons un exemple de ces sublimes excès. En Carême, le R. P. Marie-Michel partait à jeûn des Gardes, vers onze heures ou midi, dans l'intention d'arriver à Bellefontaine, pour le seul repas à quatre heures du soir. De temps en temps il lui arrivait d'être en retard. Que faisait-il ? Il se rendait au réfectoire et pratiquait bien au-dessus de la

lettre les paroles de Notre-Seigneur : *Manducate quæ apponuntur vobis* [1]. Mangez ce qu'on vous sert, car s'il ne trouvait rien de servi à sa place il se retirait sans mot dire et attendait encore vingt-quatre heures. A Bellefontaine on n'en avait aucun soupçon parce que l'on croyait que le Révérend Père avait mangé aux Gardes avant son départ. Il y fit de fréquents voyages jusqu'à sa mort, et y resta même pour se reposer, par ordre du R. P. dom Augustin, une bonne partie de l'année 1825.

Le Père Jérôme, dont le souvenir est resté en vénération si profonde dans l'Ordre de la Trappe, vint aussi arroser des eaux abondantes de l'amour de Dieu et du prochain, dont son cœur débordait, ce parterre parfumé des Gardes. Il ne dut pas y rester longtemps; nous le trouvons, donnant les derniers sacrements à la Mère Marie-des-Anges, en octobre 1825.

Un autre religieux, devenu depuis célèbre dans l'Ordre, dont il a été le premier vicaire-général, le Révérendissime dom Marie-Joseph, devait également cultiver ce petit coin de terre et donner ses soins à ces âmes choisies qui l'habitaient. Il y demeura à plusieurs reprises, jusqu'au jour où il dut retourner à la

[1] Saint Marc 10, 13.

Grande-Trappe, le 11 septembre 1827. Ce fut vers cette époque que le Père Jean l'Évangéliste fut nommé pour la première fois directeur des Gardes ; quelques années plus tard, vers 1830, nous y trouvons le Père Bazile, de sainte et délicieuse mémoire. Ces deux chers Pères desservirent ensemble le sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes pendant de longues années. Nous croyons le moment venu de faire entrer dans notre récit le nom du Très-Révérend Père dom Fulgence. A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire de 1824 à 1829, il venait quelquefois aux Gardes comme confesseur extraordinaire, et l'on se rappelle encore l'esprit de douceur et de bonté qu'il employait dans ses exhortations. Nous le retrouverons bientôt.

L'on comprend sans peine tout ce qu'un sol fertile comme était la communauté de Notre-Dame-des-Gardes, sous la direction d'hommes recommandables par leur science et leur vertu, devait produire de fruits pour la vie éternelle. Le divin jardinier en cueillait sans cesse, et toujours il y en avait de mûrs pour le ciel. Nous avons des notes les plus édifiantes sur une cinquantaine au moins de ces saintes religieuses. Parmi elles, choisissons-en une qui nous offre un intérêt tout particulier. Elle fut la première

plante de la paroisse des Gardes, introduite dans ce terrain que ses parents et ses connaissances avaient si bien préparé.

Le 19 janvier 1819 entra dans le monastère de Notre-Dame M[lle] Marie Pineau, fille de M. Pierre Pineau, fabricant au Puy-de-la-Garde, et de Marie Dubillot, son épouse. M[lle] Marie Pineau, dont la mémoire est demeurée en bénédiction non-seulement parmi les personnes du monde qui l'ont connue mais surtout au milieu de sa famille en religion, qu'elle a tant édifiée par ses éminentes vertus, naquit au Puy-de-la-Garde, en l'année 1782. Ses parents, saints et vertueux, profondément attachés à la religion de leurs ancêtres, ne voulurent jamais participer à l'impiété de la révolution. Son vénérable père sacrifia sa vie pour sa foi et son Dieu ; il mourut avec les enfants de la Vendée sur le champ de bataille, remportant ainsi la palme du martyre, vers l'année 1793. On croit que sa respectable mère avait quitté la terre avant ces temps malheureux.

Malgré sa jeunesse, son cœur comprit la perte qu'elle avait faite. Son affliction fut extrême ; mais son âme fortement trempée ne se laissa pas abattre. Aînée de la famille, elle résolut de se sacrifier pour ses frères plus jeunes qu'elle, et de remplacer auprès

d'eux le père et la mère qu'ils avaient perdus. Pendant les années de désolation qui suivirent, sans cesse sous le coup du glaive de ces hommes barbares dont la main ne savait que verser le sang, cette pauvre enfant fuyait de cachette en cachette, portant dans ses bras, traînant comme elle le pouvait ses petits frères. Quel déchirement quand elle les voyait autour d'elle, au milieu des genêts et des buissons, sans pain, sans une goutte d'eau pour se désaltérer, presque sans vêtements pour se réchauffer! C'est, paraît-il, dans un de ces moments de détresse extrême qu'elle fit au ciel cette admirable prière : « O « mon Dieu! que devenir! je me jette entre vos « bras! et si c'est votre bon plaisir, ô mon Dieu, « sauvez-moi la vie, conservez mes frères que je « chéris et aime plus que moi-même, et donnez-moi « la consolation qu'après avoir échappé par votre in- « finie bonté à tant de dangers, à tant de périls, je « les vois croître dans la piété, dans la sagesse, et « qu'ils puissent par votre grâce devenir des hommes « saints, dignes du père et de la mère qui nous ont « donné le jour. »

Cette prière fut exaucée. Echappée par une protection spéciale de la bonté divine et par une assistance toute particulière de Marie, à qui elle était très-

dévouée, aux coups des bourreaux de la Vendée ; rendue après l'épouvantable orage à la vie de famille, elle ne négligea rien pour procurer le bonheur de ses frères. Sa sollicitude porta ses fruits ; ses frères furent sa consolation, même dès cette vie, par leur sagesse et leur piété.

M[lle] Marie Pineau possédait une sagesse peu commune ; dans le monde, elle était considérée comme le modèle des personnes de son sexe. Sa grande bonté, sa piété, son inépuisable charité pour les pauvres la faisaient estimer de tous. C'était un modèle achevé pour les vierges chrétiennes et même pour les mères de famille qui pouvaient la prendre comme modèle, dans le soin des enfants et le travail du ménage. Toujours douce, humble, prévenante pour les besoins des autres, elle était affectionnée au service de Dieu, aimait la prière, fréquentait les sacrements avec une dévotion, une piété, une assiduité sans pareilles.

Telle était la conduite édifiante de M[lle] Marie Pineau, quand elle se sentit fortement inspirée de quitter le monde. Dieu lui fit comprendre que ce qu'elle faisait n'était presque rien en comparaison de ce qu'elle pourrait faire dans la vie du cloître ; que la vie d'une sainte religieuse, ne fût-elle que de trois années, l'emportait sur la vie la plus édifiante et la

9.

plus longue au milieu du monde, où l'on ne fait guère que sa propre volonté, tandis qu'en religion on la sacrifie sans cesse à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mlle Pineau redoutait les louanges que lui attiraient ses bonnes œuvres, sa charité envers les pauvres ; et quand on lui représenta le bien qu'elle aurait fait en restant au milieu du monde, elle répondit : « Oh ! « quand j'aurai tout donné au bon Dieu et que je me « serai donnée moi-même, je suis sûre qu'il ne m'en « demandera pas davantage : le bon Dieu me veut « dans sa maison, j'y suis décidée. »

Elle demanda alors l'entrée dans le monastère de Notre-Dame-des-Gardes ; on la reçut avec empressement, car sa vie y était en renommée et connue des supérieurs surtout. Le jour de son entrée dans le cloître fut un jour de larmes pour tous ses parents et amis et pour les pauvres en particulier qui la pleuraient comme leur mère.

Elle avait reçu au baptême le nom de Marie, on y ajouta celui « des Anges ; » c'est ainsi que nous l'appellerons désormais. Elle ne fut pas plutôt entrée qu'elle fit connaître sa grande ferveur au service de Dieu : on aurait dit à la voir qu'elle méditait sans cesse les paroles de saint Augustin, qui assure que les larmes, les mortifications, toutes les souffrances

des justes, des âmes saintes, sont mille fois plus douces que tous les plaisirs, que toutes les voluptés du monde. Voilà ce que l'on goûte, dit-il, dans le saint état de la religion, quand on est fidèle à répondre à la grâce de sa sainte vocation.

Cependant, le démon, jaloux du vol rapide de Sainte-Marie-des-Anges vers la sainte montagne de la perfection évangélique, se leva furieux pour ébranler son courage et sa générosité au service de Dieu. Dans son dépit, dans sa rage, il frappa des coups redoublés, si terribles que la pauvre sœur Marie-des-Anges allait succomber et quitter ce saint asile, après lequel elle avait tant soupiré, quand Notre-Seigneur, qui la voulait pour épouse, lui tendit une main secourable et lui envoya un soutien. Ce soutien, ce fut son propre frère, M. Joseph Pineau, qui dans cette circonstance montra une vertu au-dessus de tout éloge. Ses paroles, animées de la foi qui remplissait l'âme de ce généreux chrétien, dissipèrent le nuage épais que l'ennemi des hommes avait amoncelé devant les yeux de cette sœur chérie, qu'il délivra alors de ses mains cruelles, comme autrefois, elle-même, dans son enfance, l'avait délivré de leurs communs persécuteurs.

Cette vertueuse novice, comme hors d'haleine en

sortant de ce violent combat, se remit à l'œuvre avec une nouvelle ferveur et un nouveau courage. Dieu ne se laissa pas vaincre en générosité ; il la combla de ses consolations ; et c'est alors que fortifiée par cette manne délicieuse elle s'écrie : « Oh ! que Dieu est « bon ! qu'il est doux à ceux qui ont le cœur droit ! « une paix abondante est le partage de ceux qui « aiment votre loi. Quel plaisir de vous servir, ô mon « Dieu ! les douceurs, les consolations, les joies spi- « rituelles dont vous me favorisez, ô l'Époux de mon « âme, surpassent infiniment tous les plaisirs que le « monde peut donner. »

Sœur Marie-des-Anges émit ses vœux, le 6 février 1820. Elle n'avait que quatre mois de noviciat quand elle fut choisie comme économe, emploi qu'elle remplit plus de quatre ans, à la plus grande édification de ses sœurs. Elle était un exemplaire de vertus : obligée par sa fonction d'avoir des rapports presque continuels avec M. Joseph Pineau, son frère, elle lui parlait le voile baissé, les yeux fixés à terre et à voix basse, ce qu'elle observait envers toutes ses sœurs, parlant toujours très-bas. Elle aimait son frère comme sa propre vie à cause de sa remarquable piété, mais en l'abordant on eût dit qu'elle allait parler à son supérieur, tant elle se tenait devant lui respectueuse,

humble et modeste. « Ah ! disait un jour une religieuse du monastère, que ma Mère Marie-des-Anges est donc morte à elle-même, je l'ai vue avec monsieur son frère, elle lui parlait comme à un étranger ! »

Ajoutons que dans les commencements de la fondation, M. Pineau s'était rendu, par sa charité et sa sollicitude pour le temporel, comme le père de cette pauvre communauté ; au point qu'un cellérier dans un monastère d'hommes n'eût pas fait beaucoup plus pour le bien de la maison. Regardant comme ses propres sœurs, les sœurs converses, jamais la Mère Marie-des-Anges ne leur parlait avec hauteur ; elle leur commandait avec bonté et douceur, et se mêlait à leurs travaux avec un air aimable et attirant. A la cuisine, par exemple, elle cassait les branches de fagots pour aider la sœur cuisinière, et les mettait dans le feu, s'offrant pour la soulager au besoin. Que de fois on l'a vue aller quérir les réchauds ou chaufferettes des sœurs, les apporter à la cuisine pour y mettre du feu, avec une grâce qui charmait les cœurs.

Malgré ces œuvres d'humilité, elle craignait de ne pas assez aimer et pratiquer cette vertu. Elle dit un jour à une sœur en qui elle avait confiance : « O ma

« sœur, que j'ai peur de ne pas aimer assez les humi-
« liations. » Le lendemain de sa mort la Révérende Mère déclara n'avoir jamais vu sa pareille pour sa fidélité à s'accuser, à s'humilier pour les plus petites choses. Inexorable envers elle-même, elle ne se pardonnait absolument rien.

Sa mortification n'était pas moins grande que son humilité. Son jeûne était continuel, avec un travail fatigant, allant sans cesse de côté et d'autre, du matin au soir, toujours chargée de quelque chose, sans qu'on l'ait jamais entendue se plaindre, ni dire je suis fatiguée. Elle ne savait pas dire un mot pour contrister le prochain.

Epuisée de forces, la Révérende Mère la plaça à l'infirmerie où elle avait, pour la servir, une simple sœur converse, qui était heureuse de pouvoir la soigner, car elle la vénérait comme sa mère. La Mère Marie-des-Anges avait, pour cette sœur, des sentiments pareils, et comme elle était d'une certaine façon sous sa dépendance, elle ne voulait rien prendre, ni rien faire sans sa permission. Humble et soumise comme un enfant, lui arrivait-il de renverser ou de briser quelque chose, elle le lui disait ; si elle sortait de sa chambre pour faire quelques pas, elle lui en demandait la permission.

La Mère Marie-des-Anges ne garda point le lit ; jusqu'à la veille de sa mort elle récita son bréviaire ; à l'exception des deux ou trois derniers jours qu'elle mangea près de sa couche, elle prit toujours ses petits repas à la table commune du réfectoire de l'infirmerie.

Elle reçut les derniers sacrements avec des sentiments admirables d'amour de Dieu, d'espérance et de charité la plus consommée ; toute la communauté en était émue. Quelques instants après et sans agonie, à la fin du psaume *Miserere* qu'elle récitait tranquillement, elle rendit sa belle âme à son céleste Epoux, le 16 octobre 1825.

On peut dire de la Mère Marie-des-Anges qu'elle a passé dans la maison de Dieu des jours pleins. Sa bienheureuse fin fut le commencement de sa béatitude. Dans les derniers jours de sa vie elle ne put cacher la joie qui inondait son âme à la pensée de n'avoir reculé devant aucun sacrifice pour son Dieu. Heureuse, oui, mille fois heureuse l'âme à qui, au moment de la mort, Dieu rend ce témoignage, d'avoir tout fait pour lui plaire ; bientôt elle entendra cette consolante parole : « Entrez dans la joie de votre Maître, bonne et fidèle servante du Seigneur. »

La Mère Marie-des-Anges fut ce bon grain qui, semé dans la terre de la religion, rapporte cent pour un par la pureté de cœur avec laquelle elle dirigeait toutes ses intentions [1].

Telle était la vie de la plupart de ces servantes de Dieu et de Notre-Dame-des-Gardes.

[1] La Mère Marie-des-Anges avait quatre frères, MM. Joseph, Pierre, François et René. M. Joseph était un homme d'une foi rare. Sa vie entière se passa à faire le bien. Après avoir, pendant plusieurs années, dirigé seul les affaires de la communauté par l'unique motif de rendre service aux religieuses, qui avaient en lui une confiance sans bornes et justement méritée, il continua jusqu'à la fin de sa vie à leur venir en aide par tous les moyens qu'il eût en son pouvoir. Ses frères suivirent son exemple, dans l'intérêt qu'ils portèrent toujours à la communauté. Les filles de M. François et de M. René furent élevées à l'intérieur du couvent, où, pendant une dizaine d'années, fut tenu un pensionnat dirigé par les sœurs du Tiers-Ordre. La veille de la mort de la vénérable Mère Marie-des-Anges, on lui amena ses nièces, au nombre de trois : elle les bénit et leur donna de sages avis. Deux d'entre elles entrèrent plus tard au noviciat. La plus jeune fut forcée de sortir à cause de son peu de santé. Quelque temps après elle fut admise chez les religieuses de Chemillé, où elle mourut bientôt dans les sentiments de la piété la plus admirable.

L'aînée persévéra. Dieu avait sur elle des desseins de grâce. Après l'avoir fait passer par presque tous les emplois du monastère, il lui en confia la direction le 8 août 1857. Elle s'acquitta de cette charge avec un talent peu commun pendant douze ans. Au commencement de l'année 1869, étant devenue presque aveugle, elle donna sa démission.

CHAPITRE X.

Notre-Dame-des-Gardes vient au secours d'une jeune fille poursuivie par un chien enragé. — Famille dans la détresse secourue par sa confiance en Notre-Dame. — Guérison d'une personne du bourg des Gardes. — Histoire d'une bonne villageoise de Saint-Pierre de Chemillé. — Mort du R. P. dom Augustin de Lestrange. — Ses vertus. — Élection du R. P. Marie-Michel.

Tout en versant ses abondantes bénédictions sur ses filles privilégiées du cloître, Notre-Dame n'oubliait pas ses serviteurs et ses servantes au milieu du monde. Elle entendait leurs prières et y répondait. Nous voulons en citer ici quelques exemples. En 1823, vers la fin du mois de mars, une jeune personne de dix-sept ans, nommée Marie Allard, couturière, se rendait des Gardes à Vezins avec deux ou trois compagnes. Pendant qu'elles marchaient et s'entretenaient paisiblement ensemble, un bruit sourd les fait frémir des pieds à la tête : elles s'arrêtent et aperçoivent à une très-petite distance un chien enragé, la gueule écumante, fondant sur elles. Toutes se mettent à fuir malgré la frayeur qui glace le sang dans leurs veines. Marie Allard, moins agile,

va tomber sous la dent de l'animal furieux, il n'est plus qu'à deux pas. Mais son bon ange est à côté d'elle, il lui inspire de faire à Notre-Dame-des-Gardes, le vœu d'aller la remercier et de garder le silence le reste du voyage si elle échappe au danger. Soudain, la bête s'arrête, retenue par une main invisible, et se détourne dans une autre direction. Marie Allard tint parole, elle accourut bénir sa bienfaitrice, publiant partout qu'elle devait son salut à la protection de Notre-Dame-des-Gardes.

Vers la même époque une pauvre famille des environs des Gardes, composée de sept ou huit personnes, et dont les enfants étaient tous en bas âge, fut mise à une rude épreuve. Le père et la mère tombent malades en même temps ; il n'y a pas de pain à la maison ; les petits enfants entourent le lit de leur mère, criant plus forts les uns que les autres : « Maman, j'ai faim ; maman, donnez-moi du pain ! » La pauvre mère fond en larmes : Que faire ? Elle n'ose implorer la charité des autres, mais elle s'adresse avec une foi ardente à la Mère de Dieu, et lui fait cette prière : « O Marie, au nom de votre ten-
« dresse maternelle, au nom de la peine qu'éprou-
« vait votre cœur quand le petit Jésus vous deman-
« dait du pain sans que vous puissiez lui en donner

« toujours, secourez-moi, venez à mon aide ! O « Notre-Dame-des-Gardes, je me recommande à « votre charité. » Cette mère affligée n'attendit pas longtemps. Quelques instants après, sans en avoir été priée, une personne entrait dans cette misérable demeure apportant du pain avec de l'argent qui sembla se multiplier et fut suffisant pour fournir aux dépenses tout le temps que dura la maladie du père et de la mère. Les enfants ont eux-mêmes raconté ce fait à celui qui l'a écrit le premier.

En ce temps-là, encore, une personne des Gardes, à la suite d'une infirmité très-grave, perdit entièrement l'usage de l'ouïe. Les médecins la soignèrent, mais en vain. Elle eut recours à Notre-Dame-des-Gardes et lui fit une neuvaine avec le plus de ferveur possible. Elle fut guérie, et n'a cessé depuis d'exprimer sa reconnaissance à la bonne Notre-Dame.

Voici un autre fait extraordinaire. Une bonne villageoise, de Saint-Pierre de Chemillé, avait l'habitude de s'arrêter, pour réciter à genoux un *Ave Maria*, chaque fois que pour se rendre à l'église de sa paroisse elle passait par un endroit d'où elle apercevait le sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes. Cette pieuse femme vint à mourir : ses parents conduisirent son corps sur une charrette pour les cérémonies de la sépulture.

Tout-à-coup l'attelage s'arrête : on aiguillonne les bœufs ; tout est inutile. Que faire ? Une pensée frappe l'une des personnes qui étaient là présentes, elle se rappelle la sainte pratique de la défunte en ce même lieu : elle récite tout haut l'*Ave Maria* et l'invocation : Notre-Dame-des-Gardes, priez pour nous. A peine a-t-elle achevé sa prière que les bœufs partent d'eux-mêmes, laissant dans la plus profonde admiration tous les témoins de cette scène. Ces divers traits se passèrent vers l'année 1824.

L'année 1827 fut signalée par une perte qui jeta le deuil, non-seulement au milieu de la famille de la Trappe, mais aussi parmi les personnes du siècle, en particulier dans la paroisse des Gardes. Le 16 juillet, jour de la fête d'un saint très-célèbre dans l'Ordre de Citeaux, saint Etienne, qui reçut et forma saint Bernard ; fête aussi de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le R. P. dom Augustin de Lestrange rendait sa belle âme à son Dieu dans le monastère qu'il avait fondé à Vaise, faubourg de Lyon. Il était âgé de 73 ans ; il en avait passé 47 dans les travaux, les fatigues, les pénitences, les persécutions de tout genre. Les dernières années de sa vie furent traversées par des épreuves qui durent être bien sensibles au cœur d'un père, d'un supérieur, d'un vieillard dont la vie s'était consumée au service de Dieu et de ses enfants.

Le nombre des maisons de la Trappe étant devenu considérable, il s'éleva des difficultés dont les plus graves furent suscitées par les autorités des lieux où elles étaient établies. Le Saint-Père, Léon XII, le manda à Rome ; il s'y rendit sur-le-champ.

On connaît le caractère particulier qui dirige dans cette capitale du monde catholique, les congrégations chargées d'examiner les questions soumises à leur tribunal : ce caractère, c'est une prudente lenteur. Dom Augustin dut rester à Rome plus de deux ans. Il y gagna l'estime et l'affection des Princes de l'Eglise, qui admirèrent sa modération, sa simplicité, et surtout sa charité.

Parti de Rome au mois de juin 1827, il arriva à Vaise le 12 juillet. Atteint d'un mal violent, l'on crut sa fin prochaine ; il se confessa au religieux qui l'assistait et reçut les derniers sacrements avec une joie et une piété dignes de toute sa vie. Les quatre jours suivants se passèrent dans le plus grand calme. On le voyait prier intérieurement avec la ferveur d'un ange et la confiance d'un élu. On rendit de grands honneurs à sa dépouille mortelle. Le corps revêtu de ses habits religieux et la face découverte fut exposé pendant trois jours dans l'église à la vénération publique. Il fut enseveli dans le cimetière de la communauté

des religieuses, mais en 1857, les Révérends Pères Abbés de la congrégation, désireux de posséder au milieu d'eux, à l'époque de leur réunion commune pour le chapitre général, les restes de leur vénéré Père, décidèrent qu'on les apporterait à la Grande-Trappe. La cérémonie eut lieu l'année suivante. Il repose aujourd'hui dans la chapelle du cimetière, à côté du vénérable abbé de Rancé.

Dom Augustin de Lestrange fut l'homme de la droite du Seigneur. C'est de lui que Dieu a voulu se servir pour conserver en France l'état monastique et l'y faire refleurir.

Le souvenir du R. P. Augustin de Lestrange est encore vivant aux Gardes, où il avait gagné tous les cœurs.

Par la mort du R. P. dom Augustin, la maison de Bellefontaine se trouvait sans supérieur ayant le titre d'Abbé. Le 13 août suivant, par délégation de Monseigneur Montault, le vénérable M. Mongazon vint présider l'élection. Le R. P. Marie-Michel fut élu à l'unanimité, mais la cérémonie de sa bénédiction n'eut lieu que le 21 novembre, jour de la Présentation de l'année suivante, dans l'église cathédrale d'Angers.

———

CHAPITRE XVIII.

Premier chœur des religieuses dans la tribune. — Construction du chœur actuel, — On déplace la statue de Notre-Dame. — Mécontentement général. — Exemple. — Visite de la duchesse de Berry. — Mort du R. P. Marie-Michel. — Ses sœurs, Mères Marie-de-la-Croix et Thérèse, religieuses aux Gardes.

Les années qui vont suivre se présentent sous un aspect plus sombre. Le sanctuaire de Notre-Dame, le le pélerinage lui-même va subir comme une éclipse. La communauté aura une nouvelle prieure, et bientôt après elle perdra son digne supérieur, le R. P. Marie-Michel. La Révolution de 1830 éclate ensuite. Mais ne perdons pas confiance : la glace de l'hiver, la neige qui couvre la terre servent à préparer une riche moisson. Les sanctuaires privilégiés, les communautés religieuses comme les individus et les sociétés doivent avoir leurs jours d'épreuves. El'es surviennent au moment fixé dans les desseins de la divine sagesse, pour durer le temps jugé nécessaire par cette même sagesse éternelle. Mais elles sont d'habitude les avant-coureurs de joies et de grâces abondantes.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé du lieu servant d'oratoire aux bonnes Trappistines. Hélas ! elles n'eurent pendant dix ans que la seule tribune qui se voit aujourd'hui sur l'entrée de l'église ; il fallait y monter dix, vingt fois le jour, par l'escalier du clocher, étroit, raide et fort obscur. Après avoir assisté à la messe dans cet endroit, les religieuses descendaient aux cloîtres pour communier à la grille de l'autel Saint-Joseph. Pour surcroît de fatigue et d'embarras, l'usage de ce temps ne permettait d'autre chaussure que d'énormes sabots, qu'il fallait traîner le jour et la nuit, à l'église comme dans les cours. Tout cela était fort bon pour faire suivre la sainte voie de la Croix, mais la régularité en souffrait. La Révérende Mère Thérèse le comprenait ; son bon cœur soupirait après le moment où la divine Providence lui procurerait le moyen de faire construire un chœur assez vaste pour y placer commodément les religieuses et les novices dont le nombre, loin de diminuer par les fréquents décès, ne faisait qu'augmenter, au point qu'on ne savait bientôt plus où les loger. Pour cela, il fallait un miracle de la bonté divine. Ce miracle se fit. Un bienfaiteur nouveau [1] apporta à la Révérende Mère

[1] M. Dubois, curé de Beaupreau, qui se montra toujours le plus généreux ami de la communauté.

25,000 francs qu'elle eut hâte d'employer. Les ouvriers furent aussitôt mis au travail; mais, quand arriva le moment de démolir l'ancien mur qui portait la niche de la Madone, afin de pouvoir à sa place installer la grande grille, il fallut déplacer la statue miraculeuse, qui fut déposée à l'autel de Saint-Joseph. Personne ne le trouva mauvais, car l'on se figurait que plus tard elle serait remise à cette première place, si riche de souvenirs, qu'elle avait toujours occupée. Malheureusement il n'en fut rien, par le motif, disait-on, qu'il importait peu à Notre-Dame d'être placée à un autel ou à un autre, pourvu qu'elle restât dans l'église. Ce fut une faute; il est malaisé dépeindre combien ce changement déplut aux fidèles dévots de Notre-Dame et attira de désagréments à la Révérende Mère Thérèse. Sans doute elle ne crut pas mal faire, mais il eût mieux valu se rendre aux prières des âmes dévouées au culte de Notre-Dame-des-Gardes. En effet, la récitation du chapelet en commun, les prières habituelles, le chant des cantiques furent interrompus. Les fidèles, au lieu d'aller s'agenouiller dans la chapelle de Saint-Joseph, restaient au milieu de la grande nef, les yeux fixés sur la place où ils aimaient à contempler jadis leur auguste Patronne, élevant vers elle un cœur suppliant

et affligé. L'on s'imagina qu'une statue plus belle, plus élégante, venant à remplacer celle qui avait été vénérée jusqu'alors, ferait peut-être oublier le passé et amènerait les fidèles à des sentiments plus pacifiques : ce fut encore une erreur ; en effet, une belle statue de Marie, ayant été achetée pour la somme de 400 francs, une quête fut faite pour aider à couvrir les frais ; personne ne consentit à y contribuer, si bien qu'elle dut être complétement payée par ceux-là seuls qui en avaient fait la commande [1].

Huit ans s'écoulèrent dans ce véritable deuil. Les personnes qui venaient encore en pélerinage d'un pays éloigné s'en retournaient contristées : en voici un exemple :

Un homme vint de fort loin pour se recommander à Notre-Dame-des-Gardes et pour faire en son honneur une aumône de 400 fr. à la communauté. Il fut très-surpris en entrant dans l'église de ne pas voir Notre-Dame-des-Gardes à sa place miraculeuse. Après

[1] Cette statue fut plus tard donnée à l'église paroissiale. Dans le cours de l'année 1873, M. Malinge, curé des Gardes, ayant reçu le don d'une autre statue plus riche, la première fut remise à la communauté. Elle est aujourd'hui placée au fond du réfectoire, avec celle de saint Joseph, qui vient également de l'église de la paroisse.

quelques instants il en sortit pour aller demander aux gens du bourg si les choses allaient rester ainsi. On lui raconta les contradictions arrivées à ce sujet et cet homme croyant que la communauté ne la remettrait jamais dans son sanctuaire : « Oh ! bien, « dit-il, quand la supérieure aura réparé son tort « envers Notre-Dame, je donnerai aux religieuses « ce que je leur avais apporté, mais non auparavant. » Ce seul fait doit suffire pour nous faire comprendre quelle était la peine et le mécontentement des personnes pieuses au sujet du déplacement de Notre-Dame.

Vers le temps dont nous parlons, la communauté des Trappistines eut sa bonne part de la joie commune aux habitants des Gardes et à toute la Vendée, dans la visite que leur fit une auguste princesse, la duchesse de Berry, mère du duc de Bordeaux. Elle y vint de Chemillé, le 7 juillet 1828. On déploya pour la recevoir toute la pompe qu'une simple bourgade peut avoir en pareille circonstance. La duchesse entra dans l'intérieur de la clôture avec les dames de sa suite ; elle y resta quelques moments, parcourut la maison, et avant de partir elle accepta de prendre place à une table couverte d'un léger goûter, que lui servirent, dans le bonheur de leur âme, les religieuses

les plus anciennes de la maison. Hélas ! la joie, les honneurs sont éphémères sur cette terre ! Bientôt allait s'ouvrir l'année 1830, qui devait être aussi bien triste pour les deux communautés des Gardes et de Bellefontaine.

Depuis plusieurs mois, en effet, la santé du R. P. Marie-Michel donnait de sérieuses inquiétudes. Le 18 février 1830, il dut cesser complétement de monter au saint autel, et le 27 du même mois il rendait son âme à Dieu.

Le R. P. Marie-Michel n'avait que 37 ans. Dès son enfance, nous l'avons dit, toutes ses inclinations se portèrent vers le bien.

A Bellefontaine, il avait comme tout naturellement acquis la plus haute estime de la part du clergé ainsi que des principaux personnages de l'Anjou et de la Vendée.

M. l'abbé Bernier, ancien vicaire général d'Angers, dans son livre sur « le collége de Beaupréau et M. Mongazon, » parlant de la société aimable, savante, qui avait comme son centre à Beaupréau, ajoute : « Nous n'avons pas nommé un homme vrai-
« ment supérieur, qu'on se plaignait de n'y trouver
« que rarement, le R. P. Marie-Michel, abbé de
« Bellefontaine, qui y prenait, sans effort et sans

« contrainte pour personne, un véritable ascendant,
« par l'effet d'un mérite aussi aimable qu'éminent,
« aussi modeste qu'incontesté [1]. »

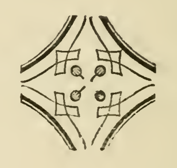
Ses lettres recueillies en grand nombre respirent l'esprit de Dieu qui les dirigeait : son cœur y découle avec une limpidité, une suavité qui ravit autant qu'elle instruit et porte à bien faire. Ses instructions ainsi que ses avis spirituels sont empreints d'une grâce pareille. Un jour, il faut l'espérer, ces richesses enfouies verront la lumière pour se répandre ensuite dans plus d'une âme.

Le R. P. Marie-Michel avait deux sœurs, religieuses aux Gardes. La première y entra le 14 mai 1819 ; elle n'y vécut que trois ans. Sa bienheureuse mort arriva le 26 avril 1822. Son nom de religion était Marie-de-la-Croix. Sa vie se trouve parmi celles qui ont été écrites par la sœur Victoire. Elle est des plus édifiantes. Quand on la descendit dans la fosse, son corps se plia en deux ; il avait conservé son entière flexibilité Du reste, cette circonstance qui semble tenir du prodige, s'est plus d'une fois renouvelée, soit auparavant, soit depuis. Elle paraît le signe et comme une récompense des religieuses qui, pen-

[1] Notice sur le collége de Beaupreau et M. Mongazon, p. 164.

dant leur vie, se sont laissées conduire par la plus parfaite obéissance.

La seconde sœur du Révérend Père vécut plus longtemps. Admise aux Gardes, un an après la mort de sa sœur, elle mourut le 25 mars 1845. Son nom de religion était Marie-Thérèse.



CHAPITRE XIX.

Election du R. P. Fulgence. — Sa jeunesse. — Sa vie dans le monde. — Ses premières années de vie religieuse.

Il serait difficile de peindre la douleur, où la mort du R. P. Marie-Michel plongea la communauté de Bellefontaine et celle des Gardes. Cependant on ne se laissa point aller à l'abattement. En attendant l'élection d'un nouvel abbé, le R. P. Fulgence gouverna le monastère, et le 7 juillet de la même année, il fut lui-même élevé à cette dignité, qu'il devait si dignement remplir pendant trente-huit ans.

Né le 9 novembre 1785, dans un village de la Bretagne, à Glénac, près de la Trinité, département du Morbihan, le R. P. Fulgence, appelé dans le monde Alexandre-Joseph Guillaume, passa chez ses parents les dix-huit premières années de sa vie. Son père et sa mère, a-t-il écrit lui-même, étaient de simples cultivateurs, mais remplis l'un et l'autre de jugement et de bon sens. Le jeune Alexandre reçut les premiers éléments de la religion comme ceux des sciences humaines d'un vénérable Chartreux, à qui ses parents

procuraient, selon toute apparence, un lieu d'asile pendant les jours mauvais de la Révolution. Ce fut ce confesseur de la foi qui lui fit faire sa première communion à l'âge de onze ans. Sa belle âme candide et impressionnable s'épanouissait, ce sont ses propres paroles, échappées dans les dernières années de sa vie, sous la sage et savante direction de ce bon Chartreux, pour lequel il conserva la plus tendre reconnaissance. Les années de son adolescence ne nous fournissent rien de bien extraordinaire. Une lettre de M. le curé de Glénac, écrite en 1869, nous apprend qu'on se le rappelle encore, dans la paroisse où réside toujours sa famille, composée de ses petits neveux et nièces au nombre de trente-trois personnes. C'était, est-il dit dans cette lettre, un beau et bon jeune homme, très-gai comme tous les bretons de ce pays. En 1803, Alexandre atteignait l'époque fatale où la loi militaire allait lui faire subir son inexorable rigueur. Napoléon Ier, sans cesse avide de gloire, ne pouvait rester en repos. La jeunesse française versait pour lui son sang sur les champs de bataille, tandis qu'au fond de leurs chaumières les pères et mères, de l'Anjou, de la Bretagne, de la Vendée, de la France entière, élevant vers le ciel des gémissements pour le moment inutiles, demandaient à Dieu, deman-

aient à Marie de sauver au moins l'âme de leurs en-
ants.

Telles étaient sans doute les pénibles préoccupa-
ions des parents d'Alexandre Guillaume. L'objet de
eur prière, de la récitation du chapelet en commun,
oujours en usage dans les familles chrétiennes des
ampagnes, c'était d'obtenir l'exemption de ce fils
raiment digne de leur affection. Une cause unique
ouvait alors exonérer du service militaire : le ma-
age avant le tirage au sort. Les époux Guillaume y
ongèrent pour leur fils, et lui-même paraissait s'y
rêter volontiers. On fit donc la demande d'une
une personne aisée et très-convenable : les choses
emblaient devoir se terminer sous peu de temps,
uand un jour de foire, Alexandre, accompagné de
un de ses oncles, ayant rencontré son futur beau-
ère, celui-ci, pour la première fois, fit quelques diffi-
ultés, lui alléguant sa jeunesse et celle de sa fille.
lexandre sentit son amour-propre piqué jusqu'au
f, aussi s'adressant à cet homme : « Gardez, lui
dit-il, votre fille, » puis, se tournant vers son oncle :
Mon oncle, allons-nous-en, » et, à peine étaient-ils
uls ensemble, il ajouta : « Mon oncle, je veux me
faire prêtre, et sans tarder. » En effet, dans le cours
la même semaine, il entra au collége.

Les progrès d'Alexandre Guillaume dans les sciences humaines furent extraordinairement rapides. En l'espace de quatre ou cinq ans il fit toutes ses humanités; et après ses cours de philosophie et de théologie au Grand-Séminaire de Vannes, où il reçut successivement les ordres sacrés, il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1811, à l'âge de 26 ans. Dès le lendemain il fallut partir pour Lorient avec des lettres de vicaire. Dans sa vieillesse il se rappelait avec émotion ce voyage qu'il fit au milieu de la neige et d'un froid qui fut terrible cette année-là. Nous ne savons au juste combien il resta de temps vicaire à Lorient : ce fut environ deux ans, après lesquels Monseigneur de Vannes le rappela au Grand-Séminaire, tenu alors par les prêtres du diocèse, pour y enseigner la théologie dogmatique.

Le Grand-Séminaire, ainsi que le diocèse de Vannes, étaient, dans ces temps-là, comme un champ clos, où bien des lances se brisaient entre les partisans de l'une ou de l'autre opinion théologique, au sujet de la grâce. L'abbé Guillaume, de concert avec l'abbé Hercelin, plus tard le Révérendissime dom Marie-Joseph, avaient pour guide saint Thomas.

Les discussions entre savants finissent souvent par s'aigrir. Quelque doux que soit leur miel, les abeilles

it un aiguillon dont elles se percent quelquefois
itre elles jusqu'à se donner la mort. Les abbés
uillaume et Hercelin, voyant s'envenimer un débat
mmencé avec des intentions droites, crurent devoir
retirer de la lutte et même du diocèse de Vannes.
onseigneur regretta beaucoup ces résolutions ; il fit
s démarches pour les en détourner, mais elles
rent sans succès. L'abbé Hercelin, dégoûté du
onde, alla frapper à la porte du monastère de la
ande-Trappe, qui venait de se relever de ses
ines. C'était en l'année 1816. Quant à l'abbé Guil-
ıme, avant de prendre une semblable détermination,
voulut y réfléchir encore quelques années. Du
ste, il se sentait déjà appelé à une vie cachée. « Je
pensais, nous disait-il, avec une naïveté vraiment
enfantine, je pensais me faire reclus. » Et quand
lui demandait ce qu'il voulait dire par là, il répon-
it : « C'eût été de me renfermer entre quatre murs
avec la permission d'un supérieur ecclésiastique,
pour n'avoir de communication avec personne. »
ut-être ces velléités provenaient-elles de ses en-
etiens d'autrefois avec son premier maître, le reli-
eux de la Chartreuse ; mais au temps où nous
mmes, cet ordre antique n'avait encore point reparu
France.

Depuis la Restauration, le collége royal de Nantes avait acquis une certaine réputation pour la bonne direction qu'on y donnait aux études. Les professeurs partie ecclésiastiques, partie laïcs, étaient tous animés du meilleur esprit. On ne sait par quelle voie l'abbé Guillaume y fut admis avec le titre de censeur, 28 septembre 1816. Cet emploi mit en évidence le don d'autorité surprenant qu'il avait reçu d'en-haut. Les élèves du collége, par une folie trop commune à cet âge, firent un jour une émeute en pleine salle d'étude. Le surveillant effrayé ne savait que devenir. Soudain l'abbé Guillaume paraît, ses yeux lancent des éclairs, son visage présente quelque chose de terrible ; à l'instant cette effervescence insensée se calme, il n'a pas même besoin de dire une parole. Les personnes qui ont connu intimement ce bon R. P. n'en seront point étonnées. Jusqu'à son extrême vieillesse il conserva ce don précieux et rare de l'autorité.

En 1819, il échangea le poste de censeur contre celui de professeur de philosophie qu'il remplit jusqu'à son entrée à la Trappe, c'est-à-dire pendant quatre ans.

Ce fut dans sa dernière année de professorat qu'il eut pour élève un jeune homme d'une modestie, d'une timidité qu'on aurait pu trouver excessives.

)uand la France, l'Europe entière retentirent du
om, des exploits de l'illustre général dans les déserts
ıuvages de l'Afrique, le R. P. Fulgence, se rappelant
ɜ jeune homme du nom de Lamoricière qu'il avait
onnu, prit des informations pour savoir s'il était bien
ɜt élève de philosophie qu'il avait vu autrefois
umble et modeste. Plus tard, quand il fut revenu
ɜ son expédition d'Italie, aussi glorieuse pour lui
ue honteuse pour ses vainqueurs, des rapports in-
mes se rétablirent entre l'élève de philosophie,
ɜvenu le premier général et le plus brave chrétien
u monde, et son vénérable maître, couronné aussi
ɜs lauriers des plus éminentes vertus, revêtu d'un
tre de Prélat, honoré et estimé des Évêques, des
rinces de l'Église et du Souverain-Pontife lui-même,
immortel Pie IX.

L'un et l'autre quittèrent en même temps le col-
ge royal de Nantes : le jeune Lamoricière s'engagea
ɔmme soldat dans les armées du roi de France,
ıbbé Guillaume prit de son côté la place et les dis-
ɔsitions d'un humble novice dans les rangs de la
ilice du roi du ciel. Tous deux arriveront par des
ıemins bien différents à la gloire de l'immortalité !

Dans les premiers jours du mois d'août 1823, l'abbé
uillaume se présentait à Bellefontaine pour y faire

une retraite ; il paraît qu'il hésitait encore. Plusieurs choses lui répugnaient singulièrement dans l'état religieux. Son humilité n'a pas reculé devant l'aveu de celle qui lui semblait la plus dure : *l'obéissance*. Son esprit réfléchi et pénétrant comprenait que c'était là le véritable joug ; cependant il y courba généreusement sa tête, et jamais il n'essaya de le secouer depuis, quelque pesant qu'il lui parût. Il s'était adressé pour le diriger dans ses exercices de retraite, ainsi que pour l'examen de sa vocation, à son ancien élève du grand séminaire de Vannes, le R. P. Marie-Michel. Dès le commencement, il lui déclara qu'il se remettait entre ses mains pour faire ce qu'il voudrait. Le dernier jour, c'est-à-dire le 14 août, le R. P. Marie-Michel lui dit : « Il faut entrer à la communauté aujourd'hui, et demain vous prendrez le saint habit. » L'abbé Guillaume se jeta dans ses bras comme un enfant et répondit ces paroles : « Je veux tout ce que « vous voulez, mon Révérend Père. » Et tout fut fait. Cette dernière scène a été plusieurs fois racontée par le R. P. dom Fulgence.

Rien de plus fervent que ce novice de trente-huit ans. Le R. P. Marie-Michel écrivait de lui quelques mois plus tard : « Frère Fulgence est d'une ferveur à « ravir, il ne court pas, il vole, il ne semble pas qu'il « ait un corps. »

Il fit profession le 23 août 1824. L'année suivante, le R. P. Marie-Michel ayant été établi supérieur avec tous les pouvoirs attachés à ce titre dans une communauté, sauf les attributs d'Abbé, qu'il ne reçut que deux ans après, il ne crut pouvoir faire un meilleur choix que celui du P. Fulgence, pour l'aider dans la direction de la maison; il le nomma donc Prieur, charge qu'il exerça jusqu'à ce qu'il eût été lui-même élevé à la dignité Abbatiale.

Le R. P. Fulgence fit près de dix fois le voyage de Rome pour les affaires de l'Ordre. Il y alla, n'étant encore que simple prieur, en 1828. La foi vive dont son âme débordait le fit pleurer à chaudes larmes, quand, à quelques lieues de Rome, il aperçut pour la première fois la coupole de Saint-Pierre.



CHAPITRE XX.

Révolution de 1830. — Son effet aux Gardes. — La Révérende Mère Humbeline, prieure. — Son zèle et sa piété. — Statue de Notre-Dame qui a marché. — Sœur Victoire. — Notre-Dame-des-Gardes lui apparaît. — M. Blanchin. — Œuvre de la réinstallation de la statue.— Ses difficultés. — Mort de la Mère Thaïs.

La Révolution de juillet 1830 dut semer une sorte d'épouvante parmi les vierges timides de la Trappe de Notre-Dame-des-Gardes. Cachées au fond de leur cloître, elles apprenaient comme malgré elles quelque chose des troubles du dehors. Quand la mer est en furie, les pauvres matelots voient sans doute de leurs propres yeux les vagues qui s'élèvent menaçantes autour de leur navire ; mais l'habitant du rivage, à l'abri de la tempête, n'en entend pas moins les flots mugir. Que font alors un père, une mère, des sœurs, des amis, dont les enfants, les frères sont dans ce vaisseau battu par l'orage, exposés à périr : ils se jettent à genoux, ils prient, ils conjurent l'Étoile de la mer de sauver du naufrage, de diriger au port ceux qui leur sont si chers. Ainsi, en entendant rugir, au mi-

lieu de leur pays, les fureurs de la révolution, ces épouses de Jésus, ces filles de Marie présentaient au ciel pour le salut de cette patrie qu'elles aiment toujours, leurs prières gémissantes, leurs veilles, leurs pénitences, leurs souffrances de toute sorte ! Au jour des grandes révélations, quelle surprise de voir la conservation d'une province, d'un royaume, accordée non pas à la sagesse de ces hommes qui se persuadent et se vantent d'avoir tout sauvé, mais à l'humble prière de quelques modestes religieuses ignorées du monde entier !

Les bonnes Trappistines combattirent donc à leur manière les vrais combats des enfants de Dieu ; mais elles ne furent pas seules à élever leurs mains vers leur patronne chérie, Notre-Dame-des-Gardes. Les religieux habitants des campagnes voisines accoururent à son sanctuaire ; on les voyait surtout le soir, après les travaux de la journée, remplir l'église de Notre-Dame. Ils y venaient par bandes, récitant le chapelet, et s'en retournaient de la même manière, après avoir fait brûler leur petite bougie dans le lieu toujours vénéré.

La communauté ne fut pas inquiétée à cette époque, ni pendant les années qui suivirent, grâce, nous le croyons, à M. François Pineau, qui remplissait les

fonctions de maire, et dont le dévouement, joint à sa prudence, épargnèrent aux religieuses plus d'un désagrément. Une seule fois, il ne lui fut pas possible d'empêcher une visite domiciliaire, laquelle se fit du reste d'une façon convenable et toujours en sa présence. L'on fut cependant obligé de placer au-dessus de la sainte Table une sorte de grillage plus élevé, pour empêcher les militaires en garnison dans le bourg de pénétrer dans le sanctuaire. Ce grillage a été supprimé en 1873, quand on a repeint le monument de Marie.

La Révérende Mère Thérèse ayant dû quitter la place de supérieure, la Mère Humbeline lui succéda. Le nom seul de cette digne religieuse fait revivre dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue le sentiment d'une pieuse vénération. Son père, Jean Morinière et sa mère Jeanne Rousse étaient d'honnêtes laboureurs, à Saint-Martin de Beaupréau, où elle naquit en 1793. Michelle Morinière se présenta des premières à la Mère Thaïs pendant qu'elle était dans la maison de Bégrolles. Elle y entra comme postulante le 20 novembre 1817, prit l'habit le 25 décembre et fit profession aux Gardes le 12 février 1819. Sous la direction de son habile maîtresse, la vénérable Mère Thaïs, sœur Humbeline fit d'admirables progrès dans les

vertus religieuses. Devenue supérieure, elle s'appliqua uniquement à la sanctification de ses sœurs, qu'elle essayait de porter à Dieu par tous les moyens que sa piété lui suggérait. L'un des plus efficaces fut de faire construire dans plusieurs endroits du monastère de petits ermitages pour y installer des statues ou des images de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et des saints, dont la vue devait inspirer la vie intérieure et donner de bonnes pensées. Deux petites chapelles avaient déjà été élevées au milieu du jardin. Dans la plus éloignée, dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, fut placée une statue de la Vierge, objet d'un respect bien mérité. Voici en deux mots son histoire :

A leur départ pour leur voyage à travers le nord de l'Europe, les religieuses de la Sainte-Volonté-de-Dieu, en Suisse, prirent avec elles, pour les encourager dans cette pénible entreprise, une petite statue en bois, haute d'environ trente centimètres, représentant Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Sa présence devait les aider à porter avec une plus grande générosité leur si pesante croix. Mais la vénération redoubla envers cette sainte image, à la suite d'un prodige dont elles furent témoins. Un jour, en quittant leur campement de la nuit, elles oublièrent,

par une permission du ciel, la sainte image. Ce ne fut qu'après quelques heures de marche qu'elles s'aperçurent de son absence. Grande fut leur émotion à toutes ! On retourne en hâte à la recherche de la précieuse statue ! Quelle n'est pas la surprise de nos bonnes religieuses, quand elles voient, venant au-devant d'elles, l'image de leur Mère bien-aimée ! Ce miracle a été attesté par toutes les anciennes de la communauté, en particulier par la Mère Thaïs qui en fut peut-être elle-même témoin oculaire. Aujourd'hui, cette Vierge miraculeuse est le but des visites de dévotion des Trappistines dans leur enclos, et l'on a fait la remarque que les novices qui n'ont pas en Elle une confiance spéciale persévèrent rarement. On l'appelle naïvement « la Notre-Dame qui a marché. »

Ici commence la mission providentielle de l'humble sœur converse dont nous avons déjà parlé, la sœur Victoire. Cette digne fille, douée d'une tendresse singulière envers Marie, aimait à saluer ses images et à prier dans les chapelles solitaires du jardin. Se trouvant seule, un jour, dans celle de Notre-Dame-de-Pitié, elle épanchait son cœur devant sa divine Mère et lui disait avec la simplicité d'un enfant : « Oh ! ma « très-sainte Mère, que je suis donc bien aise de

« vous voir ainsi honorée dans tous les endroits de « notre maison. » Aussitôt elle entend au fond de son âme une voix claire et distincte qui lui réplique : « Hélas ! ma fille, je ne suis pas encore là où je vou- « drais être. » Cette parole intérieure fit une vive impression sur le cœur de la servante de Marie ; des larmes lui vinrent aux yeux. Poursuivant son pieux entretien avec la Vierge des vierges : « Eh ! très- « sainte Mère, où voudriez-vous donc être ? » Pour toute réponse Notre-Dame la transporta en esprit devant la grille du chœur des religieuses, vis-à-vis le lieu qu'elle avait autrefois choisi elle-même pour l'emplacement de son image ; là, sur le haut de la grille, juste au-dessus de l'endroit privilégié, Elle se montra à elle sous une forme sensible et très distincte. Notre-Dame paraissait placée dans une niche, ayant un air de bonté qui ravissait le cœur. A ses pieds semblait se presser une foule de suppliants sur lesquels Marie abaissait des regards pleins de tendresse et de miséricorde. Elle se penchait vers eux, leur tendait une main maternelle. Sur son bras gauche reposait l'Enfant Jésus, qui de sa petite main soulevait le voile de sa Mère chérie, et la montrait avec un doux sourire au peuple fidèle, semblant lui dire : « Voilà votre Mère, venez l'honorer, venez

11.

« l'invoquer avec la plus grande confiance dans toutes « vos nécessités. » Telle fut la réponse de la Reine des anges à cette question de la bonne sœur lui demandant : Où voulez-vous donc être? Cette réponse, elle la comprit très-bien. Voici ce qu'elle écrivait dix ans plus tard : « Je connus à l'instant la « mission dont j'étais chargée par notre divine « Reine ; je vis qu'il y aurait à éprouver bien des « contradictions, non-seulement de la part des « hommes, mais encore de la part des démons, qui « allaient s'opposer à sa gloire, si nous voulions « réparer par sa réinstallation la faute inconsidérée « commise à son égard. J'avoue qu'entrevoyant « toutes ces contradictions si opiniâtres, j'en fus « saisie de douleur et de crainte, mais cette crainte « ne dura qu'un instant : je fus ensuite dans une « entière assurance que cette œuvre arriverait au « plus haut point de sa perfection. » Sœur Victoire vit ensuite ceux qui devaient s'employer à cette sainte entreprise, particulièrement M. Blanchin, de Vezins.

Notre-Dame l'avertit de charger son serviteur de faire une quête, et lui prédit qu'elle serait heureuse et abondante ; que les riches, à la vérité, lui prodigueraient plus volontiers les injures que les pièces de

monnaie, mais qu'il serait bien dédommagé par les pauvres qui lui ouvriraient avec joie la clef de leur petit trésor, pour lui faire l'aumône la plus cordiale et la plus généreuse.

Notre-Dame, voyant sœur Victoire saisie d'épouvante, l'encouragea, lui renouvela l'assurance que l'œuvre serait couronnée du plus heureux succès, qu'elle tournerait à la gloire du Fils et de la Mère, ainsi qu'au salut des âmes qui viendraient l'honorer en son sanctuaire ; enfin elle lui commanda de faire savoir sa volonté à ses supérieurs et disparut. Cette vision fut purement intellectuelle, mais si claire et si certaine, assurait la sœur Victoire, qu'il lui eût été impossible d'en douter un instant. Du reste, l'événement prouva bien qu'elle n'était point imaginaire.

Sœur Victoire a affirmé, depuis, n'avoir jamais connu M. Blanchin avant cette circonstance, où elle en eut une parfaite connaissance. Ces choses devaient se passer dans la première partie de l'année 1835, entre les deux voyages que fit à Rome le R. P. Fulgence ; le premier, au mois de mai 1834 ; le second, en novembre 1835. Suivons maintenant, mot à mot, le récit que fait la sœur Victoire, racontant la manière dont elle exécuta les ordres de son aimable Reine,

Notre-Dame-des-Gardes. Sœur Victoire parle ici comme d'une autre personne :

« Avant de faire à sa supérieure et à son Père
« immédiat l'ouverture de cœur de la mission dont
« elle se voyait chargée, la sœur adressa première-
« ment une prière presque continuelle à Dieu et à sa
« Très-Sainte Mère. Elle aurait souhaité, pour leur
« plus grande gloire, que le choix fût tombé sur une
« autre que sur elle, car elle ne pouvait se voir sous
« tous les rapports que comme un instrument capable
« de mettre obstacle à leurs désirs et à leur gloire ;
« et cette vue sur elle-même ne l'a jamais quittée,
« la tenant dans une humiliation continuelle. Elle
« s'adressa d'abord à sa supérieure qui la reçut bien,
« mais qui fut pourtant fortement embarrassée
« d'exécuter les ordres de la Reine du Ciel, surtout
« dans les circonstances où elle se trouvait alors.

« La sœur la rassura et lui dit que Notre Très-
« Sainte Dame-des-Gardes ne lui demandait rien
« d'impossible, et qu'elle la seconderait en toutes les
« choses de son œuvre. — La supérieure répondit
« qu'elle était volontiers disposée à rétablir Notre-
« Dame à sa place, mais elle ajouta qu'elle ne pouvait
« rien sans le consentement du Révérend Père Abbé

« de Bellefontaine. — Là-dessus la sœur s'adressant « à la Révérende Mère : ma Révérende Mère, lui dit- « elle, demeurez en paix ; à l'arrivée de notre Révé- « rend Père je lui dirai les choses, dont malgré mon « indignité je me trouve chargée.

« Quand le Révérend Père vint aux Gardes, la « sœur, sans embarras et sans crainte, mais tou- « jours couverte d'une salutaire confusion devant « Dieu et devant les hommes, lui exposa toutes les « choses très-naïvement, comme elle les savait et « comme elle les avait vues. Le Révérend Père « écouta tout avec attention, mais sa sagesse dans « une pareille circonstance ne se précipita pas ; il « voulut suivre le conseil du Saint-Esprit : *Éprouvez « les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu.* Il différa « donc une réponse entièrement satisfaisante, mais il « ne la refusa jamais. Cependant rien ne fut arrêté « cette fois, et il retourna à Bellefontaine laissant « toutes choses en suspens ; mais la Révérende Mère « ne resta pas sans penser mûrement à l'œuvre à « laquelle elle se croyait obligée de travailler. Elle fit « faire les diligences nécessaires afin de savoir com- « ment s'y prendre pour faire sculpter le portrait de « Notre-Dame, dès que le Révérend Père aurait pro- « noncé. Elle avait bien raison, car à son voyage sui-

« vant il lui en donna la permission ; mais ce bon
« Père avait des ménagements à prendre. Nous dirons
« seulement que, doué comme il l'était de l'esprit de
« Dieu, il n'eut jamais sur l'œuvre un esprit d'incré-
« dulité : il aurait cependant bien désiré qu'un ta-
« bleau posé sur la grille eût été suffisant. La sœur,
« à qui il avait fait cette proposition, lui répondit :
« mon Révérend Père, cela ne se peut faire de même,
« et elle lui en donna les raisons. Alors, le Révérend
« Père s'y soumit, et peu de temps après il partit
» pour son voyage de Rome. »

Dom Fulgence n'était pas un homme d'une sagesse ordinaire ; on pouvait le ranger parmi les directeurs que sainte Thérèse aimait pour elle-même, et qu'elle recommandait aux âmes favorisées de grâces surnaturelles. Son étude approfondie de l'Écriture-Sainte, de la théologie mystique, des Saints Pères et des docteurs les plus versés dans la vie intérieure, étude à laquelle il se livra toute sa vie, l'avait rendu l'un des hommes les plus éclairés de ces derniers temps. L'on s'adressait à lui pour avoir des conseils, non-seulement des diocèses des environs, de Paris et des autres parties de la France, mais encore des pays étrangers, d'Italie surtout, et de Rome où il était davantage

connu. Des ecclésiastiques savants et adonnés à la direction des âmes ont déclaré s'être toujours parfaitement trouvés des avis qu'ils recevaient de sa part. Il leur semblait que Dieu parlait par sa bouche, et sans aucune inquiétude, ils s'en remettaient à ses décisions.

Le premier soin de la Révérende Mère Humbeline fut de mander M. Blanchin ; il vint aussitôt, car il aimait la communauté des Gardes, où ses filles avaient été pensionnaires ; mais quelle ne fut pas sa surprise quand la sœur lui découvrit leur mission commune ? M. Blanchin, dont la foi égalait la piété et le courage, ne recula point cependant devant le lourd fardeau qui lui était présenté. Il l'accepta au contraire avec confiance et générosité. Quelques jours après il revint aux Gardes apporter au R. P. Fulgence, qui s'y trouvait de passage, le plan du monument que l'on voit aujourd'hui. La sœur l'examina, et l'ayant trouvé conforme à ce qu'elle avait vu, dom Fulgence ainsi que la Révérende Mère Humbeline l'acceptèrent définitivement.

M. Blanchin le fit exécuter à Cholet.

Quant à la statue de Notre-Dame, on la commanda à Lyon, où on donna les ordres les plus exprès pour qu'il ne manquât rien à sa perfection, non plus qu'aux ornements et peintures du monument.

Aussitôt que la nouvelle de cette entreprise se fut répandue, il y eut, selon l'annonce de Notre-Dame, toute une explosion contraire de joie ou de mécontentement. Les petits et les humbles firent éclater leur bonheur; mais les riches, les personnes influentes même dans le clergé y furent généralement opposées.

Cependant M. Blanchin se mit à faire la quête ordonnée par Marie, et les prédictions se vérifièrent. A côté d'un accueil bienveillant de la part des simples ouvriers et des paysans, il rencontrait souvent des réceptions dures, quelquefois des outrages.

Sœur Victoire connut surnaturellement ce qu'il avait à souffrir : elle ne cessait de prier pour lui. Revenant un jour du petit ermitage de Notre-Dame-de-Pitié, elle eut un pressentiment de sa présence aux Gardes; en effet, il l'attendait au parloir, bien affligé et un peu abattu. « Cela ne me surprit pas, « écrit la sœur Victoire. Il me raconta ses peines, et « me dit : Oh! si vous saviez quelle résistance je « rencontre! — Je n'en suis point étonnée, lui dis-je, « et vous aurez encore beaucoup à souffrir, mais cette « œuvre n'est pas la vôtre; celle qui vous l'a confiée « vous fera vaincre tous les obstacles. Soyez très-« assuré que tout l'Enfer ne pourra vous empêcher « de la conduire à sa perfection. — Pour moi, con-

« tinue-t-elle, je la voyais déjà achevée, et j'étais
« assurée qu'il n'en coûterait pas un sou à la commu-
« nauté. » C'est en effet ce qui arriva.

Mais laissons un instant le sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes pour assister aux derniers moments d'une vénérable religieuse de la communauté. Elle fut la première novice qui entra, en Suisse, au monastère de la Sainte-Volonté-de-Dieu, en la paroisse de Saint-Branchier, diocèse de Sion, dans le Bas-Vallais. Jeanne-Madeleine Bassignot naquit le 22 janvier 1772 à Besançon. Elle perdit de bonne heure sa pieuse mère dont les exemples et les saintes instructions l'avaient préservée de l'irréligion, devenue presque générale. Cette jeune fille voyant son salut en danger, même dans la maison de son père, huissier à la Consulaire de Besançon, se réfugia à l'âge de 24 ans dans le monastère des Trappistines qui venait de s'ouvrir. Pour franchir la frontière de la Suisse il lui fallut passer par un endroit des plus dangereux. C'était un roc à pic d'une hauteur considérable. Arrivée au sommet elle s'arme du signe de la croix, se laisse glisser, assise sur ses souliers, et descend ainsi jusqu'au fond de l'abîme sans se faire aucun mal. Ce moment, disait-elle, plus tard, avait été le plus terrible de sa vie, car elle n'avait échappé à la mort que par miracle.

D'une complexion faible et délicate comme on en trouve peu, elle eut beaucoup à souffrir pendant son noviciat, à raison de ces voyages sans fin commencés ainsi que nous l'avons vu en 1798, allant de fondations en fondations dans des pays inconnus, sans pain, sans linge, sans vêtements.

Malgré ces travaux, ces épreuves, dont Dieu seul connaît le nombre et l'étendue, elle vécut jusqu'à l'âge de 64 ans, et mourut le 25 février 1836. Elle demanda à être enterrée avec son cilice, ce qui lui fut accordé. Le 2 juin 1856, en ouvrant sa fosse pour y déposer une nouvelle sœur, l'on trouva ce cilice parfaitement conservé. Les religieuses le touchèrent avec le respect le plus profond. Ce respect était bien mérité ; cette vénérable Mère avait été toute sa vie le modèle de la plus parfaite et de la plus aimable vertu. Elle fut presque toujours maîtresse des novices, qui la vénéraient comme une sainte et l'affectionnaient comme une mère. Elle exigeait par-dessus tout la plus entière obéissance. « Je pardonnerais, « disait-elle, une étourderie, une faute d'inadver- « tance, mais je ne puis faire grâce à la désobéissance, « parce que c'est la mère de tous les vices..... une « religieuse obéissante réjouit le ciel, mais une reli- « gieuse désobéissante réjouit l'enfer. »

Un mois avant sa précieuse mort elle pria la Révé-

rende Mère de nommer une autre Maîtresse de novices, afin de lui laisser le temps de penser à son Dieu et à son éternité ; elle désira même ignorer tout ce que sa supérieure avait l'habitude de lui communiquer afin d'avoir ses conseils sur le bon gouvernement de son monastère. Dans cette mort mystique aux choses de la terre, Dieu disposa cette sainte victime au dernier coup du sacrifice par un redoublement d'amour, de confiance en lui et en sa très-sainte et divine Mère ; car jamais on ne vit peut-être une plus tendre dévotion et une plus ardente affection pour Marie. Elle reçut les derniers sacrements dans les plus admirables dispositions. Quelques instants avant de mourir, elle disait à une sœur converse, qui lui tenait compagnie : « Ma chère Sœur, je me vois « sur l'heure d'aller à Dieu, j'y vais avec une pleine « confiance en sa miséricorde, appuyée sur les mé- « rites de mon Jésus et sur la protection de Marie, « ma très-sainte Mère ; mais craignant que ma « mémoire ne me devienne infidèle, je vous prie de « me suggérer souvent de bonnes pensées et de « saints désirs. » Elle expira si doucement qu'on s'en aperçut à peine ; et sa mort sembla plutôt un véritable sommeil.

CHAPITRE XXI.

Fête du 26 juillet 1836. — Plusieurs prodiges s'opèrent ce jour-là.

Six mois venaient de s'écouler depuis le jour où le monument de Notre-Dame-des-Gardes avait été commandé. Des personnes d'une haute piété et du plus entier dévouement avaient fait sculpter à Lyon la statue de Notre-Dame, que l'on reçut aux Gardes le 11 avril 1836. On la tint quelque temps cachée à l'intérieur de la communauté, par prudence ; mais à la fin la Révérende Mère donna permission d'aller la visiter dans l'appartement où elle était renfermée, revêtue d'habits magnifiques. Plusieurs de ces bonnes filles versaient des larmes de joie et d'attendrissement à la vue de l'air de bonté, vraiment maternelle, que respire cette sainte Image.

Quelques semaines se passèrent pendant lesquelles on se préparait de loin à la grande fête qui fut enfin fixée au 26 juillet. Ce fut la sœur Victoire qui désigna ce jour, ou plutôt ce fut Notre-Dame Elle-même qui le choisit, voulant faire du jour de la fête de sa bien-

heureuse Mère Sainte Anne, celui de son triomphe et de sa gloire.

Au Révérend Père Abbé de Bellefontaine, appartenait de présider la cérémonie, mais dom Fulgence n'était pas encore revenu de Rome. La Révérende Mère invita Mgr Montault qui ne put venir à cause de son grand âge et délégua pour le remplacer le digne curé de Saint-Georges, M. Hervé, dont le zèle et les vertus de tout genre sont toujours restées en grande vénération dans sa paroisse, dont les Gardes dépendaient encore.

De son côté, le démon travaillait à renverser ce que les enfants de Marie élevaient à tant de frais et avec tant de peine. Nous passerons sous silence les entraves qui furent suscitées jusqu'à la veille de la cérémonie : elles confirmèrent la vérité des prédictions de la sœur Victoire, qui les avait annoncées.

Laissons maintenant parler un témoin de cette mémorable journée :

« Le 26 juillet 1836, fête de sainte Anne, fut
« choisi pour l'inauguration de la statue. Plusieurs
« curés furent invités à la cérémonie. Quelques-uns,
« les plus voisins surtout, manifestèrent une oppo-
« sition qui eut fait renoncer au projet, si cette cir-

« constance n'eût été prédite. Ils s'y rendirent
« néanmoins, bon gré, mal gré, par le seul motif de
« ne pas perdre la confiance de leurs paroissiens
« ravis de joie de voir rétablir la statue de leur
« bonne Notre-Dame-des-Gardes qui les avait tou-
« jours protégés, et pour l'ornement de laquelle ils
« avaient contribué de tous leurs moyens. (Il y eut
« pour plus de quatre mille francs de dépenses.)

« Les habitants du bourg voulurent donner à cette
« cérémonie le plus de magnificence possible : les
« rues étaient jonchées de fleurs : presque à chaque
« porte, on voyait des arcs de triomphe, tous plus
« élégants les uns que les autres. Mais rien n'égalait
« la beauté et la richesse du reposoir placé à l'entrée
« du village et sous lequel on avait déposé la nou-
« velle statue. C'est là qu'avant la messe on alla la
« prendre processionnellement, au chant des hymnes
« sacrées et des cantiques à la gloire de Marie. Il y
« avait aussi quelques instruments de musique.
« Plus de 400 jeunes filles habillées de blanc, parmi
« lesquelles celles qui devaient porter le brancard,
« ayant une large écharpe bleue, couleur du man-
« teau de Notre-Dame-des-Gardes, marchaient modes-
« tement au milieu d'une double haie d'hommes,
« dont quelques-uns étaient armés. Elles portaient

« ou des corbeilles de fleurs ou des flambleaux, et
« surtout une foule d'étendards blancs, précédés de
« nombreuses bannières ; chaque paroisse avait la
« sienne. Venaient ensuite les enfants de chœur des
« mêmes paroisses avec leurs croix, des chantres en
« grand nombre, puis le clergé (plus de 50 ecclésias-
« tiques), dont quelques-uns en chapes ou en dal-
« matiques, présidés par le curé de la paroisse, au
« nom de Mgr l'Evêque d'Angers qui ne put s'y
« trouver, formaient la marche. On compta plus de
« sept mille assistants quoique ce fût un jour ou-
« vrable et à l'époque des grands travaux de la cam-
« pagne, tant est toujours vive la piété des Vendéens,
« malgré la corruption dont on a cherché à les in-
« fecter.

« Au moment où la procession sortait de l'église,
« la pluie, qui avait commencé à tomber dès le matin,
« ne discontinuait point. La bonne sœur mentionnée
« ci-dessus ne put voir sans douleur ce fâcheux
« contre-temps. Elle court à une petite statue, placée
« dans le jardin des sœurs, et conjure sa bonne
« Mère de donner du beau temps : elle étend ses
« bras en forme de croix, et lui dit dans son langage
« naïf, qu'elle ne les abaissera point avant que la
« pluie ait cessé. A peine a-t-elle pris cette posture
« que le soleil reparaît et dissipe les nuages.

« Tandis qu'on portait solennellement la statue « par le bourg, cinq personnes occupées à couper le « blé sur la ferme de la Cassinerie, au bas de la « montagne des Gardes, du côté du jardin des reli- « gieuses, et à qui, par conséquent, l'église, le « monastère et d'autres maisons dérobaient entière- « ment la vue de la procession, aperçoivent tout-à- « coup, en l'air, une clarté resplendissante au point « que leurs yeux en étaient éblouis. Ils ont attesté « cette vision avec serment [1].

« La procession fut suivie d'une messe solennelle, « chantée par les prêtres ; avant et après, et à cer- « tains moments de la messe, les religieuses, les en- « fants de chœur, les jeunes filles chantèrent divers « motets et cantiques à plusieurs voix ; il y eut un « sermon fort éloquent, prêché par M. le curé de « Cholet.

« Après la messe on se retira pour dîner. Les « ecclésiastiques, plusieurs Messieurs et Dames, plus « de 200 jeunes filles en blanc, beaucoup d'enfants « de chœur dînèrent à la communauté, c'est-à-dire « à l'hôtellerie des hommes et à celle des femmes.

[1] C'étaient Louis Delhumeau, fermier; Supiot, domestique; Marie Cotenceau et Perrine Fardeau, servantes. Le cinquième est inconnu.

« Mais pas une des sept à huit mille personnes qui « se trouvaient là n'entra à l'auberge ; la plupart « avaient apporté des vivres, et des boulangers ré- « pandus çà et là vendaient du pain.

« La supérieure qui ne s'attendait pas à tant de « monde, avait cependant dit, deux jours auparavant, « à la sœur boulangère de faire cuire deux fournées « de pain de plus que de coutume ; or, elle était « obligée d'en faire régulièrement chaque semaine « cinq fournées pour nourrir la communauté. Ces « deux fournées suffirent ce jour-là pour nourrir « trois cents et quelques personnes, et durant dix « jours, la communauté tout entière ; et le dixième « jour il était aussi frais que le premier, quoique « d'ordinaire deux jours fussent suffisants pour dur- « cir le pain dans l'été et sur cette montagne.

« Le beurre qu'on employa fut considérable : à « mesure qu'on en prenait, le pot se remplissait ; il « en fut de même de plusieurs autres comestibles, « de sorte qu'on disait ensuite que la sainte Vierge « avait voulu faire tous les frais de la cérémonie.

« La cuisinière cueillit avec peine un petit panier « de pois verts : ils n'avaient pas la longueur du « petit doigt ; il y eut pourtant de quoi servir sur « toutes les tables, et il en resta.

« Cette cérémonie eut lieu le mardi. Le vendredi
« suivant, la jardinière demanda la permission d'ar-
« racher le carré de pois où l'on avait cueilli le petit
« panier susdit, car il était rôti par la chaleur sur le
« sommet de cette montagne. La sœur trouve, au
« lieu de ces tiges et de ces feuilles grillées par le
« soleil, un joli carré de pois, couvert de feuilles très-
« vertes, de fleurs et surtout de gousses d'un pied de
« long. Elle ne peut en croire ses yeux ; elle appelle
« la supérieure, puis la communauté, et toutes
« restent muettes et immobiles à ce spectacle. On
« en cueillit, ce jour-là, huit grandes corbeilles,
« qu'on fit sécher pour les conserver. Plus de quinze
« jours après le carré continuait d'en donner, mais
« les gousses avaient un ou deux pouces de moins[1].

Le pain multiplié fut d'environ 800 kilog. En cette circonstance, il se passa quelque chose de pareil à ce que Notre-Seigneur fit dans le désert. Les sœurs avaient donné une seule fois du pain dans les corbeilles, on les rapporta plus remplies qu'elles ne les avaient envoyées, si bien qu'elles firent promptement demander si personne n'avait mangé. Pendant les

[1] Compte-rendu rédigé par le R. P. R..., religieux de Bellefontaine.

neuf jours qui suivirent, les sœurs ne boulangèrent point. Quand elles allaient visiter les planches sur lesquelles elles le déposaient d'habitude, elles les voyaient toujours couvertes de pain.

Pendant plusieurs jours l'on essaya de cacher les grâces extraordinaires que Notre-Dame avait prodiguées dans l'intérieur du couvent, parce que l'on redoutait de soulever de nouvelles contradictions ; mais cette précaution fut absolument inutile.

Aussitôt que l'on connut le prodige opéré sur les pois verts et sur le pain, chacun voulut en avoir quelque peu pour le conserver : il en restait encore quelques onces à Bellefontaine en l'année 1860.

Nous terminons ici le récit de la fête du 26 juillet 1836. Quant aux faits que l'on pourrait appeler miraculeux, nous les avons simplement et naïvement racontés, nous servant des mêmes termes qu'ont employés dans leurs écrits les divers comptes-rendus que nous avons sous les yeux. Ces faits, accomplis il y a trente-neuf ans, demeurent encore véritablement neufs dans la mémoire de tous ceux qui furent présents à cette solennité, et il en reste un bon nombre.

Au premier voyage qu'il fit aux Gardes, à son retour de Rome, le R. P. dom Fulgence disait aux

religieuses : « Pour vous et pour moi, mes filles, « nous croyons que ces miracles ont eu lieu dans « votre maison et nous n'en pouvons douter. »

Tel fut, sur cette montagne cent fois privilégiée, le prélude de ces manifestations chrétiennes et religieuses qui, après avoir pris de nos jours un développement si extraordinaire, préludaient à une de ces faveurs qui font la gloire des premiers sanctuaires du monde.



CHAPITRE XXII.

Sœur Victoire.

Nous allons, dans ce chapitre, consacrer quelques mots à la mémoire de la sœur Victoire.

Sa vie fut celle de toutes les religieuses dont nous avons parlé, c'est-à-dire, un tissu de croix, de misères et de privations. A ces souffrances que l'on appellerait presques naturelles, vu la position de la communauté des Gardes, sœur Victoire sut en ajouter de nouvelles. Sa ferveur n'ayant pas de bornes, son amour de la croix semblait ne pas en avoir non plus. « Quand j'étais jeune religieuse, » ce sont ses propres paroles, « je disais à Notre-Seigneur : O mon « bon Jésus, donnez-moi donc des croix ; non, jamais « vous ne m'en donnerez assez. Je me figurais en « effet que Notre-Seigneur ne pourrait m'en rassa- « sier. — Hélas ! ajoutait-elle, je me trompais « bien. »

Ses notes vont nous donner une idée de quelques-unes des pensées qui remplissaient son âme.

« Il faut convenir, dit-elle, qu'au regard des maux

« corporels, les religieuses de Notre-Dame-des-Gar-
« des sont d'un goût et d'un sentiment qui leur est
« propre, au moins le plus grand nombre. Car si elles
« tombent malades, si la fièvre les consume, si
« les douleurs les tyrannisent dans tous les mem-
« bres, enfin si elles se voient couvertes de plaies
« depuis les pieds jusqu'à la tête, elles se regardent
« en tout cela comme dans la belle saison, et l'on
« peut croire qu'animées de semblables sentiments,
« elles ne demandent point à la très-sainte Vierge
« des miracles de guérison, mais seulement des mira-
« cles de patience et d'une parfaite résignation,
« comme aussi une grande conformité de cœur et
« d'esprit, de corps et d'âme avec Jésus.... Cepen-
« dant, continue-t-elle, il n'est point sans exemple
« que quelques religieuses aient prié Notre-Dame
« pour la guérison de leurs maladies, ou bien pour
« obtenir du soulagement au milieu d'infirmités
« accablantes. Une religieuse (c'est sœur Victoire
« elle-même) était depuis trois ans sur son lit, livrée
« jour et nuit à des douleurs inexprimables, sans
« pouvoir se remuer sur sa couche, ni même pren-
« dre presque aucune nourriture, encore moins se
« rendre quelques services ; elle était de plus privée
« d'aller à l'église. Cependant, jamais elle n'eut la

« pensée ni le désir d'autre chose que de bien souf-
« frir. Il faut en convenir, pareilles dispositions ne
« viennent pas de la nature, ni de l'amour-propre ;
« elles ne peuvent exister dans une âme que par la
« force de la grâce. Cependant, soit compassion pour
« cette religieuse, soit pour d'autres motifs, ses
« supérieurs l'obligèrent à prier Notre-Dame de lui
« donner quelque soulagement, afin qu'elle pût au
« moins se lever et se coucher sans l'aide de personne.
« La malade obéit, fit sa prière à Notre-Dame-des-
« Gardes, et la supplia avec la plus profonde humi-
« lité de lui accorder, dans sa bonté, ce qu'elle ju-
« gerait utile de lui donner, ajoutant qu'elle n'en
« désirait pas davantage. Les prières de cette reli-
« gieuse furent exaucées, elle se leva et s'en alla à
« l'église sans l'appui de personne ; mais les souf-
« frances ne cessèrent pas pour cela, bien qu'elles
« fussent invisibles... on ne peut les comparer qu'aux
« peines du purgatoire. »

Sœur Victoire avoua, dans une confidence intime, qu'elle avait demandé à souffrir sans qu'il en parût rien au dehors. C'est bien là le pur amour de la croix.

L'on raconte aussi, qu'assistant sur son lit de mort une religieuse qui semblait redouter le purgatoire,

sœur Victoire, pour l'encourager, s'offrit à le faire à sa place. Cette religieuse mourut : mais sœur Victoire dut remplir d'une façon terrible ses charitables engagements. Pendant près d'un an, elle ressemblait à une personne en délire ; son corps était brûlant et en même temps elle éprouvait un froid glacial : impossible de se tenir dans une position tranquille ; jour et nuit elle devait marcher. Ses supérieures et ses sœurs, ignorant le motif d'une pareille conduite, la traitèrent plus d'une fois comme une insensée, Dieu le permettant ainsi pour rendre son sacrifice plus complet.

Son humilité redoutait surtout d'être connue plus tard pour avoir contribué à la gloire de Notre-Dame-des-Gardes. Voici ce qu'elle écrivait à ce sujet :

« Je ne puis m'empêcher d'avoir cette crainte « d'être connue dans l'histoire de Notre-Dame sous « le nom de sœur. Ce nom est sensible à l'oreille et « nos religieuses ne le laisseront pas passer sans « qu'elles y fassent attention. Je crains que l'idée « qu'elles auraient de ma pauvreté ne diminuerait la « gloire qui est due à Notre-Dame..... J'aurais bien « désiré que l'ont eût passé sur tout ce qui me re- « garde : c'est pour moi un martyre que d'avoir été « obligée de dire des choses qui me couvrent de

« confusion ; mais enfin j'adore en silence les des-
« seins de Dieu et de sa très-sainte Mère, et je désire
« que cela soit à sa gloire ; mais pour mon partage je
« ne demande que des humiliations bien méritées,
« des mépris, et d'être oubliée de tous : je vous dirai
« avec confiance que c'est tout ce que j'ai demandé à
« Notre-Dame-des-Gardes après qu'elle a été réins-
« tallée, et j'ai vu que mes prières ont été à peu près
« exaucées. »

Chose étonnante, avant ces derniers temps, on ignorait, à la communauté, le rôle qu'avait joué en 1836 la bonne sœur Victoire. A l'exception d'un très-petit nombre de religieuses, les autres n'en savaient absolument rien.

Les passages que nous venons de lire nous montrent le type d'une âme intérieure, agissant avec le plus parfait dégagement d'elle-même.

Sœur Victoire, les jours qui suivirent le 26 juillet, fut éclairée d'une lumière d'en haut et fit une prophétie qui s'est vérifiée à la lettre : « L'on vient, dit-
« elle, d'élever un beau monument à Notre-Dame-
« des-Gardes, mais si l'on n'y fait des réparations
« avant trente ans, il tombera et écrasera dans sa
« chute beaucoup de religieuses. » Nous verrons

en l'année 1864 tout ce qu'il y avait de vrai dans cette annonce. Sœur Victoire vécut encore vingt et un ans. Elle mourut en 1857, laissant de ses vertus comme un parfum précieux parmi celles de ses sœurs qui l'avaient mieux connue.



CHAPITRE XXIII.

Suite des faveurs de Notre-Dame-des-Gardes envers la Communauté dans le cours de l'année 1836. — Plusieurs guérisons la même année et les années suivantes. — Guérison de la Mère Véronique.

Les faveurs temporelles de Notre-Dame-des-Gardes à l'égard de la communauté, ne se bornèrent pas à ce jour de grâces du 26 juillet 1836. Cette année-là fut d'une sécheresse excessive. Les légumes avaient levé difficilement. Au mois de mai une gelée tardive avait attaqué les fleurs et détruit l'espérance d'avoir des fruits. Cependant à l'automne les arbres en furent chargés au point qu'il fallut leur donner des appuis. Il en fut de même des légumes qui atteignirent un poids extraordinaire dans le jardin de la communauté, tandis qu'au voisinage l'on ne recueillit presque rien.

Mais venons à des grâces d'un genre différent, obtenues dans le cours de cette année ou des années suivantes par l'entremise de Notre-Dame-des-Gardes.

Une sœur converse de la communauté, sœur Per-

pétue, décédée le 16 novembre 1868, avait une grosse loupe qui la faisait beaucoup souffrir. Il fallait se décider à subir une douloureuse opération. Elle s'adressa à Marie, pendant le chant du *Salve Regina*, persuadée qu'elle allait être guérie. En effet, au moment où elle se mit à genoux, aux dernières paroles, la tumeur s'ouvrit et disparut pour toujours.

Une autre sœur converse appelée sœur Agnès, dont le père, le sieur Pierre Loitier, natif de la Tourlandry, était commerçant à Cholet, ne pouvait marcher qu'à l'aide d'une béquille qui la soutenait sous le bras et d'un bâton à chaque main. Elle s'adressa à Notre-Dame-des-Gardes. Grande fut la surprise générale quand elle laissa subitement ses soutiens que jamais elle ne reprit depuis, bien qu'elle ait vécu jusqu'au 7 septembre 1858.

Dans le cours de cette même année un petit enfant de Melay, perclus de tous ses membres, était miraculeusement guéri, le jour même d'un pélerinage qu'avait fait pour lui, à Notre-Dame-des-Gardes, sa mère, femme pleine de foi et de confiance.

A la même époque, Marie accordait une faveur semblable à une jeune fille de 15 ans. Rien de plus déplorable que son état : il lui était impossible de faire un pas, ni même de se remuer, ayant entièrement

perdu l'usage de ses pieds et de ses jambes. Ses genoux étaient tellement collés l'un contre l'autre qu'on ne pouvait les séparer sans effort et sans d'extrêmes douleurs ; dès qu'on les lâchait après les avoir séparés, ils se rejoignaient et se pressaient de nouveau avec force. Pour changer de place, la malade se servait de deux béquilles, à l'aide desquelles on la voyait faire de petits sauts, mais toujours à pieds joints. Les médecins avaient épuisé toutes les ressources de l'art, sans qu'elle en reçût le moindre soulagement. Aussi s'accordèrent-ils à confesser son mal incurable. Sa pauvre mère, ne voyant plus d'espoir du côté des hommes, se tourna vers Notre-Dame-des-Gardes. Elle fit dire à son autel une messe à laquelle elle assista, et reprit ensuite le chemin de son domicile, avec un cœur partagé entre la crainte et l'espérance. Quelle douce et heureuse surprise ! En arrivant à la porte de sa maison elle y rencontre sa fille presque guérie. En effet, elle marchait à peu près sans béquilles, ne pouvant cependant s'en passer tout-à-fait. La mère redoubla ses prières et au bout de trois jours ses vœux furent pleinement exaucés. La mère et la fille, pénétrées d'une juste reconnaissance, vinrent ensemble au sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes lui offrir leur tribut d'actions de grâces ; la

fille apporta ses deux béquilles qu'elle remit entre les mains de la sœur tourière, pour les montrer à la communauté. On les suspendit à la grille du chœur, du côté des étrangers, et elles y restèrent longtemps, comme un monument attestant la puissance et la bonté de la Mère de Dieu. Plusieurs personnes se les rappellent encore ; mais on n'a pu retrouver le nom de la jeune personne qui fut guérie.

La même année, un père de famille de la paroisse de Gonnord conduisait, avec son fils, une charrette chargée de fer, sur laquelle ce dernier était imprudemment monté. Le cheval, naturellement ombrageux, effrayé du bruit que les secousses occasionnaient au fer, prit le mors aux dents. Le danger était extrême pour le pauvre jeune homme. Le père, épouvanté, le recommanda à Notre-Dame-des-Gardes et fit vœu de lui donner la plus belle pièce de sa bergerie si son fils était sauvé. En effet, contre toute apparence, il n'eut aucun mal. Quelques jours après, le père reconnaissant conduisait à Notre-Dame-des-Gardes la plus belle de ses brebis.

Les mémoires de la communauté font une longue et intéressante relation d'un fait différent arrivé en 1839. Il s'agit de la conversion d'une jeune fille débauchée, à qui Notre-Dame-des-Gardes serait appa-

rue, comme elle-même l'a affirmé. Depuis sa sortie furtive de la maison paternelle, chaque jour sa mère désolée allait gémir aux pieds de cette sainte consolatrice des affligés. Ses soupirs furent exaucés.

Vers l'an 1840, une jeune fille âgée de huit ans, appartenant à l'une des premières familles de la Bretagne, fut atteinte d'une maladie qui la faisait horriblement souffrir. C'était une contraction de nerfs dont les effets furent tels que la malade en perdit l'usage de l'ouïe et de la parole. Ses parents ne négligèrent rien pour procurer sa guérison. Ils recoururent aux médecins les plus habiles, mais sans le moindre succès. Ceux-ci, voyant le mal sans remède, abandonnèrent la malade. Ses pieux parents, ne trouvant plus de médecins sur la terre, s'adressèrent à ceux du ciel. Ils prièrent ; ils firent prier le Seigneur et ses saints, multiplièrent les pratiques de dévotion, firent des pélerinages en divers lieux. Toutes leurs démarches étaient infructueuses ; il semblait même que l'état de leur chère enfant allait empirant. En effet, la langue de la petite, demeurée d'abord dans son état naturel, se retira dans la gorge, ce qui lui causait un nouveau tourment. Sur ces entrefaites, la famille désolée entendit parler de Notre-Dame-des-Gardes, des nombreux effets de sa puissance et de sa miséricorde.

Le père et la mère s'engagèrent à faire un don à la sainte Vierge des Gardes, si elle daignait obtenir au moins quelque soulagement aux maux si cruels de leur chère enfant. Celle-ci était alors entre les mains de Mlle Victoire, célèbre institutrice des sourds-muets à Angers. La maîtresse, au nom des parents, amena sa jeune élève aux pieds de Notre-Dame-des-Gardes, en 1840. On commença une neuvaine pour elle. Avec la neuvaine, le mieux se fit sentir. Sa langue rentra dans sa bouche. Cependant elle ne parlait pas encore. A la fin des neuf jours, on lui donna le saint Scapulaire, et dès lors elle recouvra l'usage des deux sens qu'elle avait perdus. Depuis ce temps, elle en a toujours joui librement. Des personnes dignes de foi qui l'ont vue et entendue en rendent témoignage.

Dans l'année 1848, une religieuse de la communauté des Gardes, appelée sœur Véronique, se trouvait dans un état désespéré, par suite d'une maladie de langueur reconnue incurable. La supérieure étant allée visiter la pauvre infirme, lui dit, sous forme d'innocente plaisanterie : « Quoi, ma sœur Véro-
« nique, il n'y a donc que vous qui ne veuillez pas
« sortir de l'infirmerie ? Jusqu'à quand voulez-vous
« ainsi rester oisive et paresseuse sur cette couche ?
« Voyez vos sœurs qui s'échappent de ce triste

« séjour ; et vous y restez seule à ne rien faire ; n'en « avez-vous pas honte ? — Hélas ! ma Révérende « Mère, répondit la malade, que ne m'est-il donné « de les suivre, ces chères sœurs ? mais non, je ne « sortirai plus de ce lieu que pour aller au cime- « tière. — Oh ! lui répliqua la Mère Prieure, si vous « aviez un peu de foi, si vous aviez quelque con- « fiance en Notre-Dame-des-Gardes, vous obtien- « driez facilement une prompte guérison, mais vous « n'avez pas de foi : c'est pourquoi vous êtes tou- « jours languissante et malade. Priez donc Notre- « Dame-des-Gardes ; priez-la avec confiance de vous « guérir, et vous verrez qu'elle vous guérira. — « Quelle prière, ma Révérende Mère, voulez-vous « que je fasse ? — Faites-lui, ma fille, une neu- « vaine, et à dater de ce jour jusqu'à la Pentecôte « (c'était, en effet, neuf jours avant cette fête) réci- « tez chaque jour un *Memorare* et neuf fois la *Salu- « tation angélique* pour honorer les neuf mois pen- « dant lesquels le Verbe Incarné demeura dans son « sein virginal. — Je le veux bien, ma Révérende « Mère, je ferai comme vous me dites. » Jusqu'à ce moment la malade n'avait pas eu la pensée de demander à Dieu sa guérison. Elle avait fait d'avance le sacrifice de sa vie et attendait, dans la paix du juste,

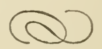
l'heure de son immolation. La voix de sa supérieure lui parut la voix et l'expression de la volonté de Dieu lui-même. Elle commence donc sa neuvaine, mais avec une telle confiance d'être exaucée qu'elle était elle-même étonnée de ce sentiment extraordinaire. Chaque jour, elle se traîne comme elle peut à l'église, devant l'image de Notre-Dame, et là elle épanche confidemment son cœur aux pieds de sa divine Mère, avec la simplicité d'un enfant. « Ma « bonne Mère, lui disait-elle, il faut que vous me « guérissiez, car ma supérieure le veut et c'est de sa « part que je viens vous demander cette grâce : ce « n'est point de moi-même, vous le savez, que je « vous la demande ; ce n'est point moi qui en ai « conçu l'idée et le dessein, c'est ma bonne Révé- « rende Mère qui m'a dit de m'adresser à vous pour « cet effet. Quant à moi, je ne fais qu'obéir, et par « obéissance je vous prie de me guérir, ô très sainte « Dame, vous qui êtes le salut des infirmes ! » C'est ainsi que cette enfant de simplicité sollicitait le cœur de sa céleste Mère. Elle ne priait pas seule. La Mère Prieure avait recommandé à plusieurs de ses compagnes, de lui prêter secours. Le tendre cœur de la Mère de miséricorde aurait-il pu tenir contre un tel assaut ? Au milieu de la neuvaine, la malade se sentit

un peu mieux, mais ce ne fut qu'un mieux passager. Le vendredi, avant-veille de la Pentecôte, son mal devient plus sensible, mais sa confiance croît avec la maladie : elle redouble ses instances auprès de sa céleste Patronne. Le samedi matin elle se dit à elle-même : Me voici à la fin de ma neuvaine, il ne me reste plus qu'un jour ; si ma divine Mère veut me guérir, il est temps qu'Elle y pense ; faisons donc un nouvel effort auprès d'Elle. Dans ce dessein elle se traîne, selon sa coutume, à la tribune des infirmes, pour y assister à la messe ; là elle épanche de nouveau son cœur filial dans le cœur maternel de Marie, avec une ferveur et une simplicité admirables : « Ma très-« sainte Mère, lui dit-elle, il est temps de me guérir, « vous voyez qu'il ne reste plus qu'un jour, hâtez-« vous donc, c'est la volonté de ma supérieure, il n'y « a pas de temps à perdre. »

L'heure de Marie était venue ! Dès le commencement de la messe, un mieux sensible se déclare dans la malade et va toujours croissant ; à la fin du saint sacrifice elle est en pleine santé ; plus de douleurs, plus de faiblesse. Le jour même elle mangea avec un appétit extraordinaire et fit une promenade au jardin, qu'elle parcourut en tout sens, sans lassitude aucune. Le lendemain elle assista à matines et put chanter

une leçon. Depuis cette époque, elle remplit longtemps l'office d'économe, qu'elle exerça à la grande consolation de la communauté. Cette guérison produisit dans le temps une vive sensation.

Vers ce même temps, une dame, élégamment vêtue, vint un jour à l'église de Notre-Dame, portant de ses deux mains un cierge magnifique et d'un poids exceptionnel. Arrivée aux pieds de la balustrade, cette dame présente ce cierge au frère sacristain, pour l'allumer. Le frère, dans son étonnement, dit à cette dame : « O ! Madame, le beau cierge ! à quelle intention s'il vous plaît? — C'est un secret pour moi, « répondit-elle ; et elle ajouta : Je sais la grâce que « j'ai reçue, et le bien que Notre-Dame vient de me « faire. Ah ! l'on a bien raison de publier hautement « les bienfaits de Notre-Dame-des-Gardes. » Elle ne voulut pas en dire davantage, et après être restée assez longtemps en prière, elle se retira.



CHAPITRE XXIV.

Mlle de Sourdis. — Son entrée à la Communauté. — Ses bienfaits. — Sa mort. — Les Gardes sont érigées en paroisse, ensuite en commune.

Pendant que Notre-Dame-des-Gardes se plaisait à répandre des grâces admirables sur les personnes du monde, à l'intérieur de la communauté des Trappistines, elle multipliait des bienfaits d'un autre ordre par les mains de l'une de ses fidèles servantes ; nous voulons parler de Mlle Zénobie de Sourdis, entrée au couvent le 30 mai 1838. Issue d'une famille illustre, unie par ses alliances à toute la noblesse de l'Anjou, de la Vendée, et du Poitou, Mlle de Sourdis comptait déjà parmi ses ancêtres, les principaux bienfaiteurs du sanctuaire et de la communauté des Gardes, avant 1793. Née au château de l'Etanduère, paroisse d'Ardelay, département de la Vendée, en l'année 1788, de M. Jacques d'Escoubleau, comte de Sourdis, baron d'Ardelay, seigneur du Plessis-de-Gesté et autres lieux, et de Marie-Armande, marquise des Herbiers, de l'Etanduère, etc., elle reçut au baptême le nom de Zénobie-Reine.

Dès sa plus tendre enfance, on le comprend, elle dut commencer à porter la croix et à souffrir la persécution des méchants qui poursuivirent les membres de sa famille pour leur titre de noblesse et pour leur religion. Que devint-elle pendant ces jours de crime et de terreur? L'on suppose qu'elle échappa par la fuite ou en se tenant cachée dans quelque lieu sûr. Les mémoires n'en disent rien; mais la paix une fois rendue à son malheureux pays, étant elle-même rentrée dans la possession et la jouissance de ses biens qui étaient considérables, elle sut faire de sa liberté et de son aisance l'usage le plus édifiant, consacrant toute sa fortune à soulager les pauvres, à réparer les églises, ou à aider l'établissement naissant des maisons religieuses. Ses aumônes étaient si multipliées qu'elle gardait à peine pour elle-même le strict nécessaire. Mais la vertu la plus digne d'éloge c'était sans contredit son humilité qui lui faisait fuir les louanges et rechercher le plus entier oubli, exigeant un secret absolu sur ses libéralités.

Dès leur arrivée aux Gardes, les Trappistines furent l'objet de ses délicates attentions, et elle leur fit passer par des personnes de confiance des sommes considérables.

Indécise sur le choix de l'Institut religieux qu'elle

désirait embrasser depuis de longues années, celui de la Trappe fut préféré, parce qu'il offrait à son amour de l'obscurité et du mépris, une carrière vaste et facile. Elle avait cinquante ans quand elle se présenta aux Gardes. Après trois mois de postulat, on la revêtit du saint habit de novice qu'elle conserva jusqu'à sa mort, car jamais elle ne prononça ses vœux de religion. Sous le nom de sœur Fébronie, elle usa de sa liberté jusqu'à la fin de sa vie pour les œuvres qui lui paraissaient mériter le plus son intérêt.

Disons toutefois qu'elle fut loin d'oublier la Communauté des Gardes. La grande citerne du jardin, l'acquisition des terres situées autour de la clôture, furent l'effet de sa libéralité, sans compter l'entretien et la nourriture des religieuses qu'elle fournit à peu près seule jusqu'à la fin de sa vie. Au lieu de se croire quelque chose pour les grands secours qu'elle procurait, elle voulait qu'on la regardât comme la plus humble sœur. La première à la fatigue et au travail, on la voyait traîner la brouette, bécher la terre comme un homme de journée.

Mais ses forces ne répondirent pas longtemps à son courage. Pour la soulager et l'exempter des peines plus lourdes de la vie commune, on lui confia l'emploi de tourière, qui lui permettait d'exercer plus

facilement son zèle en faveur des œuvres de charité pour lesquelles elle avait un attrait particulier.

Devenue infirme et souffrante, elle n'en laissa rien échapper à l'extérieur. Son visage toujours souriant respirait la paix la plus édifiante. Notre-Seigneur acheva de la purifier la dernière année de sa vie par des souffrances vraiment cruelles qu'elle supporta avec la plus parfaite résignation jusqu'au jour de sa mort qui arriva le 27 janvier 1848.

Sœur Fébronie soupirait sans cesse après Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel. La communion fréquente faisait ses délices ; mais par un esprit de vraie et solide piété, elle se laissait guider, en cela comme pour toutes ses autres actions, par la plus exacte obéissance.

A l'exemple de sainte Madeleine de Pazzi, elle ne pouvait souvent présenter à Notre-Seigneur d'autre préparation prochaine, qu'un acte de charité envers ses sœurs, ou envers les pauvres qu'elle venait de secourir. A peine nourrie du pain des Anges, elle reprenait son travail avec une ardeur incroyable et continuait ses actions d'humilité avec un air content et tranquille, évitant sur toutes choses les manières affectées.

La Communauté des Gardes s'est montrée recon-

naissante à l'égard de sa bienfaitrice, sœur Fébronie; son portrait, qui la reproduit avec son habit de novice de chœur, se voit au fond du chapitre des religieuses, au milieu desquelles elle vit toujours par le souvenir de ses vertus, et la mémoire sans cesse présente de ses bonnes œuvres. Chaque année, le jour anniversaire de son décès, une messe solennelle se chante à son intention.

Nous devions cette notice sur Mlle de Sourdis, non-seulement comme témoignage d'une vénération bien méritée, mais aussi pour rappeler son nom et ses bienfaits aux personnes du monde et même à plusieurs membres du clergé auxquels elle vint tant de fois en aide.

Vingt ans et plus s'étaient écoulés depuis l'arrivée des religieux de la Trappe aux Gardes; ils procuraient aux habitants les avantages des offices le dimanche et les fêtes, et même à l'occasion, remplissaient en partie les fonctions du ministère paroissial. Mais restait toujours l'embarras des baptêmes et des sépultures qui faisait désirer la présence d'un prêtre pour desservir la localité.

Les choses en demeurèrent là jusqu'au mois de juillet 1843, époque à laquelle Mgr Angebault, évêque d'Angers, fit sa première visite dans le pays,

et vint donner la confirmation à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

Les habitants des Gardes avaient de leur côté fait de grands préparatifs pour recevoir Sa Grandeur. Monseigneur fut si touché de l'accueil plein de respect, de la splendide réception et de la nombreuse population de ce bourg, qu'après avoir donné la bénédiction du Très-Saint Sacrement dans l'église des Trappistines, il se rendit à la demeure de M. Joseph Pineau, auquel il sembla promettre un prêtre pour résider aux Gardes, si l'on pouvait trouver un lieu convenable pour la célébration des offices divins.

M. Pineau qui souhaitait depuis longtemps consacrer sa fortune en bonnes œuvres, accueillit avec bonheur cette parole du digne Prélat, et résolut d'entreprendre la construction d'une église et d'un presbytère. La même pensée fut partagée par les membres de sa famille et par tous les habitants qui, dans cette circonstance, renouvelèrent l'exemple si édifiant de sainte ardeur et d'empressement que l'on avait admiré en 1816, quand ils avaient reconstruit l'église de Notre-Dame.

L'emplacement ayant été choisi, dès le 3 décembre suivant, plus de quarante d'entre eux se mirent à creuser les fondations de l'église qui se voit aujour-

d'hui. Quand ce travail fut achevé et que l'on eût ramassé une quantité suffisante de matériaux, on crut avec sagesse qu'avant tout il fallait intéresser le ciel à l'œuvre qui allait commencer. Il fut donc résolu de faire une procession sur la place désignée pour le saint édifice. M. le curé de Saint-Georges, avec la plus aimable obligeance, vint la présider ; le 18 février 1844, la procession, réunie dans l'église de Notre-Dame, se dirigea vers le lieu où allait s'élever ce nouveau temple du Seigneur. On commença par planter une croix à l'endroit même où devait être érigé le grand autel ; et, le lendemain, se fit une seconde procession pour la pose et la bénédiction de la première pierre. L'édifice s'avançait avec rapidité, quand la mort vint enlever de ce monde le principal fondateur, le vertueux M. Joseph Pineau. Comme il n'avait rien plus à cœur que la réussite de l'œuvre entreprise, et qu'il prévoyait l'insuffisance des ressources, il voulut, sur son lit de mort, ajouter une somme égale à celle qu'il avait déjà versée.

M. Joseph Pineau s'endormit dans le Seigneur le 9 septembre 1844.

On lui fit des obsèques dignes de son mérite, mais son œuvre ne s'éteignit point avec lui.

Quelques mois plus tard, Mgr Angebault, de l'avis

même de MM. les Curés de Saint-Georges et de la Tourlandry, créait du démembrement d'une portion de ces deux paroisses la succursale des Gardes, à laquelle il nomma, pour la desservir, M. Charles de Mergot, alors vicaire de Savennières.

La décision épiscopale est datée du 15 décembre 1845. M. de Mergot arriva aux Gardes le 29 du même mois. Le lendemain, à 8 heures du matin, il bénit l'église paroissiale, assisté de M. le Curé de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, des Révérends Pères Jean et Paphnuce, aumôniers de la communauté, en présence de tous les habitants de la paroisse, récemment érigée. Cependant la première messe n'y fut célébrée que le 11 janvier 1846, jour de la fête de l'Epiphanie cette année-là.

Le 3 mai 1846 fut signée l'Ordonnance par laquelle les Gardes étaient reconnues par le gouvernement comme succursale, et le 1er juin 1853, fut rendu le décret qui l'érigeait en commune.

Le patron de l'église des Gardes est le glorieux saint Joseph.

Notre-Dame-des-Gardes voulait sans doute associer son saint Epoux à son empire sur sa montagne chérie, et partager avec lui les honneurs qu'on ne cesse de lui rendre.

M. de Mergot quitta les Gardes en 1857 emportant avec lui l'estime et la vénération générale de tous ses paroissiens. Son zèle que chacun connaît, son rare désintéressement lui avaient été nécessaires pour fonder une nouvelle paroisse.



CHAPITRE XXV.

Pères Jean l'évangéliste, Bazile et Guillaume, aumôniers de la Communauté. — Le R. P. Eutrope fait exécuter les réparations du chœur des religieuses en 1864. — Mort du R. P. Fulgence.

Les religieux de la Trappe préposés à la garde du sanctuaire, ou chargés de la direction spirituelle de la communauté, de 1836 à 1864, furent presque toujours les mêmes. Nous nous bornerons à rappeler au souvenir comme à l'affection de ceux qui les ont connus, les noms des PP. Jean l'Évangéliste, Bazile et Guillaume.

Le premier consacra vingt-deux ans de sa vie au service de Notre-Dame-des-Gardes, à laquelle il demanda la grâce de mourir à ses pieds. Cette faveur lui fut accordée. Le 8 janvier 1862, après une courte maladie, le bon P. Jean rendit à Dieu sa belle âme. Sa vertu principale fut celle du saint Apôtre dont il portait le nom : l'amour de Dieu et la charité envers ses frères, qu'il affectionnait avec une véritable tendresse. Plein des maximes de nos livres saints qu'il étudiait sans cesse, sa direction porta les fruits de la

vraie perfection. Quelques heures avant de mourir, s'entretenant avec le R. P. Fulgence, il lui disait : « Quelle chose singulière que la mort ! ! ! je vais « mourir, et je ne sais ce que c'est ! ! ! » Se tournant alors vers son crucifix, il ajoutait : « Ah ! je n'ai rien « fait pour le bon Dieu, et cependant j'espère. »

Son corps fut exposé pendant deux jours devant l'autel de Notre-Dame. Les habitants des Gardes vinrent en foule prier près de ses restes, qu'ils entourèrent de vénération, lui faisant à l'envi toucher des chapelets, médailles ou autres objets de piété. Ce bon Père méritait ce témoignage d'estime pour les services qu'il leur avait rendus pendant sa vie. Il était né à Schlestadt, en Alsace. Les deux autres Pères, aumôniers de la communauté des Gardes, moururent à Bellefontaine, le P. Bazile en 1861, le P. Guillaume en 1864 ; emportant l'un et l'autre les regrets de tous leurs amis du cloître et du monde. Ce dernier surtout laissait un vide qu'il semblait difficile de combler. L'on se rappelle toujours son expérience, sa sagesse, son dévouement sans bornes.

Pour le remplacer aussi dignement que possible, le R. P. dom Fulgence demanda et obtint un homme d'un mérite incontesté, le R. P. Eutrope, fondateur et premier abbé de la Trappe de Gethsémani, en

Amérique, que des infirmités précoces, suite de ses grands travaux, avaient obligé de revenir à sa maison-mère, le monastère de Melleray, diocèse de Nantes.

Dès son arrivée aux Gardes, le R. P. Eutrope fut affligé de l'état dans lequel il aperçut le plafond de l'église entière de Notre-Dame ; son cœur surtout fut profondément ému, quand une partie de ce plafond, s'étant un jour détaché de la voûte, faillit écraser dans sa chute une religieuse qui était en prières.

Dom Eutrope était l'un de ces hommes envers lesquels la grâce et la nature semblent avoir été largement prodigues. Doué d'un talent singulier pour traiter les affaires, il possédait à un degré supérieur ce que l'on pourrait appeler la clef du succès, c'est-à-dire la confiance en Dieu et un abandon rare entre les mains de la Providence, qui jamais ne lui fit défaut. Les exemples que l'on en pourrait citer suffiraient pour remplir plusieurs volumes.

Loin d'être effrayé par les dépenses exigées pour les réparations devenues nécessaires à l'église de Notre-Dame-des-Gardes, le R. P. Eutrope mit presque aussitôt les ouvriers au travail. On enleva d'abord le parquet, qui était tellement pourri qu'il cédait sous les pieds. Bientôt dans cette opération on arriva auprès des colonnes qui portent le monument de

Notre-Dame. Mais un effroi général fit reculer les plus courageux, quand ils aperçurent le bois servant de base à de lourdes colonnes, réduit en poussière ; à peine restait-il un faible morceau qui ne fût complétement vermoulu. Vite on plaça des étais. Malgré cela le monument resta un peu incliné, et selon toute apparence la prophétie de la sœur Victoire se serait accomplie avant deux ans, car vingt-huit années s'étaient déjà écoulées depuis sa prédiction, annonçant que le monument s'écroulerait si l'on n'y faisait des réparations avant trente ans. Quant *à écraser beaucoup de religieuses dans sa chute*, selon qu'avait dit sœur Victoire, le fait serait certainement arrivé ; cet accident devant naturellement se produire par la rupture entière des appuis qui aurait eu lieu quand les sœurs se seraient présentées ensemble pour la sainte communion.

Le R. P. Eutrope fut là, comme toujours, l'enfant gâté du bon Dieu ; les secours ne lui manquèrent pas. L'église fut mise dans un état convenable, à l'exception du monument dont on se borna à consolider les bases.

En 1868, le R. P. Eutrope fut appelé pour prendre la direction d'une maison d'une haute importance, celle de la nouvelle fondation de la Trappe à Saint-

Paul-des-Trois-Fontaines, près Rome. Notre Saint-Père le Pape Pie IX avait demandé des Trappistes afin de relever cette antique abbaye, fondée par saint Bernard, et d'où fut tiré, quelques années après, son disciple le bienheureux Eugène III qui gouverna si sagement l'Eglise pendant plusieurs années.

Dom Eutrope accepta cette charge, que son âge et ses fatigues devaient lui rendre fort pesante. Il s'y dévoua avec son courage ordinaire. Pendant six ans, il fit exécuter des travaux d'assainissement qui surprennent les visiteurs qu'attirent en grand nombre dans ce monastère les riches et importantes reliques de saint Zénon et de ses compagnons martyrs, et plus encore les souvenirs du martyre de saint Paul. Mais ses forces s'épuisèrent, et après avoir langui pendant près d'une année, il termina sa belle vie le 17 septembre 1874.

Les Trappistines des Gardes lui conserveront une longue reconnaissance pour les services qu'il savait leur rendre avec une complaisance et une charité sans bornes.

Mais il est une reconnaissance méritée à des titres plus grands encore et plus anciens, reconnaissance que la mort même ne saurait éteindre, car elle vivra éternellement dans les cœurs qu'il forma à la vertu;

c'est la reconnaissance des Trappistines des Gardes envers un Père tout dévoué, le R. P. dom Fulgence, dont nous allons retracer les derniers moments.

Nous ne redirons point ses grands travaux et ses rares vertus, sa science profonde et éclairée, son édifiante aménité de manières, la bonté de son cœur, et par-dessus tout son admirable humilité. Ce récit nous mènerait trop loin.

Il pratiqua à la lettre la leçon du saint apôtre, recommandant à ses disciples le soin du troupeau qui leur était confié. Pendant quarante-quatre ans, le R. P. Fulgence dépensa, au service des religieux de Bellefontaine et des Trappistines des Gardes, tout ce que Notre-Seigneur avait mis dans son âme d'énergie, de tendresse, de sollicitude et d'amour saint et clairvoyant. Aussi nous pouvons répéter, à ses enfants spirituels, ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei ; quorum intuentes exitum conservationis, imitamini fidem* [1]. Souvenez-vous de votre supérieur, qui souvent vous fit connaître la volonté de Dieu ; sa bonne vie vous portait à bien faire ; mais surtout imitez sa foi. Et lui-même eût pu redire ces autres : *Itaque fratres, mei charissimi*

[1] Saint Paul.

et desideratissimi, gaudium meum et corona mea, sic state in Domino, charissimi [1]. Mes frères, vous que j'aime d'un amour unique, vous qui serez pendant l'éternité ma joie et ma couronne, ah ! persévérez dans vos saintes résolutions.

Après avoir passé plusieurs années à Rome (1844 à 1850) pour régler les affaires de l'Ordre de la Trappe, il rentra en 1851 à Bellefontaine qu'il gouverna encore près de quinze ans. Les années 1864 et 1865 furent pour ce vénérable vieillard de quatre-vingts ans, semées de rudes épreuves. Il perdit plusieurs religieux dont le concours lui était très-utile. Il fut aussi fort sensible à la mort du général de Lamoricière. Dans le courant de janvier 1868, il fut subitement frappé de paralysie. Au bout de quelques jours un mieux s'étant fait sentir, il continua à diriger, comme par le passé, ses deux communautés. Mais au mois de novembre, ayant éprouvé une seconde attaque, il crut le moment venu de se démettre de sa charge. L'élection de son successeur se fit le 5 décembre suivant. Celui qui le remplaçait était presque le plus jeune de ses enfants. Le R. P. Fulgence fut le premier à lui promettre l'obéissance, et, fait au-dessus de tout éloge, pendant les trois ans qu'il

[1] Saint Paul.

vécut encore aucun religieux ne fut ni plus soumis, ni plus docile. N'ayant plus en vue que la vie qui ne finit point, les affaires de la maison lui semblaient comme étrangères. Cependant il conserva toujours la supériorité de la communauté des Gardes, où il fit encore un voyage peu de temps avant sa mort.

Le 28 février 1869, une dernière attaque mit fin à ses jours. Quand on le descendit dans la fosse, son corps demeuré flexible se replia en deux, à la grande émotion de tous ceux qui étaient présents. Monseigneur Angebault, évêque d'Angers, le plus vieil ami du R. P. Fulgence, qui l'avait connu à Nantes, vint présider à la sépulture, à laquelle assistèrent les RR. PP. Abbés de la Grande-Trappe et de Melleray.

Pendant qu'il avait séjourné à Rome, Notre Saint-Père le Pape Pie IX l'avait honoré plus d'une fois de sa confiance.

Avant lui, Grégoire XVI avait pensé sérieusement à dom Fulgence, pour le créer cardinal et lui confier ensuite un poste qui exigeait un homme d'une prudence peu commune. Le Révérend Père en fut averti et dès le jour suivant, de grand matin, il quitta Rome. Ce départ mit du retard dans les projets de Grégoire XVI qui mourut peu de temps après.

CHAPITRE XXVI.

Caractère particulier au pélerinage de Notre-Dame-des-Gardes. — Nombreux concours de pélerins pendant la guerre entre la France et la Prusse.

Un esprit de simplicité et de foi naïve semble être celui qui dirige les pélerins vers Notre-Dame-des-Gardes. L'on voit rarement un visiteur entrer dans son sanctuaire et s'y promener avec un air qui dénote, hélas! trop souvent, le libre-penseur ou l'homme devenu étranger aux pratiques de la religion. L'éloignement des grandes villes y contribue sans doute; mais la véritable cause doit se rechercher dans les sentiments qui, heureusement, animent toujours la masse des populations si chrétiennes de toute la contrée.

Un usage peu connu, croyons-nous, mais fort édifiant, y subsiste encore, quoique devenu plus rare; c'est celui des pélerinages accomplis les pieds nus. Ils se font habituellement de fort bonne heure. Il est difficile de retenir ses larmes, quand dès trois heures du matin, en été, ou plus tard, suivant la saison, un

homme qui a voyagé une partie de la nuit, sans chaussure, vient demander à faire la sainte Communion. Quelques-uns ont fait ce voyage par un temps pluvieux, pour remercier Notre-Dame-des-Gardes d'une guérison reçue, ou pour exécuter une promesse.

Si les faits n'étaient là pour l'attester, on aurait peine à croire la quantité de petites bougies qui se consument chaque année aux pieds de Notre-Dame. C'est la dévotion des pauvres et des gens de la campagne. Chacun tient aussi à déposer dans le tronc comme offrande ou paiement de sa bougie cinq ou dix centimes : là se bornent les dons pour l'ordinaire. Notre-Seigneur ne déclara-t-il pas à ses apôtres étonnés que la veuve dont il est fait mention dans l'Evangile, avait plus donné en versant deux deniers dans le trésor du temple, que les riches qui laissaient tomber de grosses sommes d'or?

Notre-Dame-des-Gardes voit le cœur de tous ceux qui viennent implorer sa miséricorde ; et en sa qualité de Reine débonnaire et de la Mère la plus tendre, elle exauce presque toujours leurs désirs et se charge de présenter à son divin Fils leurs humbles requêtes. Témoin cet ouvrier travaillant il y a quelques années, dans l'église de Notre-Dame. Sa main était devenue

d'un aspect effrayant à la suite d'une piqûre venimeuse. Tous les remèdes avaient été employés sans qu'il en reçût aucun soulagement. Se trouvant seul près du monument, il saisit une échelle, monte près de Notre-Dame et fait toucher sa main à la sienne en récitant de tout son cœur un *Pater* et un *Ave*. Il redescend ensuite sans rien dire. Quelques jours après, sans avoir fait aucun nouveau remède, son mal avait disparu. Il vit encore et atteste ce fait à qui veut l'entendre.

Récemment, un journalier du bourg des Gardes fut aussi atteint d'un pareil accident. Ne pouvant mieux faire, il promit un cierge à Notre-Dame-des-Gardes. Cette bonne Mère entendit son vœu, et quelques semaines plus tard, cet homme reconnaissant mit un cierge à Notre-Dame.

Parfois l'on aperçoit neuf femmes âgées entrant dans l'église de Notre-Dame. Bientôt neuf lumières pétillent entre leurs doigts qui égrainent en même temps leur chapelet. Elles viennent demander la naissance heureuse d'un enfant que sa mère veut consacrer à Marie, et qu'elle-même se hâtera de présenter aux pieds de Notre-Dame sitôt qu'il lui serait permis de le lui porter sans danger.

Combien d'enfants dont les pieds semblaient con-

damnés à ne jamais marcher, reçurent de la bonté maternelle de Notre-Dame-des-Gardes la force et le mouvement ?

Telles furent en temps ordinaires, pendant le cours de ces dernières années, et telles sont de nos jours les pratiques envers Notre-Dame-des-Gardes, comme aussi les grâces les plus communes, reçues par son intercession.

Mais il est des circonstances où la dévotion envers Elle, comme les faveurs qu'Elle accorde acquièrent un intérêt bien autrement sensible et touchant.

Un religieux d'un ordre austère, s'entretenant avec un homme du monde, fut vivement frappé d'une réflexion que faisait ce dernier. L'entretien roulait sur l'avantage des souffrances, qui rappellent à l'âme chrétienne les vérités de la foi, et qu'il lui semble assez facile d'offrir à son Dieu. Là-dessus, l'homme du monde, généreux chrétien, s'écria : « Et moi, je « dis à tous : pourquoi n'offrez-vous pas à Dieu vos « plaisirs ? »

Hélas ! c'est une vérité palpable, pour ainsi parler. Les peines, les croix nous font rentrer en nous-mêmes ; mais les joies, les consolations nous détournent de notre véritable chemin. Quel est celui qui sait sanctifier ses plaisirs ?

Enervée par le luxe le plus séduisant et comme ensevelie dans la mollesse la plus voluptueuse, la France, depuis plusieurs années, oubliait d'offrir à son Dieu, son aisance, ses richesses, ses plaisirs! Il n'était plus possible de lui appliquer l'ancien adage : Les œuvres de Dieu se font par les Français, *Gesta Dei per Francos*. Aussi, à l'exemple d'un père qui châtie son enfant parce qu'il l'aime, Dieu appesantit son bras sur elle, et lui envoya pour lui ouvrir les yeux sur son malheureux état : la sécheresse, la guerre, l'humiliation du vaincu, la captivité, la maladie, la spoliation, la mort dans chaque famille, enfin il la plaça presqu'au dernier rang des nations, qui toutes semblaient lui dicter des lois.

Ces terribles épreuves atteignirent tous les enfants de la France ; aucun ne fut excepté. Le juste comme le coupable dut gravir la montagne du Calvaire et se laisser attacher à la croix. Mais de nos jours encore se renouvellera la scène d'autrefois : l'innocent souffrira avec patience à côté des pécheurs, dont les uns imiteront le bon larron par une conversion sincère, tandis que les autres, hélas ! bien plus nombreux, maudiront la main qui les frappe, blasphémeront le nom de leur Créateur, et quelquefois même, plus coupables que le voleur impénitent, rendront le dernier soupir

en vomissant les plus horribles abominations contre Dieu, contre son divin Fils, contre son immaculée Mère, ajoutons contre leurs représentants sur la terre, les Prêtres, les Evêques et le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cependant, au milieu de ses abaissements et de ses souffrances, la France sera toujours le royaume de Marie, et si quelques fils dénaturés vont jusqu'à renier leur Mère, les autres se presseront autour d'elle et essaieront par leur fidélité et leur amour de consoler son cœur affligé.

Le cœur de Notre-Dame-des-Gardes va devenir, pendant ces jours de tristesse, le sanctuaire où vont s'épancher bien d'autres cœurs, hélas ! cruellement éprouvés ; ses yeux verront couler bien des larmes, ses oreilles entendront des soupirs déchirants ; mais sa main maternelle saura mettre un baume fortifiant sur les plaies ; Elle écoutera les gémissements, essuiera les larmes et exaucera tant de prières et de vœux.

Présage des fléaux qui devaient la suivre, une grande sécheresse désolait notre pauvre pays au printemps de l'année 1870. Nous l'avons dit, la souffrance réveille d'habitude la foi languissante ou endormie. C'est ce que l'on vit à ce moment. Les mois d'avril,

mai, juin et juillet offrirent une série de faits attestant combien est grande la dévotion et la confiance en Notre-Dame-des-Gardes. Chaque jour l'on voyait affluer de nouveaux groupes de pélerins, venant de fort loin en récitant le Rosaire.

Donner un nombre exact des paroisses qui s'y rendirent en procession ou en pélerinage privé, serait chose difficile. Cependant il en est une dont il convient de dire le nom : Notre-Dame-des-Mauges. La paroisse vînt presque entière, malgré une distance de plusieurs lieues ; les jeunes filles vêtues de blanc, les hommes avec les insignes des confréries, les chantres en habit de chœur. Le zélé pasteur montrait l'exemple du courage : il fit la route à pied et à jeun, afin de pouvoir célébrer la sainte Messe, à laquelle communièrent beaucoup d'hommes, presque toutes les femmes, et même les enfants. Le soleil était brûlant ce jour-là, aussi à leur arrivée les pélerins ruisselaient de sueur et étaient couverts de poussière. Mais ni la fatigue, ni la chaleur ne les empêchaient de chanter des cantiques et des psaumes pendant plusieurs heures qu'ils restèrent à l'église de Notre-Dame. La population des Gardes fut émue d'une semblable ferveur ; elle se réunit presque entière et mêla ses chants et ses prières à celles de ces fervents chrétiens.

Mais ce fut un nouvel élan quand éclata la funeste guerre avec la Prusse, et tout le temps qu'elle dura. Des centaines de cierges brûlaient continuellement, sans compter quinze à vingt petites lampes entretenues à des intentions particulières. Les messes étaient demandées vingt fois plus nombreuses qu'on ne pouvait les célébrer.

Que faisaient pendant ces temps malheureux les religieuses Trappistines, ces filles de l'abnégation et du sacrifice? Leur part fut celle de la Mère du Sauveur pendant son agonie au jardin des Olives, et sa Passion dans les rues de Jérusalem ou sur le mont du Calvaire. Elles souffraient en leur âme ce que les infortunées victimes des batailles souffraient dans leurs membres. L'annonce d'un désastre nouveau était pour leur cœur une blessure nouvelle, souvent d'autant plus cruelle que chacune comptait quelqu'un des siens exposé au péril. Prosternées aux pieds de leur divin Epoux, cachées derrière leur grille, souvent elles étaient retirées de leurs saintes et ferventes supplications, par d'autres supplications qui pénétraient jusqu'au fond des entrailles. C'étaient des mères, des sœurs, des parents, des amis, qui d'une voix entrecoupée de larmes recommandaient à la garde de Notre-Dame ceux qui leur étaient si chers.

Nous n'entrerons point dans plus de détails sur le martyre volontaire que s'imposèrent pendant plusieurs mois ces vraies filles de la Croix. Les milliers de renoncements qu'elles offrirent au Cœur de Jésus, à Notre-Dame-des-Gardes et à saint Joseph, doivent former au ciel un des plus grands sujets de joie pour les saints et les saintes qui les ont précédées dans cet heureux séjour.

Notre-Dame-des-Gardes sut du reste les garder comme elle garda ceux des jeunes gens qui lui furent confiés. La plupart échappèrent, plusieurs même comme par miracle, à une mort certaine.

Des centaines d'ex-voto, de messes d'actions de grâces, etc., etc., sont des preuves non équivoques de l'assistance dont Notre-Dame-des-Gardes se plût à entourer ceux qui l'invoquèrent dans le péril. Des marbres aussi ont été placés par reconnaissance.



CHAPITRE XXVII.

Première visite pastorale de Mgr Freppel à la communauté des Gardes en 1871. — Premier pélerinage en 1872. — Guérison de Louise David.

Quatorze mois venaient de s'écouler depuis le jour où Mgr Freppel avait pris possession du diocèse d'Angers.

Le diocèse tout entier, la France, le monde même, avaient pu apprécier le dévouement de son cœur pendant les calamités qui éclatèrent dès son entrée dans sa ville épiscopale. Les ambulances de la ville d'Angers, dont on parlait partout, le soin des blessés, les secours de tous genres qu'on leur prodiguait étaient un des fruits de son zèle actif et généreux.

Malgré le désir qu'elle en avait plus d'une fois témoigné, Sa Grandeur ne put rendre sa première visite aux deux maisons de Bellefontaine et des Gardes avant le mois d'octobre 1871. Elle vint aux Gardes le dix-neuf.

Après sa messe célébrée à l'autel de Notre-Dame, Monseigneur adressa aux Trappistines quelques mots qui mirent le comble au bonheur qu'elles avaient de

le recevoir, ensuite Sa Grandeur, accompagnée de MM. les curés des paroisses voisines, visita l'intérieur de la communauté qu'elle parcourut en tous sens, adressant à chacune des sœurs qu'elle rencontrait les paroles les plus bienveillantes. Le mauvais état des bâtiments produisit sur son cœur une impression des plus pénibles. Ceux qui l'accompagnaient furent de leur côté sensiblement affectés pour le même sujet, et ils se disaient entre eux : « Cette communauté est « vraiment l'image du paradis et du purgatoire. »

C'est à la fin de cette visite que Monseigneur fit la déclaration formelle, qu'il se croyait obligé en conscience, de faire reconstruire presque en entier le monastère. Hélas ! les ressources ne le permettaient point alors ; elles ne le permettent pas non plus aujourd'hui. Mais espérons que peu à peu, à l'aide des aumônes, que des mains charitables et dévouées versent de temps en temps, cette maison, vraiment délabrée, se relèvera sur un plan modeste et convenable.

Deux demoiselles, anciennes élèves des Dames de la Retraite d'Angers, avaient composé une cantate et une autre pièce de poésie en l'honneur de Sa Grandeur. L'une et l'autre produisirent le meilleur effet. Monseigneur fut ému et laissa échapper

quelques larmes furtives en entendant les vers suivants :

L'écho français
Dans l'Alsace chérie,
Votre patrie,
Est resté pour jamais !

La poésie redisait l'origine du sanctuaire de Notre-Dame.

Monseigneur, comme surpris, ou plutôt sous l'inspiration de Celle qu'il devait glorifier plus tard d'une façon si étonnante, prononça, devant les quarante personnes présentes au dîner, cette parole : « Il faudrait demander au Pape le couronnement de Notre-Dame-des-Gardes. » Ce vœu fut recueilli comme une semence précieuse qui devait dans son temps porter ses fruits. A l'instant même il donna commission à l'un des aumôniers de préparer les pièces nécessaires pour obtenir cette faveur.

Notre-Dame-des-Gardes, du reste, va prendre en main la direction de cette entreprise, et si des miracles, des grâces qu'elle n'accordera dans aucun autre sanctuaire de l'Anjou, sont nécessaires, elle les fera comme nous allons voir.

L'année 1872 fut marquée par un élan merveilleux et vraiment providentiel qui poussait tous les enfants

de l'Église, et en particulier les âmes catholiques de la France, aux pieds des autels de Marie.

Le diocèse d'Angers ne resta pas en arrière, sans compter plusieurs pélerinages diocésains à Notre-Dame-de-Lourdes, un grand nombre de ses enfants, répondant à l'appel de leur pasteur, se rendirent le 8 septembre à Notre-Dame-du-Puy, offrir leurs hommages à la sainte et précieuse relique de la ceinture virginale de la Reine du ciel.

Une louable pensée inspirée par la vue de ce qui se passait chaque jour, soit à Lourdes, soit ailleurs, avait porté quelques-uns de MM. les curés voisins des Gardes à procurer à leurs paroissiens, qui ne pouvaient faire de longs pélerinages, l'avantage d'une démonstration religieuse propre à nourrir leur piété et à ranimer leur foi.

Le moment pressait pour la mettre à exécution. Déjà le mois de septembre s'avançait rapidement; cependant, d'un commun accord, l'on décida que la fête se ferait le lendemain du Rosaire, qui tombait cette année le 6 octobre.

Le projet fut immédiatement soumis à l'autorité diocésaine. Monseigneur l'approuva, ajoutant même qu'il regrettait de ne pouvoir venir présider la fête.

Laissons maintenant parler le compte-rendu, publié

dans la *Semaine religieuse* du diocèse d'Angers, le 13 octobre suivant :

« Les populations, quoique prévenues tardivement, s'inspirent du zèle de leur pasteur, et l'élan devient général.

« L'église du monastère des Trappistines, ordinairement si pauvre et si nue, avait été ornée avec un art exquis, grâce au concours empressé de M. le curé et de la fabrique des Gardes, qui avaient offert leurs riches ornements. — Nous devons ici nos éloges à deux jeunes gens de la paroisse qui ont mis le plus grand zèle aux décorations. Que Marie les bénisse de leur empressement !

« Ce jour-là, les bonnes religieuses avaient cédé leur chapelle et cessé leurs chants. Derrière la grille de bois, elles unissaient en silence leurs austérités et leurs ferventes prières aux prières et aux hommages des pèlerins.

« Plusieurs milliers de fidèles sont accourus des paroisses voisines ; des paroisses plus reculées ont elles-mêmes envoyé de nombreuses députations. Dès le milieu de la nuit, les longues processions de la paroisse des Gardes, de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, de la Tourlandry, de Melay et de Cossé, gravissant la colline, à la lumière des flambeaux,

arrivaient tour à tour et d'heure en heure. C'était un charmant spectacle d'apercevoir du sommet des Gardes, ces longues files d'hommes et de femmes se déroulant sur les flancs du coteau, comme les grains d'un immense chapelet en l'honneur de la sainte Vierge. Il était doux d'entendre au milieu du silence de la nuit, ces chants graves et recueillis que l'on distinguait à peine d'abord dans le lointain et qui se rapprochaient peu à peu.

« Arrivée aux pieds de l'image vénérée, chaque paroisse assistait avec grande ferveur à la sainte messe ; puis chaque pasteur se consacrait soi et ses brebis à Marie-Immaculée, Notre-Dame-des-Gardes, laissant au nom de tous, comme gage de fidélité et d'amour, un cierge richement orné.

« Toute la matinée, les pieuses visites au sanctuaire ne cessèrent pas. Neuvy, Notre-Dame-des-Mauges, Coron arrivaient processionnellement ; puis venaient les nombreuses députations de Notre-Dame de Chemillé, de Saint-Pierre de Chemillé, Andrezé, Joué-Étiau, Gonnord, la Salle-de-Vihiers, cinquante religieuses de la communauté de la Salle avec leur aumônier, Saint-Hilaire-du-Bois, Saint-Paul-du-Bois, les Cerqueux de Maulévrier, Chanteloup, Vezins, Nuaillé et Trémentines, conduites par le clergé de ces différentes paroisses.

« Les messes se succédaient sans intervalle à tous les autels. Trente prêtres y ont offert les saints mystères, et plus de deux mille fidèles ont communié.

« Parmi les pèlerins, on pouvait remarquer les plus grandes familles du pays, bienfaitrices à divers titres de Notre-Dame-des-Gardes. Le R. P. Abbé de la Trappe de Bellefontaine, supérieur de la communauté des Gardes, avait bien voulu honorer de sa présence cette belle solennité. A dix heures, la messe pontificale fut célébrée, votive de l'Immaculée-Conception, et les cérémonies s'accomplirent avec l'ordre, la pompe et la majesté prescrits par le Cérémonial des évêques. Une couronne nombreuse de prêtres, dont plusieurs, enfants des Gardes, entouraient l'autel. La musique de la paroisse avait tenu à grand honneur de faire entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

« A l'issue de la grand'messe, le R. P. Audibert, supérieur des religieux du Saint-Sacrement de la maison d'Angers, adressa en plein air la parole à quatre ou cinq mille personnes réunies sur la place de la Chapelle. Là, d'une voix claire, sympathique, émue, l'orateur nous a dit avec éloquence ce qu'est Marie dans l'histoire de l'humanité, ce qu'elle a été

avant Jésus-Christ, et surtout ce qu'elle est depuis Jésus-Christ. Il nous a dit tous les motifs d'espérer en elle. Je n'essaierai pas de reproduire cette parole chaleureuse qui a produit sur tout l'auditoire la plus vive impression. De touchantes acclamations se sont fait entendre ensuite sur l'invitation de l'orateur : « Vive Marie-Immaculée ! Vive Pie IX, Pontife-Roi ! Vive la France ! Vive le diocèse d'Angers ! Vive son Pontife éminent ! Vive la Vendée ! » Tous les cœurs étaient émus et les larmes coulaient de bien des yeux. — Merci au R. P. Audibert pour son éloquente parole, le souvenir en restera longtemps gravé dans nos cœurs.

« Les cérémonies de la matinée étaient achevées, le nombreux clergé qui y avait assisté, reconduisit processionnellement le R. P. Abbé de Bellefontaine à l'aumônerie. Le cortége traversa la foule respectueusement empressée à recevoir la bénédiction du vénérable Abbé ; les petits enfants surtout lui étaient présentés, et lui, souriant, les accueillait avec bonté et les bénissait avec une tendresse toute particulière.

« Le chant des Vêpres, une nouvelle allocution du R. P. Audibert, non moins touchante que celle de la matinée, et la bénédiction du Saint-Sacrement mirent fin à cette fête vraiment magnifique.

« Toutefois les pèlerins ne cessèrent pas de remplir jusqu'à la nuit le pieux sanctuaire. L'on évalue à huit mille le nombre des pieux visiteurs de cette journée. Toute cette fête s'est passée dans le plus grand recueillement et sans le plus petit désordre.

« Plus de deux mille cierges avaient été déposés pendant toute la journée aux pieds de la statue de Marie.

« En terminant, qu'il nous soit permis de signaler un fait qui a produit une vive impression. Nous le publions sans commentaire, évitant de nous prononcer sur le caractère miraculeux que peut présenter un événement aussi extraordinaire.

« Une personne de Melay, Louise David, infirme depuis plus de trente ans, était venue, avec la béquille qui ne la quittait pas, faire sa dévotion à Notre-Dame-des-Gardes. Au moment de se présenter à la sainte communion, elle sentit disparaître la faiblesse de sa jambe. Elle va seule à la sainte table, revient de même, laisse sa béquille et s'en retourne à pied jusqu'à Melay qui est distant de six à sept kilomètres.

« Le lendemain, mardi, arrivait la paroisse de la Chapelle-Rousselin, qui n'avait pu venir la veille apporter avec les autres paroisses son tribut d'honneur et d'amour. »

Il ne faut rien ajouter à ces lignes sur le détail de cette belle fête, qu'elles reproduisent exactement. Mais il nous est permis maintenant de raconter au long la guérison de Louise David, qui se maintient depuis trois ans. La voici telle qu'elle se lit sur la *Semaine religieuse* d'Angers, du dimanche 27 septembre 1874 :

Louise David est née dans la paroisse de Melay le 21 juin 1832, au village de la Sécherie. Privée de sa mère depuis plusieurs années, elle possède encore son père, vénérable vieillard de 85 ans, auquel elle prodigue les soins les plus assidus. Louise n'avait que dix ans, quand un jour du mois de février 1842, montant les marches de l'escalier qui conduisait à la classe, elle tomba sur le genou de la jambe droite. Cette chute ne parut pas dangereuse, une douleur qui parut tout ordinaire se faisait seulement sentir. L'enfant marchait toujours, mais avec plus de peine. Peu après le mal s'aggrava, les souffrances augmentèrent, se portèrent dans toute la jambe malade. Quand Louise essayait de se mouvoir, elle éprouvait les plus vives douleurs. Après bien des soins inutiles, on la conduisit chez un médecin qui déclara le mal incurable, parce qu'on avait attendu trop tard pour y remédier, et en effet, il ne voulut rien prescrire. D'autres médecins consultés n'obtinrent aucun soula-

gement réel. La jeune fille demeura, dès lors, complétement infirme et incapable de se servir de sa jambe.

« Pendant dix ou douze ans, dit-elle dans son lan-
« gage franc et naïf, ma jambe était comme morte
« quand je voulais marcher, je la traînais toute croche,
« et je m'appuyais sur deux béquilles; si je m'asseyais,
« il fallait prendre ma jambe avec mes deux mains
« pour la mettre dans la position désirée; s'agissait-il
« de me coucher, on me portait sur mon lit, et là je
« me servais encore de mes deux mains pour étendre
« ma jambe. Jamais je ne pouvais rester plus de cinq
« minutes couchée sur le côté droit. »

Louise David ajoute qu'à cette époque de sa vie, elle était très-humiliée de son infirmité : quand il lui venait des visites, elle restait sans faire de mouvement pour qu'on ne s'en aperçût pas.

Louise pouvait avoir 21 ans quand elle se sentit intérieurement portée à faire une neuvaine à Notre-Dame-de-la-Salette.

Marie n'exauça qu'une partie de sa demande : un mieux se fit sentir et la pauvre infirme commença à marcher avec un seul appui. « Notre-Dame-de-la-
« Salette garda une de mes béquilles. » Ce sont ses propres expressions.

Jusque-là le genou de sa jambe malade était toujours tourné à l'intérieur et son pied ne portait pas à terre comme on l'a dit plus haut. Depuis cette neuvaine, elle put s'y appuyer un peu, les douleurs avaient disparu, mais la force n'était pas revenue, la jambe demeurait dans un état d'engourdissement et de faiblesse incurables, le genou droit toujours rentré en dedans.

Louise, pendant ces vingt années, dut donner des preuves de l'énergie de son caractère et de la vivacité de sa foi. Balayer la maison, s'occuper des travaux fatigants du ménage, ne suffisant pas à son dévouement, la divine Providence lui ménagea d'autres occasions d'exercer sa charité. Elle vint en aide à sa famille, et donna ses soins à sa sœur et à sa belle-sœur, l'une et l'autre gravement malades, et qui lui laissèrent toutes les deux, en mourant, la charge de leurs enfants. A la mort de la seconde, elle se retira auprès de son frère pour conduire sa maison pendant dix-huit mois. Au bout de ce temps, elle revint à Melay, amenant trois orphelins en bas âge, à qui elle dut servir de mère. Du matin au soir, on la voyait, toujours avec sa béquille, vaquer à ses occupations ordinaires avec la plus grande activité ; son infirmité ne diminuait en rien son ardeur.

Nous mentionnons ces détails pour faire mieux comprendre que l'état de souffrance de Louise David ne pouvait être l'effet d'une malade imaginaire. Tous ceux qui la connaissent n'ont jamais eu le moindre soupçon de ce côté. Cent fois elle avait essayé de se passer de sa béquille, mais toujours sans succès.

Les remèdes naturels étant devenus inutiles, Louise n'avait pas négligé ceux qui peuvent venir du ciel. Neuvaines, prières, communions, promesses même, tout avait été employé ; mais, comme elle le disait : « Malgré le grand désir que j'avais de guérir, je « croyais intérieurement que je ne guérirais pas ; « quelque chose me le disait au fond du cœur. »

Tels étaient l'état de santé et les dispositions de Louise David, quand vers la fin de septembre 1872, s'organisa le grand pélerinage des Angevins à Notre-Dame-de-Lourdes. Plusieurs personnes de sa connaissance s'y rendaient. Louise les pria de faire dire une messe pour elle au sanctuaire de la Vierge-Immaculée, et commença une neuvaine. Les pélerins étant de retour, le jeudi (3 octobre), dès le lendemain matin, Louise se prit à faire des lotions à sa jambe malade avec de l'eau de la fontaine de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le soir même elle crut éprouver quelque mieux.

La nuit fut meilleure, elle fut toute surprise de se réveiller après avoir passé toute cette nuit couchée sur le côté droit. Dans les journées du samedi et du dimanche, 5 et 6 octobre, Louise essaya de marcher, mais elle ne put faire que quelques pas mal assurés, en chancelant, reprenant sa béquille au plus vite, voyant bien qu'elle tomberait sans elle. La jambe conservait sa déviation ordinaire, toujours rentrée en dedans et à peu près dans le même état de faiblesse.

Le lundi, 7 octobre, devait avoir lieu le pélerinage de Notre-Dame-des-Gardes. Louise, en véritable enfant d'obéissance, voulut avant de s'y rendre avoir le consentement et l'approbation de son digne pasteur, M. le curé de Melay, qui l'encouragea fortement et lui donna bon espoir.

Le 7 octobre, à deux heures et demie du matin, éprouvant une confiance qu'elle n'avait jamais eue, elle prenait à pied le chemin de la colline des Gardes, accompagnée de quelques pieuses amies. Elle y arriva épuisée de fatigue, quelques minutes avant sa paroisse, venue en procession avec la piété et l'enthousiasme que l'on rencontre, surtout parmi les habitants de ce pays. La messe commença. Louise était à genoux, et suivant ses propres paroles, elle souffrait une douleur nouvelle, très-vive, qu'elle n'avait pas éprouvée

jusqu'alors : « Je ne savais que faire de ma jambe, « dit-elle, mais je ne perdais pas confiance; quelque « chose me disait que j'allais guérir. » C'est à ce moment qu'elle répétait sans cesse cette prière pleine de foi et de simplicité : « Bonne Mère, si vous ne « voulez pas me guérir aujourd'hui, n'en parlons « plus. »

Le moment de la communion arrive. Louise souffre-t-elle encore ? Elle ne peut s'en souvenir ; ce qu'elle se rappelle parfaitement, c'est qu'au moment de partir pour la Sainte Table, elle se dit intérieurement avec une grande confiance, que sa béquille ne lui est plus nécessaire. En effet, elle part et revient sans trébucher. Convaincue qu'elle est guérie, Louise annonce en souriant à l'une de ses compagnes qu'elle va laisser sa béquille aux Gardes. Celle-ci court aussitôt en avertir M. le curé. En quelques instants, les nombreux pélerins, agenouillés aux pieds de Notre-Dame-des-Gardes, ont connaissance de ce qui vient d'avoir lieu. On entoure Louise, on l'interroge. M. le curé arrive, Louise lui déclare qu'elle est guérie. Il est plus facile de comprendre que d'exprimer ce qui se passa alors au milieu de la foule qui remplissait la chapelle ; une joie générale semblait électriser tous les assistants dont un grand nombre versaient des larmes. . . . .

Derrière leur grille, les Trappistines, d'abord surprises du bruit extraordinaire qu'elles entendaient, furent promptement prévenues. Leurs cloches sonnent à toute volée pendant que la masse entière des pélerins chantait le *Magnificat*. La béquille fut suspendue aux pieds de Notre-Dame-des-Gardes, où elle est encore l'objet d'une vive émotion et d'un pieux respect.

Laissons maintenant parler M. le curé de Melay, témoin du reste de la journée.

« Après la messe, nous retournâmes procession-
« nellement à l'église de Melay. Louise David qui
« avait laissé sa béquille au sanctuaire, s'en revint
« avec nous, descendant comme nous le coteau des
« Gardes, et parcourant une distance de six kilo-
« mètres par un chemin difficile et raboteux. Je la
« suivais des yeux dans le parcours, et souvent je lui
« demandais comment elle se trouvait, elle me ré-
« pondait toujours que sa jambe, auparavant malade,
« n'était pas plus fatiguée que l'autre. »

Depuis ce jour, l'état de Louise David ne s'est pas démenti un instant. Au moment de la guérison, la jambe reprit sa position et sa forme naturelles, cependant elle est restée plus courte que la jambe gauche. Louise David boite toujours en marchant, mais elle ne souffre nullement, comme elle le dit elle-même à

tous ceux qui l'interrogent : « Je ne souffre plus de « ma jambe droite et je m'en sers comme de l'au- « tre. »

Tel est, dans ses détails les plus vrais, le récit de la maladie et de la guérison de Louise David. Puissent ces quelques lignes augmenter l'amour et la dévotion envers Notre-Dame-des-Gardes, dont la main maternelle est toujours prête à répandre avec abondance ses dons et ses grâces sur tous ceux qui s'adressent à Elle avec un cœur confiant.



CHAPITRE XXVIII

La robe de Notre-Dame-des-Gardes. — Restauration du monument. — Pélerinage du 6 octobre 1873. — Guérison de Mme Tessier.

La guérison de Louise David arriva très-à-propos, pour favoriser le couronnement de Notre-Dame-des-Gardes. Quant aux Trappistines, elles en regardaient dès lors le succès comme assuré. La Révérende Mère Léocadie, prieure depuis quatre ans, s'inspirant de l'esprit de Dieu qui la conduisait habituellement dans ses entreprises, crut pouvoir, sans imprudence, commencer les préparatifs de cette fête, dont la seule idée remplissait son cœur comme celui de ses filles, de la plus sainte émotion. Elle tenait aussi à exécuter une promesse faite pendant la guerre, au moment où les troupes prussiennes siégeaient sur la lisière de notre département : c'était simplement de revêtir Notre-Dame-des-Gardes d'une robe nouvelle à la place de l'ancienne qui tombait en lambeaux.

Mais l'offrande des riches et splendides vêtements qu'elle porte aujourd'hui ayant été faite par Mme E...

G... et par sa famille, à la suite de la préservation d'un très-grand péril qui menaçait sérieusement les jours de la première, la pensée se reporta sur une autre œuvre, pour le moins aussi nécessaire : la restauration de la niche et le rafraîchissement des peintures du monument, auxquelles l'on n'avait pas touché depuis 1835.

Avant de l'entreprendre, la communauté qui vivait dans la plus parfaite union de vues et de sentiments avec sa supérieure, dont elle estimait la sagesse et les hautes intentions, se mit en prières et redoubla de ferveur.

Les ressources présentes se montaient à peine à 100 fr. que l'on avait reçus auparavant pour l'entretien de l'église.

Un architecte eut l'obligeance de tracer un plan qui permît de monter facilement jusqu'à la statue de Notre-Dame et de la vêtir sans danger.

Un sculpteur chargé du travail demandait une somme de 1,000 fr. pour la niche et les vitres, sans compter une somme plus forte encore pour la peinture. Que faire ? Les prières furent plus ferventes que jamais ; l'on se consulta ensemble, et ensuite on s'en remit à la décision des supérieurs qui se contentèrent de laisser pleine liberté. La Révérende Mère prit sur

elle de marcher en avant ; mais il faut l'avouer, ce ne fut presque qu'en tremblant ; elle craignait que Notre-Dame, ne la trouvant point digne de travailler pour sa gloire, ne bénît point ses démarches ; mais heureusement elle se trompait. Les travaux commencés au mois de juillet 1873, s'achevèrent pour le pèlerinage du 6 octobre de la même année. Outre le monument, le grand autel fut de plus refait à neuf et repeint. La dépense totale atteignit 4,000 fr., et le dernier paiement se fit le jour même où l'ouvrage fut terminé ! Qui donc avait fourni une somme aussi forte ? Le même miracle d'assistance extraordinaire qui avait eu lieu quand l'on avait rebâti l'église, en 1836, se renouvela en 1873. Les dons peu considérables par eux-mêmes, le devinrent par leur multiplicité qui fut prodigieuse. Généralement, les pauvres y contribuèrent plus que les riches. Citons en particulier toutes les maisons de l'Ordre de la Trappe, au nombre de trente-six, à peu près toutes à l'état de gêne, qui sans exception envoyèrent leur obole.

Cet heureux résultat consola grandement la communauté des Gardes et sa digne Révérende Mère, qui ne pouvait s'empêcher de reconnaître que Notre-Dame avait eu pour agréable cette œuvre qu'Elle venait si visiblement d'approuver. Les personnes du

monde furent de leur côté contentes du travail. On n'entendit de leur bouche autre chose sinon : Le monument de Notre-Dame-des-Gardes est vraiment beau !

C'était l'année du pélerinage de Notre-Dame-du-Marillais.

Malgré le rapprochement des deux pélerinages du Marillais et des Gardes, celui-ci fut plus considérable que l'année précédente ; il y eut au moins trente mille pélerins. « Dès la veille, dit le compte-rendu de la « fête, les pélerins venus de loin gravissaient les « sentiers poudreux qui serpentent au flanc de la « colline, guidés par le bruit mélancolique de la « cloche du monastère. Le petit bourg des Gardes « était plein d'animation : les marchands dressaient « leurs tentes ; les habitants offraient aux passants « les indications nécessaires ou une cordiale hospita- « lité ; ce n'était partout que cris de joie et de fête, « souhaits d'arrivée et de bienvenue . . . . .

. . . .

« Suivant un usage établi, c'est à minuit que con- « mence la fête. Chacune des paroisses voisines arrive « tour-à-tour pour offrir ses hommages à la bonne « Notre-Dame et satisfaire sa piété, puis se retire. A « minuit précis les cloches de l'église paroissiale je-

« taient dans la nuit leurs joyeuses volées, à la clarté
« des lanternes vénitiennes, les fidèles des Gardes se
« rendirent les premiers au sanctuaire paré de ver-
« dure et de fleurs et étincelant de lumières. A peine
« les chants étaient-ils achevés, que Saint-Georges-
« du-Puy-de-la-Garde poussait les flots frémissants
« de ses pélerins à la porte du sanctuaire. Les chants
« mêlés au bruit argentin des *échelettes*, d'abord
« semblables à un murmure confus, puis sonores et
« retentissants, nous annonçaient son approche . . .
« . . . .
« . . . .
« A deux heures de l'après-midi, la procession géné-
« rale se mit en marche à travers la foule pressée,
« que contenaient plusieurs gendarmes, dont ce n'est
« que justice de rappeler la bonne volonté et de louer
« la courtoisie. A quoi bon redire ce que chacun sait,
« décrire ces foules mouvantes comme les flots, les
« chants qui ne s'interrompent jamais, les pélerins
« décorés de ces gros chapelets que l'on n'égrène pas
« sans doute, mais que l'on pend à son chevet comme
« un souvenir de fête. C'est là ce que l'œil saisit et
« ce que l'oreille entend, mais il y a dans ces solen-
« nités mieux qu'un spectacle destiné à piquer la
« curiosité ; l'homme de bonne foi y sent se réveiller

« des croyances endormies et de pieux souvenirs, et
« celui qui prie y reçoit ces dons que l'inépuisable
« charité de la Mère de Dieu répand sur ceux qui
« l'invoquent. »

Notre-Dame-des-Gardes ne fit pas cette fois de miracle sensible le jour du pélerinage, mais elle en opéra d'autres d'un ordre différent, dont les anges se réjouirent. Cependant quelques jours plus tard, voulant sans doute payer l'amour de ses enfants, elle guérit une bonne vieille dame, mère d'une religieuse de la maison : nous nous contenterons de rapporter le certificat du docteur-médecin, qui la soignait :

« Le docteur soussigné, certifie que la veuve Tes-
« sier, qui réside au village du Boishardy, commune
« de Chantenay, département de la Loire-Inférieure,
« était atteinte d'une maladie de cœur.

« Cette affection devait bientôt, selon toutes les
« prévisions, lui donner la mort. Déjà elle se com-
« pliquait de bronchite grave et d'une hydropisie,
« s'étendant à tout le corps. Cependant la veuve Tes-
« sier a obtenu sa guérison. Alors tout doit me faire
« croire qu'elle la doit à un moyen surnaturel, au
« ruban de Notre-Dame-des-Gardes qui lui fut
« envoyé.

« En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat « qui est fait avec sincérité.

« Nantes, le 29 septembre 1874,

« Docteur Poisson. »

Le ruban dont M. le docteur Poisson parle dans sa lettre, avait touché la Vierge miraculeuse. Mme Tessier fut guérie vers la fin de l'année 1873, à la suite d'une neuvaine que les religieuses des Gardes faisaient conjointement avec elle et avec sa famille.



CHAPITRE XXIX.

Mort de la Révérende Mère Léocadie. — Guérison d'une religieuse de la congrégation de..... — Grand pélerinage du 8 septembre 1874.

Les premiers jours du mois de février 1874, furent des jours d'allégresse pour les Anges et les saints du ciel ; mais ils étaient des jours de tristesse pour la famille religieuse des Gardes qui perdait son excellente et digne Mère.

Le jeudi 5 février, fête de la vierge sainte Agathe, une autre vierge terminait par une mort douce et sainte une vie cachée dans la solitude du cloître, qu'abrégeait aussi le martyre de la pénitence et de l'immolation de vingt-deux années écoulées dans la pratique la plus exacte du sacrifice de tous les moments. Ce jour-là en effet, à une heure après minuit, la Révérende Mère Marie-Léocadie, supérieure de la Communauté, remettait, entre les mains de son céleste Epoux, son âme si belle et si candide.

Née à Montoir-de-Bretagne, diocèse de Nantes, le 22 juillet 1831, de parents recommandables par leur

foi vive et leurs abondantes aumônes envers les pauvres, la Révérende Mère Marie-Léocadie reçut au baptême le nom de Mélanie. Son enfance et sa jeunesse furent étrangères à la légèreté ordinaire à son âge. Les goûts de la petite Mélanie étaient de se retirer dans le jardin de ses parents pour s'y livrer à la prière. D'un tempérament très-faible et maladif, rien n'annonçait en elle une vocation pour la Trappe. Mais Celui qui se plaît parmi les lys, avait choisi cette âme pure pour la placer à l'âge de vingt ans dans son jardin de prédilection.

Dès son entrée au noviciat de la Trappe des Gardes, la chère sœur Léocadie attira les regards de ses mères et de ses sœurs par l'expression de sa physionomie qui révélait une âme peu commune. Les épreuves intérieures ne lui firent pas défaut : Notre-Seigneur lui donna une part abondante à sa croix que cette fervente religieuse ne cessa de porter avec un saint courage.

Les supérieures, comptant moins le nombre de ses années que sa prudence et ses autres vertus, la placèrent presque aussitôt après sa profession, dans les emplois les plus délicats : chargée d'abord de la direction des sœurs converses, puis sous-supérieure, maîtresse des novices de chœur et cellérière, elle fut élue supérieure le 10 mai 1869.

Cette nouvelle charge, toute accablante qu'elle lui parût, ne l'abattit point. Confiante en Dieu, elle s'abandonna sans réserve à ses soins paternels, et ces soins furent ceux qu'il a promis à toutes les âmes qui se remettent parfaitement entre ses mains.

Pendant les cinq années qu'elle dirigea la communauté, années si difficiles sous tous les rapports, de nombreux traits de la bonté de la Providence divine furent la récompense de cette mère dévouée qui n'avait jour et nuit dans son esprit et dans son cœur d'autres pensées et d'autres désirs que l'avancement spirituel et le bonheur de chacune des âmes qui lui étaient confiées.

La communauté des Gardes était donc heureuse ; par sa régularité elle plaisait à Dieu, nous osons l'espérer. Aussi cette main divine, qui éprouve ceux qu'elle aime, s'appesantit d'une manière bien sensible sur elle, en la frappant dans celle qui lui semblait comme nécessaire pour sa paix et son bonheur.

Depuis près d'un an, la Révérende Mère Marie-Léocadie souffrait plus que d'habitude, sans que son courage se démentît en rien ; mais l'on apercevait qu'elle se faisait de grandes violences pour accomplir ce qu'elle regardait comme un devoir essentiel de sa charge, c'est-à-dire : la surveillance et la visite des

malades de la Communauté et surtout la direction de ses sœurs.

Vers le milieu de janvier 1874, elle fut forcée de garder la chambre; quelques jours plus tard, le médecin ayant déclaré qu'il y avait danger pour sa vie, on lui donna les derniers sacrements le 2 février, fête de la Purification.

Impossible de dépeindre les sentiments de foi, d'humilité et de recueillement qu'elle manifesta pendant cette cérémonie si grave. Après qu'elle eut demandé pardon à ses filles des sujets de peine qu'elle leur avait donnés, une personne présente la pria de laisser quelques avis à la Communauté : « Je vous re-
« commande, dit-elle, l'abandon à la sainte volonté
« de Dieu, la charité et l'union des cœurs, » et elle ajouta : « Je supplie aussi qu'on me pardonne tout ce
« que j'ai fait de fautes contre ces saintes vertus. »

Depuis plusieurs jours, elle ne parlait plus le langage de la terre, sa conversation était toute céleste et on était avide de recueillir ses moindres paroles.

Dans la nuit du mercredi au jeudi, les sœurs qui la veillaient, s'aperçurent que sa fin était proche. Vers minuit, elle put encore recevoir son divin Sauveur, qu'elle appelait sans cesse : « Venez, mon Jésus; ve-
« nez, mon Jésus. »

Une demi-heure après elle expirait doucement en présence de la Communauté réunie pour assister aux derniers instants de cette mère bien-aimée.

Le lendemain, vendredi, le R. P. Abbé de Bellefontaine, assisté du P. Aumônier et de l'un de ses religieux, conduisait au lieu de son repos la dépouille mortelle de cette sainte épouse du Christ.

Elle repose au milieu de ses sœurs, dans le cimetière du monastère, en attendant l'heureux réveil où cette phalange de vierges bénies s'élèvera de la montagne privilégiée des Gardes, pour aller au devant de Jésus, le Roi du Ciel, venant juger le monde.

La vertu principale de la Révérende Mère Marie-Léocadie était l'obéissance : Sans l'obéissance, disait-elle, je tomberais dans le désespoir. Les traits admirables de cette vertu sont sans nombre dans le cours de sa vie religieuse, et, jusqu'à ses derniers instants, elle la pratiqua avec la plus édifiante simplicité.

Elle n'était âgée que de quarante-deux ans, et le jour de sa mort était le vingt-deuxième anniversaire de sa prise d'habit.

La mort de la Révérende Mère Léocadie causa une affliction profonde à ses filles. Les Apôtres, quand ils assistèrent aux derniers moments de la Mère de Jésus, leur tendre Mère aussi, ne laissèrent-ils pas couler

leurs larmes? En s'éloignant de ce tombeau sanctifié par la présence momentanée du saint corps de la Vierge Marie, ils emportèrent dans leur cœur et recueillirent au fond de leur âme le riche héritage de ses vertus et le souvenir de ses derniers avis.

La même chose se passe encore aujourd'hui à la mort d'un élu. Après avoir conduit son corps à sa dernière demeure, on se retire, repassant dans son esprit sa vie édifiante, tous les bons conseils et les bons exemples qu'il a pu laisser.

C'est ce qui eut lieu à la mort de la Révérende Mère Léocadie : chacune de ses filles fit comme un bouquet de ses bons exemples, de ses pieuses instructions. Du reste, ce qu'elle avait annoncé s'est accompli, soit dans le choix de celle qui devait la remplacer, soit dans celui des autres officières de la communauté, etc.

Nous devions cet éloge à la Révérende Mère Léocadie, dont le zèle et la sagesse contribuèrent au-delà de ce que l'on pourrait penser à aplanir les difficultés soulevées jusque-là contre le couronnement de Notre-Dame-des-Gardes.

Au mois de mars, il s'opéra une guérison dont nous donnons le récit écrit par celle même qui en fut l'objet :

« J'ai l'honneur de vous adresser, au sujet de ma
« guérison, les détails que vous m'avez demandés :
« — Je fus atteinte, au mois de décembre dernier,
« d'un abcès au côté droit, des plus profonds et des
« plus dangereux, lequel, pendant plus de quatre
« mois, me causa des souffrances horribles.

« Depuis Noël, que mon mal fut ouvert, jusqu'au
« mois de mars, la suppuration fut tellement abon-
« dante, qu'on la regarda comme une décomposition
« du sang qui devait indubitablement amener la
« mort.

« On me recommanda aux prières de Notre-Dame-
« des-Gardes. Le jour que la messe fut dite à mon
« intention, je sentis dans tout mon être, lorsque
« j'eus communié, quelque chose que j'essaierais en
« vain de décrire.

« Le lendemain, la suppuration, devenue si alar-
« mante, diminua. Quelques jours après, elle s'ar-
« rêta complètement. L'appétit se fit sentir et peu à
« peu je recouvrai mes forces. Aujourd'hui, au lieu
« de l'épuisement que je devrais ressentir à la suite
« d'une si longue maladie, et nonobstant mes
« soixante-cinq ans, je me sens aussi forte qu'aupa-
« ravant et je résiste à un travail fatigant et as-
« sidu.

« J'atteste avoir obtenu ma guérison par l'inter-
« cession de Notre-Dame-des-Gardes, à laquelle je
« ne cesserai de rendre mes actions de grâces jusqu'à
« mon dernier soupir ; non pas tant pour la prolon-
« gation de mes jours que pour la faveur qu'elle
« m'accorde de pouvoir encore travailler à la gloire de
« Dieu et la sienne. J'espère, mon Révérend Père,
« que ces détails sont suffisants ; comme je l'ai dit,
« je désire que mon nom reste inconnu. »

L'époque du pèlerinage ordinaire approchant, il fut décidé, dans une réunion de tous les prêtres du canton de Chemillé, de proposer à Mgr l'Evêque d'Angers le 8 septembre au lieu du 5 octobre, pour cette démonstration religieuse, ce que Sa Grandeur voulut bien permettre.

Les préparatifs furent plus importants encore que les années précédentes. Le ciel les bénit et voulut même les favoriser.

La *Semaine religieuse* du 27 septembre racontait ainsi cette belle fête :

« La sainte Ecriture nous apprend la joie des anges quand ils voient les enfants de Dieu, encore voyageurs sur la terre de l'exil, les imiter selon leur

faiblesse, en rendant à leur commun Créateur un juste tribut d'honneur et de gloire. Serviteurs fidèles de la Reine des Cieux, ils se réjouissent aussi et unissent leurs concerts de louanges et d'amour, ajoutant leurs mélodies suppliantes aux chants et aux prières qui s'élèvent de la terre vers Marie.

« Telles étaient les pensées qui nous consolaient et parfois ravissaient notre âme, le jour du pélerinage de Notre-Dame-des-Gardes, le 8 septembre dernier. Le récit que nous voulons en faire se bornera à mentionner ce qui semble revêtir un cachet particulier à cette belle manifestation.

« D'abord, chacun pouvait admirer la beauté du site, qui, la veille comme ce jour-là, sous un ciel parfaitement pur, se déroulait en vaste paysage, mais le cœur du pieux visiteur était vite attiré vers un autre objet. Ce que l'enfant préfère à tout dans la maison de ses parents, c'est son père et sa mère. Arrivés au sommet de la colline, les pélerins avaient hâte de se prosterner aux pieds de l'image de Notre-Dame-des-Gardes, revêtue de ses beaux vêtements, riche offrande d'une opulente et religieuse famille, douloureusement éprouvée. Un nouveau cœur en vermeil pendait au cou de la sainte image, hommage de reconnaissance pour une grâce reçue à ses pieds.

« Le 7 septembre, à onze heures et demie du soir, les maisons du bourg des Gardes s'illuminèrent soudainement, et l'on vit tout-à-coup, au sommet de l'ormeau séculaire, briller un phare lumineux que l'on apercevait de bien loin dans tous les sentiers qui conduisent au vénérable sanctuaire. Comme autrefois les bergers de Bethléem, éclairés par une lumière descendue du ciel, se rendirent au milieu de la nuit adorer Jésus nouveau-né, ainsi l'on voyait affluer à une même heure sur le coteau privilégié, des milliers de fidèles qui venaient honorer la naissance de Marie et lui offrir le salut qu'elle aime, l'*Ave Maria*.

« L'église, lieu du pélerinage, s'ouvrait à minuit : un flot de pélerins s'y précipita, et ce fut avec bien de la peine que l'on parvint à faire un passage à la paroisse des Gardes, ayant en tête, pour ouvrir la marche, la musique de la fabrique, dont les accords recevaient un charme particulier du silence de la nuit et des échos de la colline. La messe commença : la communion fut presque générale. Du reste, jusqu'à neuf heures du matin, deux prêtres furent occupés à distribuer le pain du ciel aux diverses paroisses qui se succédèrent.

« A deux heures, ce fut comme un bruissement de surprise générale, suivi d'un profond recueillement.

Saint-Georges arrivait avec ses innombrables flambeaux, dessinant les plus touchants emblèmes : c'étaient des croix, des cœurs, des couronnes, des *M* et des *Ave Maria*. M. Berruet, chanoine honoraire, invité par le digne et zélé curé, félicite les bons habitants de Saint-Georges de leur amour envers Notre-Dame-des-Gardes, et leur adresse des éloges bien mérités sur leur bon ordre et la beauté de leur procession.

« Vers trois heures et demie, on entendit le son éclatant des trompettes uni au roulement du tambour, puis on aperçut une haute colonne de feu : c'était la Tourlandry. M. le Curé, dans un petit discours vivement senti qu'il adressa après l'Évangile à huit cents de ses paroissiens qui l'avaient suivi, expliqua ce que signifiaient ces tambours, ces trompettes et la colonne de lumière. Il rappela les Hébreux protégés aussi par la colonne de feu pendant leur voyage dans le désert, la chute des murailles de Jéricho au bruit des trompettes ; et il ajouta : Ainsi nous triompherons de nos ennemis par nos prières et notre dévotion envers Notre-Dame-des-Gardes.

« Melay arrivait à cinq heures et se distinguait surtout par sa piété et la beauté de ses chants. Une députation de la paroisse de la Tessoualle, venue dès

le milieu de la nuit, entrait au sanctuaire vers six heures du matin. L'on fut vivement touché d'entendre ces religieux jeunes gens célébrer les louanges de Jésus et de Marie.

« Jusqu'à neuf heures, le sanctuaire fut successivement rempli par les paroisses de Vezins, Andrezé, Saint-Pierre de Chemillé, la Chapelle-Rousselin et la Poitevinière, dont on ne peut que louer le recueillement et le zèle pour les chants religieux.

« Le moment de la cérémonie en plein air était venu. Neuf heures et demie venaient de sonner. Deux gendarmes à cheval parurent à l'entrée de l'allée qui conduisait de l'estrade à l'autel ; l'on vit ensuite s'avancer le clergé, chantant le *Benedictus*, et le R. P. Abbé de Bellefontaine en habits romains. Déjà cinquante bannières étaient groupées dans un ordre parfait autour de la vaste estrade. Nous ne dirons rien des cérémonies de la messe pontificale ; elles furent exactement accomplies, grâce au dévouement du digne ecclésiastique qui remplit chaque année la fonction de maître des cérémonies pour l'autel. M. Chesneau, vicaire général, avait accepté la prédication avec une grâce parfaite, dont nous lui sommes doublement obligés. Ce fut avec bonheur que nous entendîmes tous cette voix si profondément pénétrée du

sujet qu'elle traitait. Le texte était : *Vadam ad montem myrrhæ et ad collem thuris.* (Je monterai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens.) Après avoir fait une touchante application de ces paroles de nos livres saints, aux âmes religieuses établies sur cette sainte montagne pour l'embaumer de la myrrhe de la pénitence et de l'encens de la prière, l'orateur laissa déborder son cœur, en développant avec une conviction pénétrante le caractère de cette imposante réunion de pélerins.

« Les pélerinages collectifs doivent tout d'abord être considérés comme des actes publics de religion, des manifestations de notre foi ; et à ce titre ils deviennent tout naturels et obligés. Le culte public est un besoin des âmes religieuses ; elles ne peuvent concentrer en elles-mêmes le témoignage de leur foi et de leurs sentiments envers Dieu ; elles ont besoin d'une expression haute et solennelle. Le culte public est en outre un devoir pour les nations : Jésus-Christ a droit sur les sociétés, les nations ne peuvent subsister en dehors de Jésus-Christ, *Omnes gentes servient ei... dabo tibi gentes hæreditatem.... Nisi Dominus custodierit civitatem.* Aux chefs des peuples de faire accomplir ce devoir. Les gouvernements issus de la Révolution veulent s'y soustraire : de là l'instabilité

de toutes les institutions, le désordre universel. Pie IX a rappelé au monde les droits de Dieu, de Jésus-Christ, c'est montrer le salut... Mais si les chefs des peuples s'effacent, aux peuples de se lever, d'affirmer leur foi : *Credo*, je suis chrétien. La France, le peuple français particulièrement doit se lever et acclamer sa foi. Sa foi, il veut la garder ; et tout ce qu'on veut décréter en son nom, contre elle, n'est que mensonge. Mais il doit l'acclamer à la face du ciel et de la terre, la faire entendre au monde entier. Il le doit pour expier le passé, les impiétés dont la la France a été le théâtre et la victime, pour réparer le scandale qu'elle a donné, que toutes les nations depuis un siècle reproduisent successivement, et ramener à Dieu, à Jésus-Christ, ces peuples, qui maintenant l'imitent dans ses erreurs et ses déportements, pour arrêter ainsi les progrès et les menaces de l'impiété contemporaine. Affirmons donc hautement notre foi : *Credo*. L'erreur ne cherche que les ténèbres ou demi-jours ; elle est négative, affirmons. *Credo* : sous le regard de Marie, la sainte colline du Cantique, de Marie reine des apôtres, trésor et gardienne de notre foi. *Credo :* sous le regard du saint Pontife, docteur universel et infaillible, solitaire et captif entre les collines de Rome, avec lui *Credo*, *Credo in Deum*,

Credo in Jesum Christum, *Credo Ecclesiam*, *Credo.*

« Le silence le plus complet régnait dans tous les rangs. Et quand le célébrant d'un ton ému entonna le *Credo*, les prêtres, au nombre de plus d'un cent, les chantres, le peuple lui-même le continuèrent avec un enthousiasme difficile à rendre ; chacun voulait hautement proclamer sa croyance, et prouver que la parole du représentant de notre éminent Evêque était tombée sur une terre qui porterait ses fruits. L'attitude de l'assistance ne se démentit pas jusqu'à la fin de la messe. L'on priait à genoux, debout, assis sur la terre nue. Du haut du ciel les martyrs de la Vendée devaient regarder avec amour leurs petits enfants, agenouillés comme eux autrefois, le chapelet à la main, la Croix et le Sacré-Cœur sur la poitrine.

« Le programme indiquait le départ pour la procession générale à une heure et demie. Le R. P. Abbé, revêtu de la chape, la mitre en tête et la crosse à la main, se tenait sur l'estrade. A ce moment commença ce défilé merveilleux de 29 paroisses à la suite de leurs bannières. Le digne curé chargé de régler la procession devait être heureux de voir sa peine et ses soins récompensés et couronnés de succès. En effet, de l'aveu de tout le monde l'ordre fut parfait. Com-

ment dépeindre cette variété de costumes religieux, d'oriflammes, d'étendards? on les comptait par plusieurs centaines. La musique de la Tourlandry et celle des Gardes réunies marchaient en avant, précédées de deux gendarmes à cheval, et de M. le Maire, dont le bon esprit se fait un honneur et un devoir de se montrer, dans ces circonstances, à la tête de ses concitoyens. Venaient ensuite les paroisses des Gardes, Saint-Georges, la Tourlandry, Melay, Vezins, la Tessoualle, Andrezé, Chemillé, la Chapelle-Rousselin, la Poitevinière, le Pin-en-Mauges, Jallais, Saint-Quentin, Neuvy, Saint-Lezin, Notre-Dame-des-Mauges, la Jumellière, Trémentines, Nuaillé, la Salle, Coron, Chanteloup, Cossé, Saint-André-de-la-Marche, la Chapelle-Aubry, Faveraye-Machelle, Joué, Saint-Hilaire, Saint-Macaire, les professeurs du collége de Beaupréau et les députations de Cholet, du Longeron, de Maulévrier, etc., etc. Une statue de Marie portée par huit ecclésiastiques s'avançait au milieu du clergé qui chantait les vêpres, puis le R. P. Abbé, assisté de deux vénérables prêtres et suivi d'un grand nombre de pèlerins, qui marchaient en masse serrée. Sur les côtés se tenait une foule compacte et recueillie. La plupart se mettaient à genoux au passage du R. P. Abbé dont le cœur et la

main bénissaient avec grâce et dignité tout ce bon peuple.

« Au retour de la procession, M. le vicaire général prit une seconde fois la parole du haut de l'estrade, et répétant son texte du matin : *Vadam ad montem myrrhæ et ad collem thuris.* (Je monterai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens), il fit ressortir ce qu'il y a de particulier dans le pélerinage de Notre-Dame-des-Gardes. C'est une prière publique à Marie. Il est bon de prier toujours Marie, à raison de son excellence, qui lui assure une puissance habituelle ; — dans ces temps-ci spécialement, à raison de l'efficacité providentielle de la dévotion envers elle dans les épreuves actuelles ; à raison de l'intervention sensible de Marie en vue des destinées de l'Église, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, etc...

« Il est bon de venir prier Marie sur la colline des Gardes, à raison des grâces nombreuses que Marie y a accordées depuis la délivrance miraculeuse de ce pieux seigneur de l'Eperonnière, qui, revenant de Jérusalem, en 1480, fit vœu, pour échapper aux mains des pirates, d'élever un sanctuaire à Marie sur le lieu le plus élevé de ses terres, et le construisit en effet l'année suivante.

« Mais que demanderons-nous à Marie ? deux choses

qui se tiennent : le triomphe de l'Église et le salut du pays.

« Quel triomphe ? non la domination, mais la liberté ; la liberté de l'Évangile pour le salut et la sanctification des âmes : le salut du pays, c'est-à-dire l'union des esprits, la lumière des doctrines pures et vraies, la charité, la confiance réciproque, l'ordre, la sécurité, la durée en vue de la mission providentielle de la France. *Sancta Maria, succurre miseris...*

« Mais aussi comprenons que Marie nous demande en retour une foi haute, complète et ferme, et la charité qui fait les œuvres de la foi. Donc, il ne suffit pas de prier, de chanter, de venir de loin : il faut faire les œuvres de salut.

« Renouvelés dans ces résolutions, nous prierons avec plus de confiance et de force ; nous dirons à Marie comme Mardochée à Esther : Invoquez le Seigneur et délivrez-nous de la mort.

« Préservez notre société du naufrage, délivrez l'Église de la captivité ; comme le seigneur de l'Eperonnière, nous vous promettons un sanctuaire dans nos cœurs, nous l'élèverons sur la mortification et la ferveur de la prière. *Vadam ad montem myrrhæ et ad collem thuris ;* nous vous y bénirons, nous y chante-

rons vos cantiques en attendant de vous louer avec Jésus-Christ dans l'éternité.

« A cette touchante invocation, la foule répondit par une prière unanime qui dut aller jusqu'au trône de la Reine des cieux ; ce fut le chant de l'adieu : *Ne m'oubliez pas*. Le R. P. Abbé donna sa bénédiction solennelle, et l'on vit les bannières s'éloigner successivement. Puis l'on entendit les chants se perdre peu à peu dans la vallée.

« La fête était finie sur la terre, et les Anges s'en allaient au ciel déposer aux pieds de Marie ces milliers d'*Ave Maria*, ces soupirs, ces prières, qu'ils avaient recueillis sur la sainte montagne et dont eux seuls savent le nombre et le secret. »



CHAPITRE XXX.

Compte-rendu des démarches faites pour obtenir le Couronnement de Notre-Dame-des-Gardes. — Il est accordé par Sa Sainteté Pie IX. — Mandement de Mgr Freppel contenant le Bref du Saint-Père et annonçant la fête pour le 8 septembre.

La déclaration formelle qu'avait faite Mgr Freppel ainsi que l'annonce de son départ présumé pour Rome dans le cours du mois de novembre fit presser la composition du dossier nécessaire pour obtenir la faveur du couronnement de la statue vénérée.

La pensée de satisfaire une curiosité légitime nous engage à indiquer ici quelles sont les pièces à produire en pareille circonstance.

La supplique doit s'adresser directement au Saint-Père et être signée par le curé de la paroisse même dans laquelle est situé le sanctuaire de la sainte Vierge. Si le sanctuaire appartient à une communauté religieuse, le supérieur, les aumôniers et même les religieuses la signent aussi.

Il faut joindre à la requête un abrégé des faits relatifs à l'origine, à l'ancienneté de la sainte image : rapporter les grâces les plus marquantes qu'elle a accordées, et même évaluer le nombre des pélerins qui se rendent à ses pieds chaque année. Mais des

miracles étudiés et prouvés selon les règles ordinaires de l'Église ne sont pas d'une nécessité absolue.

L'Évêque du lieu approuve ensuite l'ensemble des pièces et fait en son nom la demande de procéder au couronnement.

C'est afin de se conformer à cette loi, que fut rédigée la supplique suivante :

Très-Saint Père,

Le curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Gardes, au diocèse d'Angers, ainsi que les aumôniers de la communauté des Trappistines de Notre-Dame-des-Gardes, située sur la susdite paroisse, avec toutes les religieuses de la communauté, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, la suppliant très-humblement de vouloir bien prendre connaissance de la demande qu'ils osent lui présenter.

Sur une montagne qui domine la majeure partie du diocèse d'Angers, se trouve un lieu privilégié, appelé le sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes. Ce sanctuaire, Très-Saint Père, dédié dès son origine à la Reine des Cieux, a été souvent visité par elle, et son bonheur est de verser ses grâces et ses bénédictions sur ceux de ses enfants qui, de de près ou de loin, l'invoquent sous ce titre cher à son cœur :

Notre-Dame-des-Gardes , priez pour nous.

Si Votre Sainteté veut le permettre, nous mettrons sous ses yeux un abrégé des merveilles opérées dans ce lieu béni, depuis la naissance du pélerinage jusqu'à nos jours.

Nous lui exposerons d'abord, en un récit très-restreint, l'origine de ce pèlerinage, puis nous analyserons son histoire jusqu'à l'époque désastreuse de la grande Révolution française; jetant ensuite un coup d'œil rapide sur ces temps malheureux et sur les jours moins obscurs qui les suivirent, nous nous hâterons d'arriver à ceux plus brillants où Notre-Dame-des-Gardes prenant possession d'une Eglise et d'un monument restauré exprès pour Elle, commencèrent à luire ces effets admirables, fruits de sa bonté maternelle, lesquels, loin de diminuer, n'ont fait que croître sans cesse, surtout dans ces dernières années, selon que votre béatitude, Très-Saint Père, pourra Elle-même en juger. . . . .
. . . .
. . . .

Très-Saint Père,

Nous venons de faire à votre Sainteté, un court abrégé de l'histoire de Notre-Dame-des-Gardes, nous avons cité quelques miracles, mais le nombre de ceux qui s'opèrent encore chaque jour dans ce sanctuaire privilégié, ou au loin par l'invocation de Notre-Dame-des-Gardes, est presque infini. Le concours des pèlerins est toujours nombreux. Veuillez permettre à vos humbles serviteurs, Très-Saint Père, de réclamer de votre paternité, de votre cœur si dévoué à Marie immaculée, une nouvelle faveur pour cette Vierge Mère, qui protége si visiblement l'Eglise et son Chef vénéré. Cette faveur, c'est de vouloir destiner à Notre-Dame-des-Gardes, la couronne que chaque année votre Béatitude dépose sur le front d'une Vierge miraculeuse et

célèbre. Déjà ce rare privilége a été accordé à quelques sanctuaires de notre France affligée. Ce beau titre de Notre-Dame-des-Gardes ne sera peut-être pas sans mystère. Du haut de sa colline Elle gardera avec plus d'amour, si c'est possible, le diocèse d'Angers, la France, et son regard s'étendra jusque sur l'Italie, sur sa Rome bien-aimée.

Dans la douce espérance que Votre SAINTETÉ daignera écouter favorablement notre humble requête, nous vous prions, TRÈS SAINT PÈRE, de donner à vos enfants dévoués, en ce moment prosternés à vos pieds, votre bénédiction paternelle et apostolique, double faveur qui mettra le comble à notre bonheur.

Veuillez agréer l'assurance du dévouement tout filial avec lequel nous avons l'honneur d'être

TRÈS-SAINT PÈRE,

de Votre SAINTETÉ,

Les enfants les plus respectueux et les plus soumis,

François MALINGE, curé des Gardes ;
Frère JEAN-MARIE, abbé de Bellefontaine ;
Frère ORSISE, aumônier, ancien abbé d'Aiguebelle ;
Frère-MARIE THÉOPHILE, aumônier.

Sœur Marie SYNCLÉTIQUE, prieure ;
Sœur AURÉLIE, sous-prieure ;
Sœur HYACINTHE, présidente.

Les Gardes, le 21 novembre 1874.

Sœur Lutgarde ;
Sœur Eudoxie ;
Sœur Joseph ;
Sœur Thérèse ;
Sœur Stéphanie ;
Sœur Euphémie ;
Sœur Liduvine ;
Sœur Elisabeth ;
Sœur Anastasie ;
Sœur Bernard ;
Sœur Honorée ;
Sœur Béatrix ;
Sœur Eléonore ;
Sœur Flavie ;
Sœur Natalie ;
Sœur Joséphine ;
Sœur Humbeline ;
Sœur Hedvige ;
Sœur Maria ;
Sœur Adélaïde ;
Sœur Louis-de-Gonzague ;
Sœur Stanislas ;
Sœur François-d'Assise ;
Sœur Dominique.

Monseigneur Freppel ne put aller à Rome avant le mois de février 1875. Les fidèles du diocèse d'Angers se réjouirent en apprenant l'accueil plein de tendresse que lui fit Sa Sainteté, le Souverain-Pontife Pie IX, qui écouta avec la plus grande bienveillance la supplique dont nous venons de parler. Un bref accordant le couronnement solennel de Notre-Dame-des-Gardes fut accordé en date du 26 février 1875.

Nous terminerons cet opuscule en le reproduisant en entier, uni au mandement que Sa Grandeur, Mgr l'évêque d'Angers, vient de publier le 16 juillet 1875, pour annoncer cette belle et importante solennité.

Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Évêque d'Angers annonçant le Couronnement solennel de Notre-Dame-des Gardes et le Pèlerinage diocésain du 8 septembre.

Nos Très-Chers Frères,

Nous continuons, cette année, le cours de nos pélerinages aux sanctuaires les plus renommés de notre diocèse. Après les grandes journées du Puy-Notre-Dame, de Béhuard, du Marillais, de Baugé, voici venir la fête de Notre-Dame-des-Gardes. Nous marchons de station en station dans cette voie frayée par la piété de nos pères ; et notre dévotion s'accroît avec les souvenirs qui se révèlent sous nos pas. Cette fois, le 8 septembre, jour si cher à tous les cœurs angevins, empruntera aux faveurs et aux bénédictions de l'Eglise un caractère tout exceptionnel de grandeur et de solennité. Par bref du 26 février de la présente année, Notre Saint-Père le Pape a daigné nous autoriser à couronner en son nom la sainte Image de Notre-Dame-des-Gardes. Voici ce précieux document, qui restera dans les annales de l'Eglise d'Angers comme un titre d'honneur et un gage de la protection divine :

Pie IX, Pape, pour en conserver la mémoire [1].

Tout ce qui nous paraît propre à augmenter la gloire de la Très-Sainte Mère de Dieu et à faire croître envers Elle le culte et la piété des fidèles, nous le concédons avec joie et nous l'accordons de grand cœur. C'est pourquoi nous avons accueilli très-volontiers la supplique par laquelle Notre vénérable Frère Charles-Emile, Evêque d'Angers,

nous a demandé de pouvoir couronner, en notre nom, une très-sainte image de la Vierge, Mère de Dieu, illustre par ses merveilles, vénérée avec une grande piété par de nombreux fidèles sous le titre de Notre-Dame-des-Gardes, dans un temple que son antiquité et sa sainteté ont rendu célèbre et qui domine la plus grande partie du diocèse. Accueillant donc avec bienveillance cette prière, nous accordons à notre vénérable Frère Charles-Emile Freppel, évêque d'Angers, les facultés nécessaires pour que, dans le cours de cette année, le 8e jour de septembre, fête de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie Immaculée, après avoir ordonné des prières solennelles, il puisse couronner en notre nom ladite statue de la Mère de Dieu, appelée Notre-Dame-des-Gardes. Mais afin que les fidèles puissent retirer de cette solennité un secours pour leur bonheur éternel, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communié, visiteront l'église de Notre-Dame-des-Gardes et la statue de la bienheureuse Vierge Marie, le jour même de son couronnement ou l'un des sept jours suivants, à leur choix, de même chaque année au jour anniversaire de cette solennité, et là, prieront avec ferveur pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés. Cette faveur pourra être appliquée, par voie de suffrage, aux âmes des fidèles qui auront quitté cette vie en état de grâce.

Nonobstant les Constitutions apostoliques et celles des Conciles universels, provinciaux et synodaux, les Règlements et toutes autres dispositions qui y seraient contraires.

Nous voulons que l'on ajoute foi aux copies des présentes, même à celles qui seraient imprimées, pourvu qu'elles soient signées de la main d'un officier public et

munies du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, comme on ajouterait foi aux présentes si elles étaient produites en l'original.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 26 février 1875, de notre Pontificat la 29e année.

F. Card. Asquini.

---

[1] PIUS PP. IX. *Ad futuram rei memoriam.* Quod ad majorem sanctissimæ Dei Genitricis laudem, et ad fidelium erga Illam cultum et pietatem augendam cessurum noverimus, alacri lubentique animo concedimus atque indulgemus. Hinc libentissime ven. Fratri Caroli Æmilii Andegavensis Episcopi preces excepimus, per quas a Nobis petit, ut sibi Nostro nomine liceat Diademate honestare sacratissimam Deiparæ Virginis imaginem, portentis insignem, quæ sub invocatione Nostræ Dominæ des Gardes, in templo vetustate ac sanctitate celebri, quod majorem suæ diœcesis partem prospectat, summâ pietate ac frequentia a fidelibus colitur. Quare hujusmodi precibus annuentes, ven. Fratri Carolo Æmilio Freppel, Episcopo Andegaven. potestatem facimus, qua ipse hoc vertente anno, octavo die mensis septembris B. M. V. I. natali, indictis solemnibus supplicationibus, memoratam Dei parentis imaginem des Gardes nuncupatam, nostro nomine, corona augere libere ac licite possit. Quo vero fideles vel ex hac solemnitate sibi parent præsidium ad æternam beatitatem, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus, qui ecclesiam Nostræ Dominæ des Gardes, ipsamque Beatissimæ Virginis Imaginem, supradicto coronationis die, aut uno ex septem diebus continuis immediate subsequentibus, ad uniuscujusque Christifidelis libitum sibi duligendo, item singulis annis die ejusdem coronationis anniversario, vere pœnitentes et confessi ac sacra communione refecti visitaverint, ibique pro Christianorum Princi-

En accordant un si haut privilége au sanctuaire des Gardes, le Souverain-Pontife n'aurait pu mieux choisir l'objet de ses faveurs. Vous savez, N. T. C. F., quelle vénération s'attache parmi nous à ce lieu béni, et avec quelle confiance nos prières montent de toutes parts vers la Vierge qui le protége. Depuis l'époque déjà lointaine où le chef de la noble famille de l'Espercnnière voulut y perpétuer le souvenir de sa reconnaissance envers Marie, que de merveilles se sont opérées sur ce théâtre des miséricordes divines. Que de grâces obtenues dans ce temple où tant de générations ont prié devant l'image de la Mère de Dieu ! Que de pèlerins y ont trouvé la guérison du corps, et, ce qui est infiniment plus précieux, la santé de l'âme ! Que d'incrédules y ont ouvert les yeux à la lumière de la foi, et déploré les égarements de leur vie passée ! Quels trésors

---

pum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione, ac Sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione, pias ad Deum preces effuderint, quo die ex dictis id egerint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quæ etiam animabus Christifidelium, quæ Deo in Charitate conjunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicari poterit, misericorditer in Domino concedimus. Non obstantibus Apostolicis, ac in universalibus, provincialibusque, et synodalibus Conciliis editis generalibus vel specialibus Constitutionibus, et ordinationibus, cæterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem ut præsentium Litterarum transumptis, seu exemplis etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis et sigillo viri in ecclesiastica dignitate constituti munitis eadem prorsus fides adhibeatur, quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ vel ostensæ. Datum Romæ, apud S. Petrum, sub annulo piscatoris, die xxvi februarii MDCCCLXXV, Pontificatus nostri anno vigesimonono. — F. Card. Asquini.

de mérites se sont accumulés de siècle en siècle sur cette terre que les disciples de saint Augustin et de saint Bernard ont embaumée tour à tour du parfum de leurs vertus! « Vraiment, pouvons-nous répéter avec le patriarche, le Seigneur est dans ce lieu, *vere Dominus est in loco isto*; c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel ; » *non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli*[1].

Et ne semble-t-il pas, N. T.-C. F., que la nature elle-même, devançant l'économie de la grâce, ait voulu préparer à Marie ce trône de clémence et de majesté? Voyez-vous cette colline autour de laquelle se déploie l'Anjou et la Vendée comme un vaste amphithéâtre qui s'élève peu à peu et par degrés jusqu'au sommet des Gardes? C'est du haut de cette montagne sainte, dominant vos villes et vos campagnes, que la royauté de Marie devait s'affirmer et s'étendre sur toute la contrée. Il était convenable que Notre-Dame l'Angevine établît le siége de sa souveraineté au point culminant du diocèse, afin qu'elle pût abaisser sur nous tous son regard de mère, et que l'hommage de notre piété filiale montât vers elle du plus loin que nos yeux découvriraient le faîte de son temple

Il ne manquait plus, pour compléter ces harmonies de la nature et de l'esprit, que le couronnement solennel de la Reine des Anges et des hommes sur le trône qu'elle s'est choisi au milieu de nous. C'est le propre de l'Eglise catholique, d'exprimer sa doctrine par sa liturgie, et d'avoir égard aux conditions de la nature humaine, à la fois spirituelle et sensible, pour traduire les vérités de la foi dans le langage frappant des actes symboliques. Or, qu'est-ce qu'une couronne dans la pensée des peuples, sinon un emblême de la souveraineté? C'est à ce signe éclatant que se rattache l'idée du pouvoir dans sa plus haute expression. Lorsqu'un homme apparaît au milieu de ses sem-

[1] *Genèse*, XXVIII, 16, 17.

blables le front ceint du diadème, cette marque de distinction unique rappelle à tous l'autorité dont il est revêtu ; et ce n'est pas une vaine pompe que ce couronnement des princes de la terre : de telles solennités fortifient le sentiment du droit, et le respect grandit à la vue d'un honneur réservé aux plus hauts dignitaires de la puissance publique.

Ah ! sans doute, N. T.-C. F., la royauté de Marie est indépendante de nos hommages ; et toutes nos démonstrations de respect et d'amour ne sauraient avoir pour objet que de reconnaître et de proclamer une souveraineté qui n'est pas de main d'homme. C'est Dieu lui-même qui a couronné cette fille d'Adam de gloire et d'honneur. En la choisissant pour Mère de son Fils, il l'établissait Reine du ciel et la terre. *Veni et coronaberis*, « Venez et soyez couronnée, » c'est la grande parole qu'il adressait à cette épouse du cantique, au moment où il lui conférait la plus éminente de toutes les prérogatives [1]. A ce moment-là, il attachait au front de Marie un diadème d'une beauté incomparable, *diadema speciei* [2]. Et que de priviléges sont venus rehausser, comme autant de pierres précieuses, cette couronne de la maternité divine ! L'Immaculée Conception, la virginité restée intacte, la préservation de tout péché, le triomphe sur la mort elle-même, toutes les richesses de la grâce et toutes les magnificences de la gloire ramassées dans ce chef-d'œuvre des mains divines, voilà ce qui ajoute à l'éclat d'une royauté dont rien n'approche dans l'ordre purement humain. La couronne de Marie est comme le tissu de ces grandeurs surnaturelles qui viennent se réunir et former autour de sa tête le bandeau de la majesté souveraine. Et ce couronnement, c'est l'œuvre de Dieu, qui s'est plu à tirer du néant cette humble créature, pour la sacrer Reine du monde.

[1] Cantique des Cantiques, IV, 8. — [2] Sagesse, V, 17.

Vous comprenez dès lors, N. T.-C. F., la haute signification de la cérémonie à laquelle nous venons vous convier. Tout ce que le Seigneur a fait pour sa servante, nous voulons l'exprimer dans un acte extérieur et sensible, qui rappelle tous ses titres à la vénération des hommes. Dieu a couronné Marie à Nazareth, quand il la donnait pour Mère à l'immortel Roi des siècles ; il l'a couronnée sur le Calvaire, lorsqu'il invitait toute l'humanité à se ranger sous le sceptre de sa bonté maternelle ; il l'a couronnée dans le ciel, en la constituant Reine des Anges et des hommes. Eh bien, c'est ce triple couronnement que nous voulons figurer et attester autant qu'il est en nous, afin de célébrer les merveilles qu'il a plu au Tout-Puissant d'opérer dans celle qui est tout ensemble notre souveraine et notre Mère.

En posant la couronne sur le front de Marie, nous proclamons tout d'abord l'excellence de ses prérogatives, qui lui assignent le premier rang dans le monde créé, après la nature humaine de Jésus-Christ. Fille du Père céleste, Mère du Verbe incarné, Epouse de l'Esprit saint, l'incomparable Vierge occupe dans le monde une place unique, celle qui revient à la Mère de Dieu. Ce titre ineffable est la source de toutes ses grandeurs.

En posant la couronne sur le front de Marie, nous affirmerons l'étendue de son pouvoir, qui se mesure à l'éclat de sa dignité. Associée au plan de la Rédemption, par son ministère et par son sacrifice, Celle de qui l'Evangile a pu dire que l'Homme-Dieu lui était soumis, *erat subditus illis* [1], prolonge sur le corps mystique de son divin Fils, qui est la sainte Eglise, sa puissance de sollicitude et d'intercession. Elle est le canal par où la grâce divine découle sur l'humanité.

En posant la couronne sur le front de Marie, nous publie-

[1] S. Luc, II, 51.

rons ses bienfaits ; car la bonté est l'attribut le plus touchant de la souveraineté. C'est du sang le plus pur de la Vierge immaculée qu'a été formé le cœur de Jésus, organe et foyer de la divine charité ; et dès lors, où trouver plus de tendresse et de miséricorde que dans le cœur de Marie ?

Dignité, pouvoir et bonté, tels sont les trois termes de cette souveraineté que nous saluerons dans Notre-Dame-des-Gardes, en déposant sur son front la couronne, emblême de la majesté royale. Grande journée, N. T.-C. F., pour tout l'Anjou qui tressaillera d'allégresse jusqu'au fond du hameau le plus reculé !

Que de grâces et de faveurs spirituelles n'attendons-nous pas de cette manifestation éclatante de notre dévotion et de notre confiance envers la Reine du ciel ! L'on dit que sur cette colline où nous allons monter tous ensemble le 8 septembre, le plus grand capitaine de l'antiquité avait établi ses gardes, *custodias*, préludant ainsi, par un nom prophétique, aux destinées plus hautes qui l'attendaient un jour. C'est à Marie, en effet, qu'était réservée la garde de l'Anjou, dans un sens bien autrement élevé. Du haut de la montagne devenue le trône de sa royauté, Notre-Dame l'Angevine vous garde ; elle garde votre foi et vos mœurs. Elle garde la France chrétienne, qu'on a pu appeler justement « le royaume de Marie. » Elle garde l'Eglise, au milieu des épreuves et des contradictions de ce monde. Elle garde le Souverain-Pontife, tous les ordres et tous les degrés de la hiérarchie, depuis le dernier, jusqu'au plus élevé. Elle garde tout le peuple chrétien, prosterné à ses pieds. Daigne Notre-Dame-des-Gardes nous conserver sa puissante protection tous les jours de notre vie et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il !

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Conformément au bref de Notre Saint-Père le Pape, en date du 25 février 1875, le couronnement de la sainte image de Notre-Dame-des-Gardes aura lieu le 8 septembre prochain, à l'issue de la grand'messe pontificale.

ART. 2.

La cérémonie sera annoncée la veille par le son des cloches de notre église cathédrale et de toutes les églises de l'arrondissement de Cholet.

ART. 3.

Il y aura, le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge, un pélerinage diocésain au sanctuaire de Notre-Dame-des-Gardes. Nous exhortons les fidèles de notre diocèse à y prendre part, et nous invitons en particulier les paroisses d'alentour à se rendre processionnellement aux Gardes, afin d'y prier de concert pour l'Anjou, pour la France et pour l'Église.

ART. 4.

Le comité d'organisation fera connaître ultérieurement le programme détaillé de la solennité.

Et seront la présente Lettre pastorale et le Mandement qui la termine lus et publiés dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Angers, dans notre résidence de Lesvière, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre Evêché, le 16 juillet 1875, en la fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

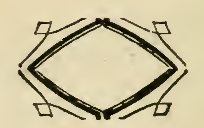
† CH.-EMILE,
Evêque d'Angers.

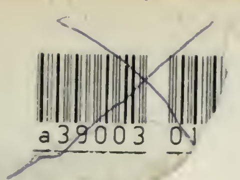
Par Mandement :

TARDIF,
Chanoine Secrétaire général.

TABLE.

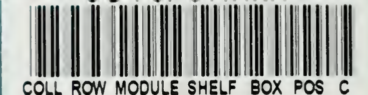
CHAPITRES. PAGES.




a39003 01

PAGES.

ligieuse de la congréga-


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 01 13 10 5